

Université d'Oran

*Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion
et des sciences commerciales*



*Mémoire de magister en sciences économiques
Option : économie internationale*

Thème :

***Commerce extérieur et revenus en Algérie :
Synthèse statistique et économique***

Présenté par: Sous la direction de:

M. BENAMAR Sofiane M. AIT HABOUCHE Abdelmadjid

Membres du jury :

Président : M. BOUKAABAR Boudjelal- Maitre de conférences (A)-Université d'Oran

Rapporteur : M. AIT HABOUCHE Abdelmadjid- Professeur-Université d'Oran

Co-rapporteur : M. El AFFANI Amar-Professeur-Université d'Oran

Examineur : M. ATTOU Charef-Maitre de conférences (A)-Université de Mostaganem

Examineur : M. CHERCHEM Mohamed-Maitre de conférences (A)-Université d'Oran

Année universitaire 2011-2012

Table des matières |

Remerciements	1
Introduction	2
Chapitre 1	
Commerce extérieur, et ouverture de l'économie en Algérie	7
1.1 L'ouverture du commerce extérieur de l'Algérie.....	8
1.1.1 Le contexte d'accord d'association Algérie – Union européenne.....	8
1.1.2 La législation du commerce extérieur de l'Algérie	10
1.1.3 L'évolution du commerce extérieur de l'Algérie depuis l'ouverture : synthèse ...	13
1.2 Les revenus en Algérie	18
1.2.1 Le revenu de l'état.....	19
1.2.2 Le revenu des ménages	19
1.2.3 Le revenu des entreprises.....	19
1.2.4 La composition du PIB	25
Conclusion	28
Chapitre 2	
Equilibre général en économie ouverture (le modèle IS/LM/BP)	29
2.1 L'exposé du modèle IS/LM/BP	30
2.1.1 L'effet de l'ouverture sur IS et LM	30
2.1.2 La construction de la courbe BP	32
2.2 L'interprétation et le déplacement de la courbe BP	34
2.2.1 L'interprétation de la pente de BP	34
2.2.2 L'interprétation de la position de BP	36
2.2.3 L'équilibre de BP et l'équilibre interne	37
2.3 Problèmes et enjeux du fonctionnement de l'économie ouverte	39
2.3.1 Le marché des biens et services en économie ouverte	39
2.3.2 Le marché monétaire en économie ouverte	41
2.3.3 Le marché extérieur	41
Conclusion	46
Chapitre 3	
Détermination du revenu et de ses fluctuations, approche théorique	47
3.1 Approche fonctionnelle de la demande globale	48
3.1.1 La fonction de consommation	48
3.1.2 La fonction de l'investissement	51
3.2 La détermination du revenu d'équilibre	54
3.2.1 La condition d'équilibre en économie fermée	54
3.2.2 Le déplacement de la demande intérieure	56
3.3 Les fluctuations du revenu dues à la variation de la demande globale	57
3.3.1 Le multiplicateur du revenu en économie fermée	57
3.3.2 Le multiplicateur du revenu en économie ouverte	59
Conclusion	63

Chapitre 4

Commerce extérieur et revenus en Algérie, analyse.....64

4.1 L'exposé des principaux chiffres sur le commerce extérieur et les revenus en Algérie, avant et après l'ouverture de 1990.....	65
4.1.1 La structure du commerce extérieur	65
4.1.2 La structure des revenus des agents économiques	67
4.1.3 La composition du revenu global en Algérie	69
4.2 Le taux de change, le commerce extérieur, et les revenus en Algérie.....	70
4.2.1 L'évolution des taux de change en Algérie	71
4.2.2 Le taux de change et la balance commerciale en Algérie	71
4.2.3 Le taux de change et les revenus en Algérie	73
4.3 L'ouverture économique et les revenus	76
4.3.1 L'ouverture économique en Algérie	76
4.3.2 L'évolution des revenus et de ses déterminants en Algérie	80
4.3.3 Le commerce extérieur et les revenus en Algérie, quelles conclusions	85
-La présentation des variables	86
-L'analyse de la relation : commerce extérieur-revenus en Algérie	89
Conclusion	93

Annexes

1. Les déterminants du commerce extérieur (approche théorique).....	95
1.1 La propension à importer.....	95
1.2 La compétitivité.....	95
2. Les revenus des agents économiques, et leurs déterminants (approche théorique)..	96
2.2 Le revenu des ménages.....	98
2.3 Les profits des entreprises.....	100
3. Les profits des entreprises algériennes par secteur d'activité.....	101
Conclusion générale.....	106
Index	109
Références bibliographiques.....	112

Remerciements :

La réalisation de ce projet de mémoire est avant tout le produit d'un travail qui a duré plus que trois ans. Je suis content de remercier d'abord les membres de ma famille qui m'ont vraiment soutenu au cours de ma carrière d'étude en post-graduation : maman, ma sœur Karima, mes frères aussi : Mohamed, Djounit, et Amine.

Je remercie les nombreux collègues qui m'ont fait part de leurs remarques sur la méthode du travail, et Madame Ouahiba Ait habouche pour sa relecture du dernier chapitre et ses suggestions pour l'amélioration.

Merci forcément à Bouameur Boumeddine Zellat, qui a accepté de prendre la charge et de participer à informatiser la méthode du travail. Grâce à ses efforts, ce mémoire comprend des rédactions graphiques qui font le commentaire sur les développements théoriques et empiriques.

Je remercie également les services de l'office national des statistiques (annexe d'Oran) pour leur accueil et de la fourniture de données statistiques anciennes et récentes sur les évolutions macroéconomiques de l'Algérie.

Je remercie enfin et surtout mon directeur de recherche qui, dans son style de travail inimitable, m'a bien orienté par sa motivation permanente. Je suis content d'avoir accepté le thème de recherche de ce projet de mémoire et le remercie de l'avoir dirigé.

Sofiane Benamar

Introduction :

Le commerce extérieur comme enjeu majeur pour toutes les économies, constitue désormais l'activité privilégiée de compétition, et un moteur générateur de revenus. Les échanges internationaux, comme les présentent les théories du commerce international, portent une solution pour maximiser le bien être de la nation, comme ils peuvent être un facteur essentiel pour déterminer la qualité de la croissance économique de cette nation.

A l'inverse de ce que disent ces théories, les gouvernements des pays de sud sont amenés à mettre en œuvre des régimes protectionnistes par rapport à leurs voisins riches. Ces régimes visent à protéger certains secteurs industriels au détriment d'autres secteurs supposés être compétitifs. Au contraire, les gouvernements des pays riches, tels que les états de l'union européenne, protègent relativement ses secteurs agricoles et libèrent entièrement ses secteurs industriels. Cette différence en matière de choix du protectionnisme en faveur d'un secteur donné a un effet négatif sur le bien être global, et peut être sur la modification de la nature de la croissance économique dessinée également par les revenus des agents économiques.

Néanmoins, dans le contexte actuel de la mondialisation, les échanges commerciaux internationaux se caractérisent par des accords régionaux ou par des accords bilatéraux. Les pays en voie de développement, en particulier les pays de sud de la méditerranée mènent des stratégies de partenariats multilatéraux, et en même temps réalisent des échanges bilatéraux. Ces pays commercent en gros avec l'union européenne, et cela peut être lié à des raisons historiques (colonialisme, domination politique) ou à la proximité géographique.

L'Algérie, à l'instar de ces pays interpellés également par le processus de la mondialisation qui ne laisse pas d'autres alternatives, a signé un accord de libre échange avec l'union européenne en décembre 2001 et qui est entré en vigueur depuis septembre 2005, continue son processus de négociations pour une adhésion possible à l'OMC. Un partenaire stratégique avec lequel l'Algérie commerce près de 60% de ces échanges extérieurs.

L'économie algérienne relativement bien dotée en facteur travail et de certaines ressources naturelles (gaz, pétrole), et l'économie européenne relativement bien dotée en capital, donc il est bénéfique pour l'Algérie de se spécialiser dans la production et l'exportation de biens intensifs en travail et en ressources naturelles et importer de l'Europe d'autres biens intensifs en capital.

L'idée de l'ouverture du marché algérien et celui de l'union européenne aux profits des deux parties remonte au cours des années 70. Mais, la perspective de créer une véritable région économique bien fusionnée a été initiée par la conférence de Barcelone en novembre 1995. Le but affiché est d'élaborer un partenariat global euro-méditerranéen, afin de rendre la méditerranée un espace commun d'un partenariat multidimensionnel.

Cependant, du point de vue macroéconomique, on s'intéresse souvent de l'étude des incidences de l'ouverture économique sur la structure du produit intérieur brut d'une nation exprimée en termes de revenus, distribués également aux agents économiques. Ces agents peuvent voir un impact direct de cette ouverture sur la composition ainsi que sur les fluctuations de leurs revenus : recettes budgétaires pour l'état, profits pour les entreprises, traitements et salaires pour les ménages.

En Algérie, cet impact peut être difficilement apprécié en recensant certains indicateurs macroéconomiques depuis le commencement des réformes économiques à la fin des années 80 et au début des années 90, notamment avec la démonopolisation du commerce extérieur et ensuite sa libéralisation effective dès l'application des programmes d'ajustement structurel. Ces réformes ont été renforcées également par des plans de relance économique afin de stimuler l'activité économique nationale et d'intégrer l'Algérie dans l'économie mondiale.

En effet, des chiffres démontrent le caractère aléatoire et fluctuant du commerce extérieur, de la qualité de la croissance, et de la distribution des revenus qu'elle induit. A titre d'exemple, on enregistre en 2006 un excédent commercial de 29 milliards de dollars grâce aux exportations des hydrocarbures, une croissance moyenne de 5% ces dernières années, PIB à 116 milliards de dollars, revenu par tête qui progresse rapidement allant de 1542 dollars en 1994 pour atteindre 3457 dollars en 2006. Solde budgétaire positif à hauteur de 919 milliards de dinars dû à une recette estimée à 3640 milliards de dinars, une inflation fluctuante, de 5% en 1998, 0.3% en 2000, 2.7 en 2005. Des termes de l'échange qui varient annuellement, enregistrent des améliorations successives jusqu'en 2006, et un taux de change qui reste lui aussi fluctuant, s'élève progressivement entre 1999 et 2000, puis baisse jusqu'en 2004, augmente de nouveau en 2005 pour se situer à 73. De son côté, la réserve évolue annuellement et réalise des niveaux records (77.8 milliards de dollars à la fin de l'année 2006).

Cette croissance est tirée principalement par les recettes d'hydrocarbures et la fiscalité pétrolière correspondante. L'Algérie est qualifiée comme un pays mono exportateur, bénéficie de l'inflation externe qui sévit sur les marchés pétroliers. Le secteur des

hydrocarbures représente également 45% du PIB, réalise un taux de croissance près de 6%. Le secteur des travaux publics et le secteur des transports sont en second lieu, engagés dans un vaste programme de développement infrastructurel profitent de la manne pétrolière et réalisent une croissance considérable. Et le secteur agricole tend d'enregistrer une avance remarquable. Les entreprises algériennes aussi bien publiques que privées, considérées comme acteur principal dans le processus de la production et premières composant du revenu global (4.414.323 milliards de dinars en 2005), risquent d'être disparues en raison de la levée de la protection, et de même le risque du rapatriement des profits exercé par les entreprises étrangères installées en Algérie. Un risque qui peut affecter aussi l'équilibre externe.

On remarque bien, malgré que les chiffres sont justes statistiquement, leurs contenu reste biaisé... le plan de soutien à la relance économique auquel l'état a mobilisé plus de 80milliards de dollars n'a engendré que l'accroissement des dépenses publiques en investissement infrastructurel, et la hausse des importations. Ce plan qui reste alimenté par le secteur des hydrocarbures, peut être insuffisant pour créer une croissance productive et influencer donc le revenu global.

Surtout quand il s'agit d'une recette budgétaire dépendante uniquement de la fiscalité pétrolière. Cette dernière continue d'être le déterminant majoritaire de la structure du revenu de l'état. Alors que l'élargissement de la fiscalité ordinaire semble difficile à mettre, dans le cadre bien sûr de la nécessité de stimuler l'investissement par un allègement fiscal, et de la libéralisation totale du commerce extérieur, qui implique à son tour la baisse des droits de douanes.

Alors que les ménages algériens supposés être le troisième acteur qui participe à la définition de la qualité de la croissance économique par les mouvements de leurs différentes rémunérations, le revenu brut de ces ménages évolue énormément. En 1993, ce revenu a été estimé à 805 milliards de dinars, à la fin de l'année 2006, il est estimé à 4140.4 milliards de dinars, une évolution à un rythme annuel moyen de 13.4%. En termes de structure, il est peut être tiré par la croissance des salaires et des traitements, mais aussi de la croissance des revenus des travailleurs indépendants. Ces revenus progressent annuellement et prennent la première place depuis l'année 2003, pour atteindre une valeur de 1900.7milliards de dinars à la fin de l'année 2006.

Mais, au plan social, nous savons que les ménages algériens sont soumis à un double effet: du chômage et de la détérioration de leur pouvoir d'achat. Le revenu disponible étant leur produit net, bien sûr qu'il progresse annuellement ne signifie nullement l'amélioration du niveau de vie en Algérie. Le facteur emploi voit son niveau constant dans plusieurs secteurs et qui reste précaire. Le taux de chômage, malgré qu'il réalise des chutes

remarquables, allant de 30% en 1994 pour descendre à 13.3% en 2006 reste lui aussi imputable à une hausse de l'emploi temporaire et de la concurrence étrangère.

La réussite de l'ouverture de l'économie algérienne envisagée dans le cadre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'union européenne implique des réformes structurelles et institutionnelles interdépendantes qui favorisent en particulier l'activité économique. Il apparaît que l'entrée en vigueur de cet accord qui crée certainement une concurrence internationale accrue pourra avoir un effet négatif sur le tissu industriel local si les entreprises algériennes ne prennent pas les mesures nécessaires pour améliorer leur compétitivité, mais il pourra avoir aussi un effet positif, car une ouverture croissante de l'économie permettra aux producteurs locaux d'accroître leur efficacité de rendement à travers l'attrait de transferts technologiques de l'étranger et de mieux pénétrer aux marchés des biens d'équipement. Une réussite est donc peut être tributaire à des politiques macroéconomiques combinées et à des stratégies commerciales qui prévoient une plus grande libéralisation du commerce extérieur et une amélioration de la qualité de la croissance, tenant compte également des contraintes d'adaptation à l'économie mondiale.

Parmi les instruments de ces politiques macroéconomiques, on s'intéresse souvent du taux de change du dinar et de ses effets sur les flux des échanges extérieurs. Le gouvernement qui adopte aujourd'hui un régime de change flottant administré lui permet de garantir une libre convertibilité du dinar aux services des transactions courantes et d'apprécier progressivement les taux de change effectifs : nominal et réel. Néanmoins, l'accroissement des cours réels du pétrole, la croissance économique, et l'expansion budgétaire peuvent être des facteurs pour l'appréciation du taux de change réel, donc une hausse induite des importations est possible, ce qui est opposant aux objectifs de la libéralisation des échanges extérieurs entamée dans le cadre de l'accord d'association avec l'union européenne. Il semble que le gouvernement entende une appréciation réelle accompagnée d'une appréciation nominale du dinar afin de maintenir l'inflation à des niveaux bas. Depuis l'année 2001, on assiste à une variabilité conjointe et de même niveau, l'indice du taux de change nominal effectif se chiffre à 103.3 et à 86.4 en 2001 et en 2006 respectivement, et celui du taux de change réel se chiffre à 103.1 et à 82.6 dans les mêmes années.

Maintenant, l'appréciation des incidences du taux de change sur les flux des échanges extérieurs peut être difficile à remarquer. Poussée fortement par la hausse des prix des hydrocarbures à l'exportation, la balance commerciale s'est encore renforcée depuis l'an 2000. Alors que la hausse des exportations des hydrocarbures s'accompagne d'une stimulation des importations, correspondant à une libéralisation accrue des échanges extérieurs en cours.

Après cette lecture, notre préoccupation majeure est alors d'estimer les incidences de l'ouverture économique sur les mouvements et les structures des revenus des agents économiques, qui définissent en principe la qualité de la croissance économique du pays, en démontrant les variables qui en interviennent.

A cette fin, notre recherche s'articule autour de quatre chapitres :

- Chapitre 1 : présente un exposé des principaux chiffres sur le commerce extérieur et sur les revenus des agents économiques, ainsi que les préparatifs juridiques et économiques qui ont été mis par les autorités publiques depuis la fin des années 80 à propos de l'ouverture économique.
- Chapitre 2 : dans ce chapitre, nous essayerons de tirer quelques enseignements théoriques qui traitent le lien entre l'ouverture et les revenus. Une présentation détaillée sur l'équilibre général en économie ouverte décrite généralement par le modèle IS/LM/BP.
- Chapitre 3 : consacré également à la présentation de certains développements théoriques à propos de la détermination du revenu d'équilibre et de ses fluctuations.
- Chapitre 4 : et enfin, dans ce dernier chapitre nous tenterons de mettre une analyse empirique sur l'évolution de l'ouverture économique et des revenus des agents économiques en Algérie à travers un essai d'applications, pour objectif, bien sûr, de déterminer la relation pouvant exister entre eux.

Ce mémoire peut être lu dans des ordres différents. Il est préférable de le lire tel qu'il est présenté, mais une lecture raccourcie est possible. Car, il est possible de sauter les deux chapitres qui présentent l'étude théorique pour passer directement au chapitre 4 qui donne les principales intuitions sur le cas algérien. Des données anciennes et nouvelles sur le commerce extérieur, les revenus, le taux de change, l'inflation sont présentées. L'objectif, est de faire de ce texte un mémoire vivant tenant compte les évolutions les plus récentes. Quelques suppléments théoriques et empiriques figureront aussi dans l'annexe.

CHAPITRE 1

COMMERCE EXTERIEUR ET OUVERTURE DE L'ECONOMIE EN ALGERIE

Il est vrai de dire que le commerce extérieur exprime la contrainte externe pour toute économie, à fortiori dans le contexte contemporain de la mondialisation. L'échange international est en effet l'espace de concurrence des systèmes productifs nationaux, et à partir de là que se définit le niveau de la croissance économique, et que se détermine ainsi la structure des revenus.

L'équilibre du commerce extérieur d'une économie nationale ouverte plié dans le jeu du libre échange apparaît comme une question dépendante de politiques macro-économiques que requiert l'ouverture, et de conditions de compétitivité des firmes et de ses capacités à affronter la concurrence étrangère.

En Algérie, l'économie s'ouvre de puis 1990 suite à des réformes économiques menées par le gouvernement. Mais la libéralisation effective du commerce extérieur à été entamée en 1994 dans le cadre d'un processus transitoire systémiques soutenu également par un programme d'ajustement structurel accordé avec le FMI.

Le passage d'une économie administrée à une économie de marché pose le problème, celui des effets qui vont en résulter sur le commerce extérieur de l'Algérie suite à l'ouverture (section 1), et d'autres effets qui peuvent apparaître en matière de croissance et de la structuration des revenus (section 2).

1.1 L'ouverture du commerce extérieur de l'Algérie :

Depuis le début des années 90, le concept mondialisation est tout à fait moderne. Du domaine économique, son effet s'est rapidement élargi aux autres domaines, et aujourd'hui tout le monde l'utilise public, médias, politiques, étudiants, chercheurs, enseignants. Sur sa signification et ses emplois, la mondialisation se nourrit de l'émergence technologique, de l'information, et de la communication, la globalisation financière, des interdépendances, ou bien encore la remise en cause des frontières nationales. La mondialisation qui est inhérente au libéralisme économique et aux règles du jeu du libre échange, est considérée actuellement comme un fait global retraçant encore d'autres phénomènes sociaux, politiques et écologiques.

Cependant, dans le sillage de cette mondialisation, la préoccupation majeure comme l'a souligné Amartya Sen¹ est celle des inégalités qui peuvent exister entre les pays de même qu'en leur sein. C'est dire, que des problèmes résident dans partage des bénéfices potentiels de la mondialisation entre pays riches et pauvres, mais aussi entre différents groupes à l'intérieur des pays, notamment entre les agents économiques en matière de distribution des revenus. De ce fait, la mondialisation est elle une source d'accroissement ou de réduction des inégalités tant entre économies nationales qu'en sein même de celle-ci ?

Au regard du processus de cette mondialisation par lequel elle est également interpellée, l'Algérie a signé un accord d'association avec l'union européenne, et tente de rejoindre l'O.M.C. Que gagne-t-elle en concluant cet accord ? Pour répondre à cette question, nous essayons d'exposer le contexte spécifique de l'accord d'association Algérie – UE, ainsi le cadre législatif du commerce extérieur algérien et son évolution depuis l'ouverture.

1.1.1- Le contexte d'accord d'association Algérie – Union européenne :

Si la démarche pour l'adhésion à l'O.M.C est basée sur des négociations multinationales qui sont circonscrites aux strictes questions économiques et commerciales, celle qui a lieu avec l'union européenne pour la conclusion de l'accord d'association se plie dans une dimension politique explicite qui dépasse les volets économiques et commerciaux.

En effet, cet accord d'association s'inscrit dans un contexte de partenariat global mis en œuvre par l'union européenne avec l'ensemble des pays de la région méditerranéenne. La conférence de Barcelone initiée depuis novembre 1995, constitue le point du départ pour la mise en œuvre d'un dialogue multidimensionnel qui peut servir les intérêts des pays de la région. Le but recherché était la création d'une zone de prospérité partagée dans laquelle les deux rives de la méditerranée peuvent réduire les inégalités et les disparités importante qui existent entre eux, surtout en matière de distribution des revenus.

1. Vainqueur du prix Nobel en 1998 pour ses travaux sur l'économie du développement.

La démarche algérienne dans les négociations avec l'union européenne débutait en 1993 par un accord du projet d'établissement d'un partenariat euro – méditerranéen, avant de ratifier en novembre 1995 la déclaration de Barcelone qui lie les 15 pays de l'union à 12 pays tiers méditerranéen. Les négociations Algérienne – UE reprenaient le 4 mars 1997 quand l'Algérie affichait ses exigences en matière de modalités de libéralisation économique et de coopération.

Le partenariat Algéroeuropéen a été officiellement concrétisé par la signature d'un accord d'association en décembre 2001, avant d'être ratifié en mars 2002. En lisant le texte² intégral paraphé par les autorités algériennes, cet accord s'articule autour des axes suivants :

- Une association politique et de sécurité concrétisée par l'instauration d'un dialogue régulier permettant d'établir des liens de sécurité et de stabilité entre les deux partenaires.
- Une association économique pour créer progressivement une zone de libre échange pendant une période transitoire de douze années au maximum à partir de l'entrée en vigueur de l'accord, par le biais de la détermination des conditions de la libéralisation graduelle des échanges des biens, des services, et de capitaux.
- Une association également dans les domaines sociaux, culturels et humains destinée à favoriser les échanges humains par l'encadrement des procédures administratifs, à intégrer les différences cultures et les sociétés civiles, et à réduire les flux migratoires du sud vers le nord.

Avec son entrée en vigueur à partir du juin 2005, l'accord d'association substitue l'accord de coopération entre la communauté économique européenne et l'Algérie, ainsi que l'accord entre les pays membres de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et l'Algérie signé le 26 avril 1976 à Alger.

Cet accord englobe en plus des pays du sud et de l'est méditerranée, les pays d'Europe centrale et orientale, et qui vise également à la mise en place à terme d'un grand espace du libre échange au sens large, unifiant quelque 27 pays autour du pôle européen. L'union européenne prévoit ainsi la création d'une zone économique intégrée³ qui peut concurrencer les deux autres pôles de la triade en Amérique et en Asie du sud – est.

Ce contexte général proposé par l'union européenne est constitué de règles multidimensionnelles qui définissent un seul modèle de partenariat avec tous les pays de la région, malgré que ceux-ci présentent des dispositions dissemblables. Des négociations séparées sont souvent réalisées autour des réformes économiques qui doivent être engagées par tous les pays concernés.

2. Publié au journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire le 18 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 27 avril 2005.

3. A.Sid Ahmed, 1995, un projet pour l'Algérie : éléments pour un partenariat euro- méditerranéen, édition publisud,Paris.

Ces règles définies par l'accord, notamment les règles commerciales sont issues des règles dictées par l'O.M.C qui permettent une création progressive d'une zone de libre échange. Ce qui implique l'admission de ces règles par les pays concernés y compris pour qui n'en sont pas encore adhérents, comme c'est le cas de l'Algérie.

L'Algérie qui a longtemps, présenté ses revendications pour conclure l'accord d'association, notamment celles de la démarche de libéralisation plus progressive et celles du type de coopération plus productive au détriment d'une coopération strictement commerciale proposée par l'union, a signé finalement cet accord, d'où elle a admis formellement aux règles d'une organisation qui tente de la rejoindre dans les prochaines années, une pression très forte par un partenaire stratégique peut pousser l'Algérie à avancer ses négociations pour une adhésion possible à l'O.M.C.

1.1.2 La législation du commerce extérieur de l'Algérie :

D'après la loi 78/02 du 11 février 1978, le monopole sur le commerce extérieur est donné à l'état. Et à partir de cette, toute opération d'importation est faite conformément au plan global d'importation qui préconise des prévisions établie par le ministère du commerce et sur la base du quelle il délivre des autorisations globales d'importation (AGI) aux seules entreprises autorisées à le faire, et toute opération d'exportation exige une licence octroyée par l'état aux opérateurs pour exporter leurs marchandises.

Cependant, le texte⁴ législatif et réglementaire du commerce extérieur que les reformes⁵ économiques initiées à partir de l'année 1988 repose sur le principe de la libéralisation du commerce extérieur.

Cette libéralisation s'est manifestée par la transformation du monopole de l'état sur le commerce extérieur en monopole d'entreprises. En effet, la loi 88-01 du 12 janvier 1988 confère une autonomie de gestion aux entreprises avec la nécessité d'adaptation des processus en matières de décision et de financement des activités d'investissement et d'exploitation à l'exercice du monopole de l'état sur le commerce extérieur. Le but affiché était de clarifier le cadre juridique du monopole de l'état en précisant les rôles et obligations de tous les intervenants à l'occasion de son exercice.

Ainsi, la réforme du mode de fonctionnement du commerce extérieur contient :

a-la suppression des procédures du contrôle préalable à la conclusion des contrats tels que : la suppression des dispositions obligeant les entreprises publiques à l'appel d'offre et à la soumission des dossiers à d'autres niveaux, la suppression du visa de la commission nationale des marchés, la suppression des listes A et B des produits , la suppression des avis n° 19,20,72, et 77 fixant les procédures de transfert des fonds au titre des contrats conclus avec les partenaires étrangères.

4. loi 88-04 modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code du commerce et fixant les règles particulières applicables aux entreprises publiques économiques.

5. Rappelant que ces reformes sont basées sur. les principes suivants : la reformulation des relations état/entreprises, l'autonomie des entreprises publiques, la libéralisation du commerces extérieur et du régime de change, la libéralisation des prix, la libéralisation du système fiscal, la réactivation du rôle des banques, et enfin l'ouverture du marché des capitaux.

Néanmoins, le texte législatif conserve les procédures liées à l'autorisation préalable à toute opération d'endettement extérieur par le biais d'un mécanisme d'assistance et d'information régulière mis par la banque centrale en matière des pratiques et des conditions offertes sur le marché financier, ainsi l'obligation pour les entreprises publiques de transmettre les plans de décaissement en devise à l'autorité concernée.

En outre, l'arrêtée du 01 juillet 1989 a fixé la liste de marchandises exclues de l'importation. Les AGI sont transformés progressivement vers les banques. Et par décret 91-37 du 18 février 1991, l'importation des produits destinés à la revente est ouverte aux privés.

b-la réglementation du budget – devise :

Puisque les échanges extérieurs impliquent la régularisation des paiements en devise pour les entreprises publiques, il fallait mettre en œuvre des travaux de planification qui déterminent la combinaison entre le volume des échanges extérieurs et les niveaux d'activités retenus.

Effectivement, le texte législatif a mis un dispositif au profit des entreprises. Il s'agit d'un instrument d'arbitrage appelé budget devises⁶, par lequel l'entreprise ajuste de façon autonome ses transactions avec les marchés externes. Le budget- devises se distingue des AGI, et qui couvre les flux en devises dans toutes les origines et destinations. Il est également un système qui permet à l'entreprise publique économique de programmer pluri annuellement ses ressources et ses emplois en devise pour toute opération d'importation, d'exportation, et d'endettement extérieur. Le volume de ce budget est déterminé dans un cadre de négociation entreprise/ état, et son affectation est dépendante des plans adaptés par les entreprises, et exonérés de tout contrôle préalable⁷, mais son exécution est contrôlés à posteriori selon les plans d'entreprises respectifs dans le cadre législatif et réglementaire⁸.

6. Inclue les prévisions en recettes(recettes d'exportations de biens et service, la mobilisation des crédits extérieurs de différents termes à l'occasion de l'activité de l'entreprise,les produits du travail,les recettes diverses),et en dépenses(le remboursement des crédits extérieurs à l'occasion de l'activité de l'entreprise,l'importation de bien et services pour l'investissement ou la revente en l'état,l'importation de service d'assistance technique,la réalisation d'ouvrage et de grands travaux, les dépenses diverses).

7. L'article : 18 du décret n° 88 – 167 du 6 septembre 1988 relatif aux conditions de programmation des échanges extérieurs et à la mise remplace des budgets devises aux profit des entreprises publiques. Le budget devises « se substitue à toutes les formalités de contrôle a priori administratif et financier ».

8. CF. l'instruction de la banque d'Algérie n° 01 – 89 du 8 mars 1989 fixant les modalités de domiciliation, d'importation, et d'exécution des opérations réalisables dans de cadre des budgets devises.

c – la suppression du caractère obligataire du recours aux monopoles :

Dans le cadre de reformulation du caractère monopolistique de l'état sur le commerce extérieur, deux nouveaux dispositifs ont été créés :

- La modification de l'exercice du monopole de l'état sur le commerce extérieur :

A partir de l'année 1988, la délégation du pouvoir monopolistique de l'état sur le commerce extérieur adopte un nouveau cadre juridique tracé par l'accordement de la technique de concession de service aux entreprises publiques en vue d'obtention d'une efficacité économique dans l'exécution des opérations du commerce extérieur.

Le monopole de l'état est toujours conservé dans des conditions déterminées par le biais d'un cahier de charge qui définit également le champ d'application des droits et obligations liés à l'exercice par l'entreprise de ce monopole⁹. De ce fait les entreprises doivent tenir leurs préoccupations micro-économiques sous les orientations générales de l'état, qui assure l'exécution de l'objet¹⁰ attendu de cette modification.

- Les nouvelles formes d'intervention des entreprises publiques économiques sur les marchés extérieurs :

Ainsi, le texte législatif préconise deux instruments qui permettent aux entreprises économiques de mieux pénétrer les marchés extérieurs. Il s'agit premièrement de la création des groupements d'intérêt commun, par lesquels les entreprises peuvent mettre en commun leurs achats auprès des marchés extérieurs autour d'une seule structure qu'elles organisent pour leur compte et sous leur contrôle direct en vue d'économiser leurs ressources.

Le groupement offre de meilleures qualités de services (préparation des négociations, conclusion des contrats, prospection des marchés...), et d'avantages (la participation dans le capital d'entreprises étrangères) aux entreprises qui peuvent choisir librement entre les offres de plusieurs groupements concurrents.

A ce stade, les entreprises étrangères sont autorisées à ouvrir des bureaux de liaison non commerciaux, et à importer de l'extérieur en cas où elles détiennent la responsabilité d'un marché ou contrat conclu avec un partenaire local.

Le deuxième instrument concerne la création des offices de commerce extérieur. Il s'agit de concessionnaires exclusifs du monopole de l'état qui importent des produits de base revendus en l'état (céréales, médicaments,...). Les offices constituent un relais du marché national puisque il fournit pour le compte de l'état des informations nécessaires sur le marché national et international, afin de pouvoir d'arbitrer l'allocation des ressources financières extérieures, et de prendre les décisions en matière de détermination des prix internes à la consommation.

C'est dans ce contexte législatif que les formateurs préconisent la gestion du commerce extérieur adapté en 1988, et qui se complète par un nouveau dispositif mis en œuvre à partir de 1990.

9. Article 6 de la loi n° 88 – 29 du 19 juillet 1988 relative à l'exercice de l'état sur le commerce extérieur.

10. Voir l'annexe, l'objet du monopole de l'état sur le commerce extérieur, article 2 de la loi n° 88 – 29 du 19 juillet 1988 relative à l'exercice de l'état sur le commerce extérieur.

1.1.3 L'évolution du commerce extérieur de l'Algérie depuis l'ouverture :

Après la présentation du cadre législatif du commerce extérieur, qui devait s'appliquer à partir de 1990, nous essayons de lire l'évolution des exportations et des importations algériennes, ainsi de déduire le degré d'ouverture de l'économie algérienne. Le tableau 1.1.3(a) donne un aperçu de cette évolution par structure et par rapport au PIB depuis 1990 jusqu'à fin 2007.

Commençant par les exportations, celles-ci après avoir enregistré une hausse de 1990 à 1991, reculent annuellement jusqu'à fin 1994 pour atteindre seulement 8,3 milliards de dollars, elle augmentent une nouvelle fois en 1995 et varient positivement jusqu'à 1997 pour enregistrer une valeur de 13,5 milliards de dollars. En 1998, les exportations connaissent un niveau bas remarquable de 9,6 milliards de dollars, mais à partir de l'année suivante, elles réalisent des hausses successives et rapides annuellement à l'exception des années 2001 et 2002 pour atteindre un niveau record de 60,1 milliards de dollars en 2007.

En termes de structure, le secteur d'hydrocarbures est toujours dominateur, et qui représente également 96,5% en moyenne du volume total des exportations depuis l'ouverture de l'économie nationale. La catégorie des produits semi-fini vient en deuxième position, sa part reste fluctuante entre 1% et 3,7%, et celle de l'alimentation ne cesse d'augmenter, à l'exception de l'année 1994 où elle a connu un déclin important et deux autres enregistrés en 1997 et 1998. Les groupes de biens d'équipement industriel et biens de consommation viennent ensuite et varient annuellement, et qui marquent respectivement des valeurs maximales de 156 et 67 millions de dollars en 1996 et 1990. La part des produits bruts reste presque constante autour de 0,3% du volume total, et de même celle des produits agricoles qui ne dépasse pas généralement 1%.

Pour les importations, sa valeur augmente de façon continue durant la décennie 90 à l'exception des années 1991, 1996 et 1997. Et à partir de l'année 2002, qui correspond à la signature de l'accord d'association Algérie – UE, ces importations marquent des variations positives considérables pour atteindre une valeur de 27 milliards \$. Structurellement, l'équipement industriel constitue toujours la part importante du total des importations malgré ses fluctuations, suivi de la catégorie d'alimentation qui fluctue aussi représente 23,7% en moyenne, elle cède sa place dès l'année 2003 à la catégorie des produits semi fini dont sa valeur ne cesse d'augmenter jusqu'à 2007 pour plafonner à 7,1 milliards de dollars. La valeur des biens de consommation qui a enregistré deux chutes remarquables en 1991 et 1996, réalise sa part maximale de 19,7%, puis retourne à se stabiliser autour de 14%. La part des produits bruts qui à long terme fluctue entre 5% et 7% descend de cette barre pour arriver à 4,4% en moyenne entre 2001 et 2007. Et enfin, l'énergie et l'équipement agricole malgré qu'ils accumulent parfois des variations relativement positives représentent respectivement toujours les parts minimales de 1,3% et 0,8% en moyenne depuis 1990.

Tableau 1.1.3 (a)- Le commerce extérieur algérien, structure et en parts de PIB, 1990 – 1995.

	1990		1991		1992		1993		1994		1995	
	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%
Exportations												
Alimentation	50	0,4	55	0,5	79	0,7	99	0,9	33	0,4	110	1,1
Hydrocarbures	10.865	96,1	11.726	96,9	10.388	95,8	9.612	95,3	8053	96,5	9.731	95,1
Produits bruts	32	0,3	43	0,4	32	0,3	26	0,3	23	0,3	41	0,4
Semi-fini	211	1,8	169	1,4	226	2,1	287	2,8	198	2,4	274	2,7
Equipement agricole	3	0,1	5	0,1	2	0,1	0	0	2	0,1	5	0,1
Equipement industriel	76	0,7	61	0,5	66	0,6	17	0,2	9	0,2	18	0,2
Biens de consommation	67	0,6	42	0,4	44	0,4	50	0,5	22	0,3	61	0,6
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	11.304	100	12.101	100	10.837	100	10.091	100	8.340	100	10.240	100
dont hors hydrocarbures	439	3,8	375	3,1	449	4,2	479	4,7	287	3,5	509	4,9
Importations												
Alimentation	2.140	22,1	1.938	25,3	2.092	24,8	2.177	24,7	2.816	30,1	2.753	25,6
Energie	144	1,5	256	3,3	120	1,4	125	1,4	56	0,6	118	1,1
Produits bruts	677	7	410	5,3	612	7,3	595	6,7	619	6,6	789	7,3
Semi-fini	1.806	18,6	1.861	24,2	1.933	23	2074	23,6	1.143	22,8	2.372	22,1
Equipement agricole	78	0,8	153	2	51	0,6	55	0,6	33	0,4	41	0,4
Equipement industriel	3.693	38,2	2.343	30,5	2.445	29,1	2567	29,2	2428	25,9	2.937	27,3
Biens de consommation	1.146	11,8	720	9,4	1.153	13,7	1195	13,6	1.270	13,6	1.751	16,3
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	9.684	100	7.681	100	8.406	100	8.788	100	9.365	100	10.761	100
Solde	Valeur	% du PIB	Valeur	% du PIB	Valeur	% du PIB	Valeur	% du PIB	Valeur	% du PIB	Valeur	% du PIB
	1.620	2,7	4.420	10,2	2.431	5,4	1.303	2,6	-1.025	-2,4	-521	-1,2
Volume du commerce ext 1/	20.988	35,0	19.782	45,7	19.243	43,2	18.879	37,8	17.705	41,7	21.001	28,6
Indice des termes de l'échange (variation annuelle en %)		-13,8		16,1		-6,2		-11,5		-30,4		-2,6

Source : Banque d'Algérie, direction générale des douanes.

Unité : Millions d'U.S.D sauf indication contraire.

1/ Notre calcul à partir des données sur le PIB.

Tableau 1.1.3 (b)- Le commerce extérieur algérien, structure et en parts de PIB, 1996 – 2001.

	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%
Exportations												
Alimentation	136	1	37,2	0,3	33,7	0,3	23,5	0,2	30	0,1	30	0,2
Hydrocarbures	12.494	93,4	12.989	96,2	9.282,8	96,1	10.924,5	96,4	21.061	97,3	18.531	97,1
Produits bruts	44	0,3	40,5	0,3	46	0,5	41,4	0,4	42	0,2	39	0,2
Semi-fini	496	3,7	386,5	2,8	255,4	2,6	281,8	2,5	447	2,1	413	2,2
Equipement agricole	3	0,1	0,6	0	4,1	0,1	25,2	0,2	12	0,1	22	0,1
Equipement industriel	46	0,4	23,3	0,2	18,4	0,2	20	0,2	44	0,2	42	0,2
Biens de consommation	156	1,2	23,1	0,2	18,4	0,2	20	0,2	15	0,1	14	0,1
Autres	0	0	0,1	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0
Total	13.375	100	13.500,3	100	9.658,9	100	11.336,4	100	21.651	100	19.091	100
dont hors hydrocarbures	881	6,6	511,3	3,8	376,1	3,9	411,9	3,6	590	2,7	560	2,9
Importations												
Alimentation	2.601	28,6	2.620	29,3	2.536,3	26,9	2.531,8	25,2	2.356	25,2	2.346	24,7
Energie	110	1,2	136,1	1,5	126,1	1,3	168,7	1,7	106	1,1	97	1,1
Produits bruts	498	5,5	514,3	5,7	540,8	5,7	514,7	5,1	495	5,3	445	4,7
Semi-fini	1.788	19,6	1.611	18	1.724,5	18,3	1.697,8	16,8	1.690	18,1	1747	18,4
Equipement agricole	41	0,5	--	--	--	--	--	--	84	0,9	154	1,6
Equipement industriel	3.022	33,2	2.940	32,8	3.168	33,6	3.612,2	35,9	2.773	29,7	3.293	34,7
Biens de consommation	1.038	11,4	1.127	12,7	1.321	14,1	1.531,8	15,3	1.841	19,7	1.400	14,7
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	9.098	100	8.948,4	100	9.416,7	100	10.157	100	9.345	100	0	0
	Valeur	% du PIB	Valeur	%du PIB	Valeur	%du PIB	Valeur	% du PIB	Valeur	% du PIB	9.482	100
											Valeur	% du PIB
Solde	4.277	9,1	4.552	9,4	242,2	0,5	1.279,4	2,6	12.306	22,5		
											9.609	17,5
Volume du commerce ext 1/	22.473	47,9	2.2448,7	46,5	19.075,6	39,6	21.393,4	43,9	30.996	56,7	28.573	51,9
Indice des termes de l'échange (variation annuelle en %)		16,0		3,4		-25		25,9		72,1		-7,8

Source : Banque d'Algérie, direction générale des douanes, FMI.

Unité : Millions d'U.S.D sauf indication contraire.

1/ Notre calcul à partir des données sur le PIB.

Tableau 1.1.3(c) - Le commerce extérieur algérien, structure et en parts de PIB, 2002 – 2007.

	2002		2003		2004		2005		2006		2007	
	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%	Valeur	str%
Exportations												
Alimentation	35	0,2	59	0,3	66	0,2	67	0,2	73	0,2	88	0,1
Hydrocarbures	18.091	96,1	23.172	97,2	31.550	97,9	45.588	98,4	53.489	97,9	58.831	97,8
Produits bruts	51	0,3	61	0,3	97	0,3	136	0,3	195	0,3	169	0,3
Semi-fini	551	2,9	476	2	430	1,3	481	1	828	1,4	993	1,6
Equipement agricole	20	0,1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Equipement industriel	50	0,3	32	0,1	50	0,2	37	0,1	44	0,1	46	0,1
Biens de consommation	27	0,1	35	0,1	15	0,1	19	0,1	43	0,1	35	0,1
Autres	0	0	0	0	9	0	6	0	0	0	0	0
Total	18.825	100	23.836	100	32.217	100	46.334	100	54.673	100	60.163	100
dont hors hydrocarbures	734	3,9	664	2,8	667	2,1	746	1,6	1.184	2,1	1.332	2,2
Importations												
Alimentation	2.740	22,8	2.598	19,9	3.385	18,8	3.374	16,9	3.800	17,7	4954	17,9
Energie	145	1,2	112	0,8	158	0,8	199	1	244	1,1	324	1,2
Produits bruts	562	4,7	665	5,1	733	4,1	706	3,5	843	3,9	1.325	4,8
Semi-fini	2.236	18,6	2.774	21,3	3.422	19,1	3.845	19,3	4.934	22,9	7.105	25,7
Equipement agricole	148	1,2	124	0,9	137	0,8	150	0,7	96	0,4	146	0,5
Equipement industriel	4.423	36,8	4.698	36,1	6.681	37,2	7.967	40,1	8.528	39,7	10.026	36,3
Biens de consommation	1.655	13,8	2.037	15,6	2.610	14,5	2.922	14,7	3.011	14,1	3.751	13,6
Autres	100	0,8	0	0	808	4,5	711	3,6	--	--	--	--
Total	12.009	100	13.008	100	17.954	100	19.874	100	21.456	100	27.631	100
Solde	Valeur	%du PIB	Valeur	%du PIB	Valeur	% du PIB	Valeur	% du PIB	Valeur	%du PIB	Valeur	% du PIB
	6.816	11,9	10.828	15,9	14.263	16,8	26.460	25,9	33.217	28,9	32.532	24,0
Volume du commerce ext 1/	30.834	54,1	36.844	54,2	50.171	59,1	66.208	64,9	76.129	66,3	87.794	64,8
Indice des termes de l'échange (variation annuelle en %)		-8,6		9,7		13,6		30,0		9,8		

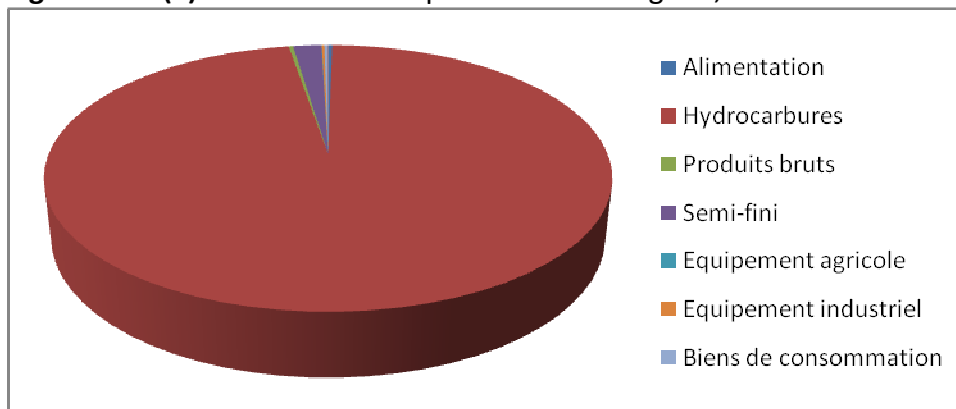
Source : Banque d'Algérie, direction générale des douanes

Unité : Millions d'U.S.D sauf indication contraire.

1/ Notre calcul à partir des données sur le PIB.

Comme on le voit sur la figure 1.1.3(a), le secteur des hydrocarbures dessinent la majorité de la structure des exportations algériennes avec une part moyenne de 96.5% entre 1990 et 2007. Les autres secteurs sont à la marge, avec le secteur des produits semi-finis en première position qui détient une part moyenne de 2% au cours de cette période.

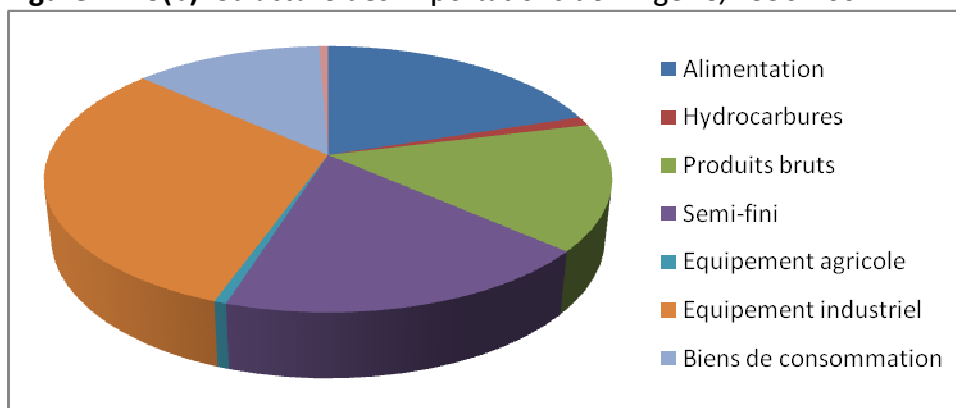
Figure 1.1.3(a)- Structure des exportations de l'Algérie, 1990-2007.



Source : notre construction à partir des données de l'ONS.

Pour les importations, le secteur d'équipement industriel est leader avec une part moyenne de 31%, suivi par celui de l'alimentation et de produits semi-finis. Et la catégorie de l'énergie et de l'équipement agricole tiennent les parts minimales.

Figure 1.1.3(b)- Structure des importations de l'Algérie, 1990-2007.



Source : notre construction à partir des données de l'ONS.

Concernant l'évolution du solde commercial, on peut distinguer deux périodes. Une période allant de 1990 à 1997 marquée par un niveau positif important enregistré en 1991 qui peut être due à la première dévaluation (septembre 1991), et un déficit enregistré en 1994 et 1995, la date à laquelle l'Algérie fait un recours au FMI pour un programme d'ajustement qui a permis au plus tard de renverser la balance commerciale pour être fortement excédentaire jusqu'à 1998 où elle a réalisé un excédent faible de 242,2 millions de dollars équivalents de 0,5% du PIB. Dans cette situation l'Algérie adopte un post-ajustement permettant de gonfler rapidement cet excédent, allant de 1,2 milliard en 1999 pour arriver à 9,6 milliards de dollars en 2001. Et après sa chute en 2002, le solde positif ne cesse d'augmenter pour toucher 32,5 milliards de dollars à la fin de l'année 2007, avec une part de 16,6% en moyenne de PIB durant cette deuxième période 1998 – 2007.

Parlant du volume du commerce extérieur, dont sa valeur continue à croître surtout depuis 1999, sa part du PIB peut nous renseigner sur le taux d'ouverture de l'économie algérienne. On note bien que ce taux s'accroît progressivement durant les années 90 sauf une seule baisse importante observée en 1995 en raison du recul des exportations. Il est revenu à la hausse de façon exponentielle dès le début de la décennie suivante notamment ces dernières trois années. Ce phénomène peut être expliqué par les conséquences de l'application de l'accord d'association Algérie – UE depuis 2005, et l'accélération de la libéralisation du commerce extérieur d'une manière générale.

En fin, une détérioration continue des termes d'échange est enregistrée durant la première moitié de la décennie quatre vingt dix à l'exception de l'année 1991. Ces termes s'améliorent ensuite pendant les deux années suivantes, et marquent ces dernières années des améliorations successives, la maximale est de 30% réalisée en 2005. L'évolution des termes de l'échange de l'Algérie est peut-être liée aux fluctuations des prix des exportations et des importations des matières premières.

1.2 Les revenus en Algérie, évolution et structures :

Dans cette section, nous tentons d'exposer l'évolution des structures des revenus procurés par les agents économiques depuis l'ouverture économique de 1990. Nous savons qu'en terme de revenu, le produit intérieur brut d'une économie est composé de trois types de revenus distribués à ces agents économiques, à savoir le revenu de l'état qui est la somme des recettes fiscales et non fiscales, le revenu des ménages qui correspond à la valeur totale des différentes rémunérations des travailleurs, et le revenu des entreprises construit par l'ensemble des profits et des bénéfices réalisés au cours d'une période donnée.

Maintenant, quelles sont les conséquences de cette ouverture économique sur la composition de chaque revenu en Algérie ? A travers une analyse tri à plat des données statistiques, nous essayons de diagnostiquer les compositions de ces revenus afin de pouvoir définir leurs structures.

1.2.1 Le revenu de l'état :

Le revenu de l'état est tiré principalement par les recettes d'hydrocarbures. En effet, comme on le voit dans le tableau 1.2.1, ces recettes dépassent largement les recettes hors hydrocarbures depuis 1991 après d'être un peu équitables en 1990, et représentent justement un taux annuel moyen de 65,2% des recettes totales et une part annuelle moyenne de 22,1% de PIB entre 1990 et 2007.

En terme fiscal, la fiscalité pétrolière compose la majorité des revenus d'hydrocarbures et représente 61,9% en moyenne de la recette totale, au détriment de la fiscalité ordinaire qui participe avec 46,6% en 1990, baisse progressivement depuis 2002 pour arriver seulement à 20,8% en 2007, et ne couvre donc que le tiers de la totalité des dépenses budgétaires (32,6% entre 1990 et 2007).

Globalement, le budget connaît des déficits marqués plusieurs fois pendant les années quatre vingt –dix, le plus important est de 147.9 milliards de dinars enregistré en 1995. Mais à part ça, les recettes excèdent les dépenses et procurent pour l'état un revenu de 31,3% en moyenne de PIB entre 1990 et 2007.

1.2.2 Le revenu des ménages en Algérie :

D'après le tableau 1.2.2, on remarque que le revenu des ménages algériens progresse annuellement depuis 1990 jusqu'à fin 2006 pour atteindre 4140.4 milliards de dinars en 2006. En termes de structure, il est composé principalement de deux postes. Le premier est constitué par les traitements et les salaires et qui représente une part moyenne de 40,1% du revenu brut des ménages, et un ratio annuel moyen de 24.4% du PIB entre 1990 et 2007. Ce post est constitué de son tour dans la majorité de salaires distribués à l'administration qui présentent également 18% en moyenne du revenu brut des ménages, les salaires distribués au secteur agricole présentent la part minimale. De son côté, le deuxième post (revenus des travailleurs indépendants) dont sa valeur évolue énormément détient une part annuelle moyenne de 39,7% du revenu brut des ménages et devance le premier post à partir de l'année 2003. Les paiements des transferts viennent en troisième position et enregistrent des variations positives sauf une baisse légère marquée en 2006. Le revenu disponible comme produit net pour ces ménages s'accroît annuellement, et sa part de PIB fluctue jusqu'à 2002 puis baisse de façon continue pour descendre à 42,4% en 2006.

1.2.3 Le revenu des entreprises :

Les profits des entreprises sont parmi les principaux composants du revenu global, puisqu'ils forment la moitié du produit intérieur brut (50.4% en moyenne) depuis 1990. En effet, et d'après le tableau 1.2.3, ces profits s'accroissent annuellement à l'exception de trois baisses observées dans les années 1993, 1998, et 2001. En 1990, l'excédent net des entreprises algériennes procure un revenu de 41.7 du PIB, et en 2007, il procure également 60%.

Tableau 1.2.1 (a)- La composition du revenu de l'état algérien (Recettes budgétaires et dons), 1990 – 1998.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
1. Recettes d'hydrocarbures	76,2	161,5	193,8	183,5	287,7	361,0	519,7	592,5	425,9
- Fiscalité pétrolière	76,2	161,5	193,8	179,2	222,2	336,1	496,0	564,8	378,6
- Dividendes versés par Sonatrach	0,0	0,0	0,0	4,3	65,5	24,9	23,7	27,7	47,3
2. Recettes hors hydrocarbures	76,3	87,4	118,0	128,9	189,5	228,2	305,1	334,1	348,7
2.1 Recettes fiscales	71,1	82,7	108,8	115,7	176,2	219,3	290,6	313,9	329,8
- Impôts sur revenus et bénéfices				35,0	42,8	53,6	67,5	81,8	88,1
Taxes sur salaires				23,0	23,8	31,0	33,2	40,8	42,5
Autres				12,0	19,1	22,5	34,3	41,0	45,6
- Impôts sur biens et services				54,2	65,9	99,9	129,5	148,0	154,9
TVA et prélèvements sur les importations				20,0	26,5	37,7	43,4	43,7	51,5
TVA et prélèvements sur activités domestiques				32,2	36,9	44,6	59,3	73,2	70,7
TVA sur produits pétroliers				0,0	0,0	7,8	6,7	8,5	9,8
Prélèvements sur produits pétroliers				0,0	0,0	6,6	15,6	21,2	21,6
Autres impôts				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Autres taxes indirectes				2,0	2,5	3,2	4,5	1,4	1,4
- Droits douaniers				30,0	47,9	73,3	84,4	73,5	75,5
- Droit d'enregistrement et de timbres				6,9	6,6	6,4	9,1	10,6	11,3
2.2 Recettes non fiscales				13,2	13,3	8,9	14,6	20,2	18,9
- Redevances	5,2	4,7	9,2	9,0	8,1	8,7	11,5	15,8	14,7
- Dividendes de la banque centrale				4,2	5,2	0,2	3,1	4,4	4,2
- Autres dividendes				0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Recettes diverses et dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes budgétaires totales et dons	152,5	248,9	311,8	313,9	477,2	611,7	824,8	926,6	774,6
Idem, en % de PIB	27,5	28,8	29,0	26,4	32,1	30,5	32,1	33,3	27,4
Dépenses budgétaires totales	136,5	212,1	420,1	476,6	563,3	759,6	724,6	845,1	875,7
Solde budgétaire	16,0	36,8	-25,6	-70,4	-27,7	-147,9	100,2	81,5	-101,1

Source : Fond monétaire international, office national des statistiques.

Unité : milliards de dinars sauf indication contraire.

Tableau 1.2.1 (b)- La composition du revenu de l'état algérien (Recettes budgétaires et dons), 1999 – 2007.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
1. Recettes d'hydrocarbures	588,3	1.213,2	1.001,4	1.007,9	1.350,2	1.570,7	2.352,7	2.791,0	2.796,8
- Fiscalité pétrolière	560,2	1.173,2	956,4	942,9	1.285,2	1.485,7	2.267,7	2.705,0	2.711,8
- Dividendes versés par Sonatrach	28,1	40,0	45,0	65,0	65,0	85,0	85,0	85,0	85,0
2. Recettes hors hydrocarbures	358,4	364,9	488,6	595,3	594,6	644,1	730,0	840,6	883,1
2.1 Recettes fiscales	314,8	349,5	398,3	483,1	524,9	580,4	640,5	720,9	766,7
- Impôts sur revenus et bénéfices	72,8	82,0	98,5	112,3	127,9	148,0	168,1	241,2	258,1
Taxes sur salaires	32,6	34,9	45,5	52,7	63,3	77,4	85,6	96,1	124,9
Autres	39,6	47,1	53,0	59,6	64,6	70,6	82,6	145,1	133,2
- Impôts sur biens et services	149,7	165,0	179,3	223,5	233,9	274,0	308,8	341,4	347,4
TVA et prélèvements sur les importations	53,3	54,5	60,1	79,2	92,9	118,8	135,8	140,9	171,9
TVA et prélèvements sur activités domestiques	63,8	72,1	80,2	101,1	102,5	115,1	129,1	145,7	168,8
TVA sur produits pétroliers	10,4	11,2	10,5	9,9	5,6	5,7	5,9	4,4	0,1
Prélèvements sur produits pétroliers	20,8	25,7	27,3	32,5	30,3	31,4	37,9	40,6	4,1
Autres impôts	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	2,2	0,0	0,0	0,0
Autres taxes indirectes	1,4	1,5	0,5	0,8	0,8	0,7	0,1	9,7	2,5
- Droits douaniers	80,2	86,3	103,7	128,4	143,8	138,8	143,9	114,8	133,1
- Droit d'enregistrement et de timbres	12,7	16,2	16,8	18,9	19,3	19,6	19,6	23,5	28,1
2.2 Recettes non fiscales	43,6	15,4	90,3	112,2	69,7	63,7	89,5	119,7	116,4
- Redevances	16,5	15,4	43,7	74,6	23,6	27,0	35,1	44,4	75,4
- Dividendes de la banque centrale	27,1	0	46,6	37,6	42,1	30,0	48,7	75,3	41,0
- Autres dividendes	0,0	0	0,6	0,0	4,0	6,7	5,7	0,0	0,0
Recettes diverses	0,0	0	15,6	0,0	2,9	0,4	0,0	0,3	7,9
3. Dons									
Recettes budgétaires totales et dons	950,5	1.578,1	1.505,6	1.603,2	1.947,6	2.215,2	3.082,7	3.639,9	3.687,8
Idem, en % de PIB	29,4	38,3	35,3	35,3	37,0	36,2	40,9	43,0	39,0
Dépenses budgétaires totales	961,7	1.178,1	1.321,0	1.550,5	1.691,4	1.891,8	2.052,0	2.452,7	3108,5
Solde budgétaire	-11,2	400	184,6	52,7	256,2	323,4	1.030,7	1.187,2	579,3

Source : Fond monétaire international, office national des statistiques.

Unité : milliards de dinars sauf indication contraire.

Tableau 1.2.2- Le revenu des ménages en Algérie, 1990 – 2007.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Traitement et salaires	180,1	255,5	341,3	356	329	571	665	719	781,2
Agriculture				12	13	22	27	27	37,4
Administration				150	181	255	303	334	365,8
Autres secteur				204	235	293	335	359	378,0
En % du PIB	32,5	29,6	31,7	29,9	22,1	28,5	25,8	25,8	27,6
Revenus des travailleurs indépendants				272	342	486	619	650	723,3
Paiements de transfert				167	187	240	248	294	344,2
Revenu brut				805	858	1.296	1.532	1.663	1.848,7
Revenu disponible				712	849	1.167	1.377	1.491	1.663,3
En % de PIB 1/				61,3	57,7	59,4	55,2	54,8	58,8
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Traitement et salaires	826,5	866,1	957,0	1.030,2	1.129,3	1.229,0	1.327,3	1.411,7	1.698,7
Agriculture	39,3	39,2	42,4	43,2	47,6	51,0	70,6	75,3	89,5
Administration	394,0	410,4	464,3	500,3	551,7	595,0	632,4	681,5	797,2
Autres secteur	393,2	416,5	450,3	486,7	530,0	583,0	624,4	654,9	812,0
En % du PIB	25,5	21,0	22,5	22,7	21,4	20,1	17,7	16,6	18,3
Revenus des travailleurs indépendants	792,9	825,4	938,4	1.006,3	1.179,3	1.329,0	1.723,0	1.900,7	-
Paiements de transfert	402,7	431,3	501,4	546,4	622,0	772,0	841,7	828,0	-
Revenu brut	2.022,1	2.122,8	2.396,6	2.582,9	1.930,6	3.330,0	3.892,1	4.140,4	-
Revenu disponible	1.838,2	1.901,9	2.141,5	2.301,9	2.608,0	2.968,0	3.299,4	3.587,1	-
En % de PIB 1/	56,6	46,4	50,5	50,9	49,7	48,4	43,7	42,4	-

Source : Fond monétaire international, office national des statistiques.

Unité : milliards de dinars sauf indication contraire.

1/ Notre calcul.

1.2.3- Le revenu primaire des entreprises publiques et privées (excédent net d'exploitation), 1990 – 2007.

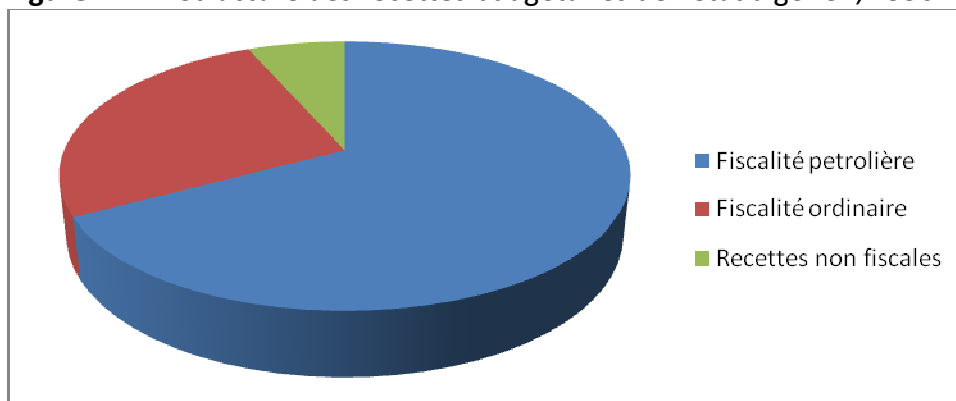
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Entreprises publiques	88,8	185,4	223,5	174,7	240,2	384,1	516,4	621,9	444,5
Structure (%)	38,4	46,5	45,2	35,8	37,9	41,8	42,3	45,9	33,7
Entreprises privées	142,7	212,8	270,9	312,7	394,5	534,4	705,6	732,6	874,1
Structure (%)	61,6	53,5	54,8	64,2	62,1	58,2	57,7	54,1	66,3
Total des profits	231,6	398,2	494,4	487,4	633,7	918,5	1.221,9	1.354,5	1.318,7
Idem, En % de PIB	41,4	46,2	46,0	40,9	42,6	46,7	48,9	49,8	46,6
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Entreprises publiques	604,1	1.180,5	1.025,5	1.045,9	1.369,8	1.693,4	2.444,1	2.888,6	3.103,5
Structure (%)	38,4	53,1	46,2	44,7	47,9	49,7	55,1	55,8	55,6
Entreprises privées	970,7	1.437,5	1.194,5	1.293,4	1.486,5	1.712,2	1.998,3	2.284,1	2.479,8
Structure (%)	61,6	46,9	53,8	55,3	52,1	50,3	44,9	44,2	44,4
Total des profits	1.574,7	1.224,3	2.219,9	2.239,4	2.856,3	3.405,6	4.442,4	5.172,6	5.583,3
Idem, En % de PIB	48,5	54,3	54,3	51,7	54,4	56,5	58,8	61,2	60,0

Source : élaboré par le chercheur à partir des données de l'office des national des statistiques.

Unité : en milliards de dinars sauf indication contraire.

En termes juridiques, les entreprises privées détiennent la part majoritaire du total des profits durant la décennie quatre vingt dix, et à partir de l'année 2000, leur part fluctue et partagent la manne avec les entreprises publiques, qui tentent de progresser et, de réaliser les parts majoritaires (55% entre 2005 et 2006). En moyenne les entreprises privées représente également 54,8% de l'excédent total au détriment des entreprises publiques qui participent avec 45,2%.

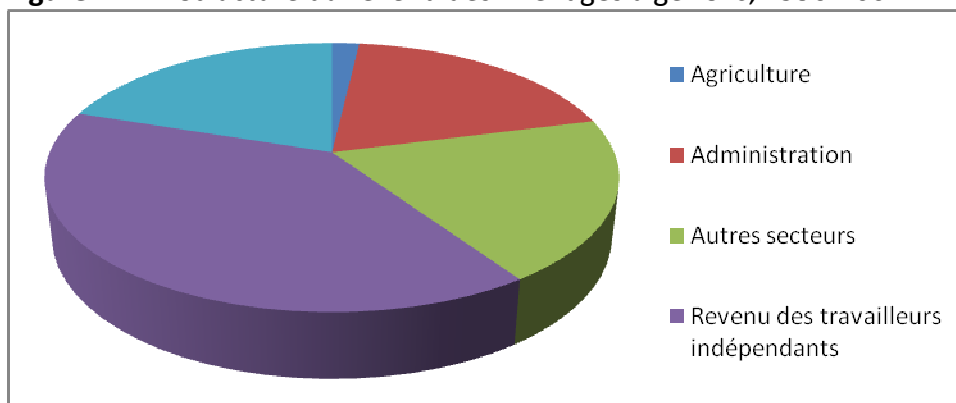
Figure 1.2.1- Structure des recettes budgétaires de l'état algérien, 1990-2007.



Source : notre construction à partir des données de l'ONS.

Sur la figure 1.1.2, on voit clairement la domination de la fiscalité pétrolière qui couvre les deux tiers des recettes budgétaires de l'état depuis 1990, alors que seulement 30% de ces recettes viennent de la fiscalité ordinaire.

Figure 1.2.2- Structure du revenu des ménages algériens, 1990-2007.

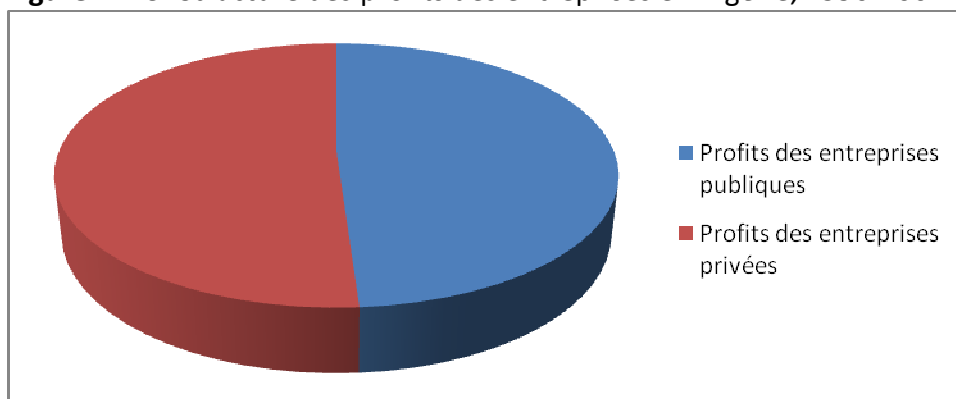


Source : notre construction à partir des données de l'ONS.

D'après la figure 1.2.2, les revenus des ménages sont composés premièrement de revenus des travailleurs indépendants qui représentent en moyenne 40% durant la période 1990-2007, et de traitements et des salaires qui représentent à leur tour 41% durant la même période. Les salaires distribués également dans le secteur public constituent la part importante d'une valeur estimée à 20%.

Les entreprises privées semblent un peu majoritaires dans le partage des profits avec les entreprises publiques qui détiennent en moyenne 45% du total des profits entre 1990 et 2007.

Figure 1.2.3- Structure des profits des entreprises en Algérie, 1990-2007.



Source : notre construction à partir des données de l'ONS.

1.2.4 Produit intérieur brut, affectation et croissance :

En matière de croissance, dès l'ouverture, l'économie algérienne connaît une récession de 1,3% enregistrés en 1990, et deux autres de 0,9% et 1,9% marquées en 1993 et 1994 respectivement. Et à partir de 1995, la croissance réalise des taux positifs, elle est en moyenne de 2,6% en cours de la période 1990-2007. Cette croissance qui est tirée essentiellement par le secteur d'hydrocarbures permet au PIB d'augmenter rapidement (variation annuelle moyenne de 18,3%) et de dépasser le cap de 9000 milliards de dinars. Les secteurs hors hydrocarbures présentent également 61% en moyenne du PIB global, malgré qu'ils reculent ces dernières années. Ces secteurs tentent d'accroître, notamment celui des travaux publics et de transport, et le secteur agricole. La valeur de la taxation qui ne cesse d'augmenter, sa part du PIB demeure faible et en recul ces dernières années, puisqu'elle égale à 5,7% en 2007, après qu'elle a été estimée à 8,9% en 1990.

En termes d'affectation du PIB global, la consommation des ménages est la composante la plus importante du PIB avec une propension annuelle moyenne de 46,8% depuis 1990, malgré qu'elle recule ces dernières cinq années. Suivi directement par les investissements qui avancent annuellement, et qui présentent en moyenne 29% du PIB durant cette période. De leur côté les dépenses gouvernementales s'élèvent fortement entre 1990 et 1998 répondant également aux besoins du trésor public, puis se ralentissent au cours de la période 1998-2001, et reviennent à la forte hausse à partir de l'année 2001.

Cette hausse des dépenses publiques peut être due aux applications du programme du soutien à la croissance économique¹¹ engagé par l'état en vue de stimuler l'investissement public. Ce dernier a été renforcé par un autre programme complémentaire initié en 2004 doté d'une enveloppe financière de 50 milliards de dollars afin de répondre au déficit infrastructurel. En moyenne, les dépenses publiques détiennent une part près de 15% du PIB global depuis 1990. Le dernier composant est le solde commercial au sens large. Cet écart de ressources importantes qui dépend toujours d'exportations d'hydrocarbures participe fortement depuis le début du troisième millénaire (21.3% en 2000) jusqu'à atteindre 27,4% en 2006, contrairement aux résultats réalisés au cours de la période 1990-1998, ce qui donne un taux moyen de 8,9% du PIB entre 1990 et 2007.

Tenant compte de la croissance démographique, le revenu par tête, après avoir enregistré une valeur de 2395 \$ en 1990, descend sous la barre de 2000 \$ et fluctue. Il remonte légèrement en 2003 avec une valeur de 2136 \$, pour qu'il atteigne des niveaux record en 2007 estimés à plus de 3000 \$.

11. Il s'agit d'un programme mené par l'état qui se chiffre à plus de 80 milliards de dollars destiné à financer l'investissement public.

Tableau 1.2.4- La composition du PIB en Algérie, 1990 – 2007.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Consommation	127,4	235,8	250,5	244,6	334,2	503,4	727,7	818,5	638
Investissement	361,4	485,6	642,3	758,4	1.018,1	1.282,6	1.554,8	1.677,3	1965
Dépenses publiques	67,3	60,7	66	69,4	69,1	65,2	62,3	61,4	69,4
Exportations des biens et services	47,8	78,2	80,3	90,0	122,4	180,6	212,3	228,1	227
Importations des biens et services	536,6	799,7	973,1	1.093,0	1.474,7	1.966,5	2.494,8	2.716,4	2830
Hydrocarbures	304,6	398,1	519,7	594,1	825,6	1.097,4	1.316,8	1.386,7	1557
Hors - hydrocarbures	151,0	232,3	274,7	301,2	467,6	632,3	661,1	699,0	774
En % de PIB 1/	89,3	124,3	165,3	202,0	247,1	309,7	356,4	391,4	504
Droits et taxes à l'importation	103,3	244,3	263,6	251,6	349,4	539,8	770,7	847,2	652
PIB nominal	138,6	199,3	250,2	255,9	418,6	612,7	610,1	607,9	656
	28,4	49	21,7	12,3	34,9	33,3	26,8	8,8	4,2
	-1,3	0,1	2,2	-1,9	-0,9	3,9	3,8	1,3	5,1
PIB nominal %	2.395,1	1.689,2	1.697,4	1.856	1.542	1.498	1.643	1.658	1633
PIB réel%									
PIB par tête en USD									
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hydrocarbures	891	1.616	1.444	1.477,0	1.868,9	2.319,8	3.352,9	3.882,2	4.089,3
Hors - hydrocarbures	2.131	2.232	2.507	2.667,3	2.975,5	3.369,9	3.697,1	4.121,3	4.686,1
En % de PIB 1/	65,6	54,4	59,1	58,9	65,8	54,9	49,0	48,7	50,4
Droits et taxes à l'importation	226	250	284	377,5	403,1	446,2	494,0	457,0	530,6
PIB nominal	3.248	1.099	4.242	4.521,8	5.247,5	6.135,9	7.544	8.460,5	9.306,2
Consommation	1.671	1.714	1.848	1.988,3	2.125,0	2.369,1	2549,0	2.688,9	2.948,1
Investissement	860	118	1.149	1.386,4	1590,1	2.034,2	2380,0	2.501,3	3.220,4
Dépenses publiques	544	560	625	700,4	777,5	846,9	865,7	954,4	1.062,9
Exportations des biens et services	912	1.735	1.551	1.605,8	2009,0	2.462,9	3.569,6	4.147,4	4.400,9
Importations des biens et services	738	829	931	1.159,2	1254,0	1.577,1	1.820,4	1.831,5	2.326,1
PIB nominal %	14,7	26,2	3,5	6,6	16,1	16,9	22,9	12,1	10,0
PIB réel %	3,2	2,2	2,6	4,7	6,9	5,2	5,1	2,0	3,0
PIB par tête en USD	1.627	1.795	1.781	1.817	2.136	2.624	3.122	3.397	3.934

Source : Banque mondiale, Fond monétaire international.

Unité : milliards de dinars sauf indication contraire.

1/ Notre calcul.

Conclusion :

Depuis le début des années 90, et sous les impulsions accrues de la mondialisation, les réformes économiques ont principalement pour objectif de transformer l'économie algérienne centralisée à une économie libérable ouverte. La démonopolisation du commerce extérieur a vraiment amplifié les échanges extérieurs et a permis par suite de renforcer le degré de l'ouverture économique. Cette ouverture de l'économie algérienne est réellement vécue dès l'entrée en vigueur de l'accord d'association signé avec l'union européenne le principal partenaire de l'Algérie.

Dans l'ensemble, sur cette période, l'équilibre extérieur a été globalement maîtrisé, les indicateurs du commerce extérieur réalisent des performances, de même que l'orientation de la structuration des importations. Ces résultats positifs demeurent encore très fragiles puisque les capacités d'exportation hors hydrocarbures sont très faibles.

Au plant interne, s'agissant également de la structuration des revenus, on note en premier lieu le revenu de l'état. Les efforts en matière de recettes budgétaires et l'amélioration de celles-ci par le biais de la hausse du rendement fiscale reste timide, car la fiscalité ordinaire n'est pas encore élargie, et les rentrées connaissent une perte de ressources au niveau des droits douaniers perçus sur les importations en raison de l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'union européenne, et de la préparation pour l'adhésion prochaine l'O.M.C. Pour le deuxième type de revenu, celui des ménages dont la structure change un peu au cours ces dernières années. Ce changement est du à la contraction du poste des traitements et salaires principal composant des dépenses courantes, tenant compte également l'effet du poids salarial dans les dépenses budgétaires totales. Le même scénario est observé sur la structure des profits des entreprises algériennes, un petit changement en faveur des entreprises publiques ces trois dernières années.

Par conséquent, la composition du produit intérieur brut par type de revenu reste presque inchangeable et formée essentiellement des excédents nets de ces entreprises. La même chose à constater pour la composition sectorielle de ce produit qu'en terme nominal ou réel, le secteur d'hydrocarbures tire l'essentiel de la croissance économique en dépit des tentatives d'autres secteurs. De telles structures pour le commerce extérieur ou bien pour les revenus cherchent toujours à des explications aux fins du bon fonctionnement de l'économie algérienne face à l'ouverture.

CHAPITRE 2

EQUILIBRE GENERAL EN ECONOMIE OUVERTE

LE MODELE IS/LM/BP

Déterminer l'équilibre macroéconomique en économie ouverte du point de vue théorique, c'est comprendre comment se construisent au niveau de l'économie en général et à un moment donné, les variables clés qui peuvent intervenir. On sait que dans une économie fermée, l'équilibre est fait sous deux conditions d'équilibre : un équilibre sur le marché des biens représenté par la courbe IS, et un équilibre sur le marché monétaire représenté par la courbe LM, à partir des interactions entre des variables fondamentales que sont le niveau de la production, le taux d'intérêt, le taux d'emploi, et le niveau des prix.

Cependant, quand l'économie s'ouvre à l'extérieur, il faut additionner une troisième condition d'équilibre : l'équilibre de la balance des paiements et du marché de change. Un équilibre illustré également par la courbe BP pour être ajoutée aux courbes IS et LM. C'est le modèle IS/LM/BP, un modèle standard connu sous le nom : modèle M-F en référence aux Mandel et Fleming qui en sont à l'origine (1962 et 1963), une extension du modèle IS/LM dans le cas d'une économie ouverte.

Quand nous pensons à l'ouverture, nous devons distinguer entre la demande intérieure et la demande globale de biens nationaux, car une partie de la demande intérieure est satisfaite par l'importation de biens étrangers, de même une partie de biens nationaux vient de l'exportation de ces biens vers l'étranger. Cela veut dire, qu'une variation de la demande étrangère peut affecter le niveau des exportations et donc un changement est subi de la demande globale. Et une variation de la demande locale va induire nécessairement une modification du niveau des importations, et par suite un changement aussi de la demande globale. En d'autres termes, une expansion ou récession étrangère peut influencer la balance commerciale du pays, qui peut elle-même influencer la demande globale de ce pays. Une analyse théorique du marché des biens et du marché monétaire suite à l'ouverture commerciale sera l'objet principal de ce chapitre.

Notre point de départ sera l'exposé du modèle IS/LM/BP qui correspond à l'équilibre général en économie ouverte, en interprétant l'effet de l'équilibre externe. Ensuite, nous assisterons aux différents problèmes qui peuvent entraver le fonctionnement de cette économie ouverte.

2.1 L'exposé du modèle IS/LM/BP :

Avant de montrer les incidences de l'ouverture sur les courbes IS et LM, un petit rappel doit être présenté à propos des conditions d'équilibre en économie fermée.

Si on note P la production globale vendue par les entreprises et D la demande globale des agents économiques, l'équilibre général implique $P=D$. L'offre doit nécessairement être égale à la demande. Au sens macroéconomique, l'offre vendue P doit être égale au revenu Y des agents économiques, puisque la vente de cette production procure des revenus distribués à ces agents. Cette égalité entre l'offre et la demande peut être écrite donc par l'équation :

$$Y=C(Y-T,i) + I(Y,i) + G$$

Le revenu résultant de la vente de production faite par les entreprises induit une demande globale qui lui avoir le même niveau. Cette demande est composée de la consommation des ménages C, et de l'investissement privé I et public G.

En introduisant l'épargne comme variable déterminante de l'investissement et déterminée par le revenu, l'équation précédente peut être réécrite de la façon suivante :

$$S(Y-T, i)= Y-T-C (Y-T,i)$$

Cette équation montre que l'équilibre sur le marché des biens peut être exprimé par l'égalité entre l'épargne des ménages S et la différence qui existe entre le revenu disponible (Y-T) et la consommation C. Puisque l'investissement global égale à la différence entre le revenu et la consommation, cet équilibre peut être interprété finalement par une équation équivalente :

$$S (Y-T, i)= I (i, Y) +G-T(\mathbf{IS})$$

Sur le marché monétaire, la condition d'équilibre part de l'équation :

$$M= PY(\mathbf{LM})$$

Qui indique que l'offre de monnaie déterminée par une masse monétaire donnée M_s doit être égale à la demande monétaire M_d frappée par le revenu nominal. L'équilibre sur ce marché exige que plus le revenu augmente, plus la demande monétaire est élevée, et donc plus le taux d'intérêt d'équilibre est élevé. Cette relation positive entre le revenu et le taux d'intérêt est illustrée généralement par une courbe croissante dite LM.

2.1.1 L'effet de l'ouverture extérieure sur IS et LM :

- L'effet sur la courbe IS :

Maintenant, si on considère les échanges extérieurs, la condition d'équilibre du marché des biens et services affirmée par la première équation devient :

$$Y= C_0 + c Y + b I + G+X-M$$

Nous rappelons aussi que les fonctions d'exportation X et d'importation M sont :

$$X = X(e_r, Y^*) = x_1 e_r + x_2 Y^*$$

$$M = M(e_r, Y) = m_1 e_r + m_2 Y$$

En remplaçant X et M par leurs valeurs dans l'équation (1), on trouve :

$$Y = C_0 + cY + bi + G + x_1 e_r + x_2 Y^* - m_1 e_r - m_2 Y \quad (2)$$

$$\text{Equivalent de : } Y - cY + m_2 Y = C_0 + bi + G + x_1 e_r + x_2 Y^* - m_1 e_r$$

$$\text{Et : } bi = Y(1 - c + m_2) - (C_0 + G + x_1 e_r + x_2 Y^* - m_1 e_r)$$

On peut donc déduire i en fonction de Y :

$$i = (s + m_2)/b \cdot Y - (C_0 + G + x_1 e_r + x_2 Y^* - m_1 e_r)/b \quad (3)$$

Cette fonction est l'équation IS en économie ouverte. La pente est toujours négative mais elle devient $(s + m_2)/b$ au lieu de s/b , donc elle est plus forte qu'en économie fermée. Ce qui veut dire aussi que l'effet du taux d'intérêt est moins fort en économie ouverte qu'en économie fermée en raison d'une fuite occasionnée par les importations (propension à importer) qui va réduire le multiplicateur d'investissement, car une partie de demande intérieure stimule le revenu étranger au détriment du revenu intérieur. De même, les variations de l'investissement induites par les changements du taux d'intérêt i auront un effet de stimulation sur le produit intérieur plus faible quand l'économie s'ouvre.

Les mouvements des exportations et des importations exercent donc des changements sur le positionnement de la courbe IS. Une hausse autonome de l'activité et de la demande à l'étranger Y^* déplace IS vers la droite. Une hausse du taux de change réel élève les exportations ($x_1 e_r$ s'élève) et réduit les importations ($m_1 e_r$ diminue), la demande étrangère nette s'élève et IS se déplace vers la droite.

Par conséquent, une dépréciation de la monnaie nationale (augmentation de e), ou bien un taux d'inflation à l'intérieur plus faible à celui à l'étranger déplace IS vers la droite. Et inversement, une appréciation ou une hausse du niveau général des prix à l'intérieur par rapport à l'étranger déplacent IS vers la gauche.

- L'effet sur la courbe IS :

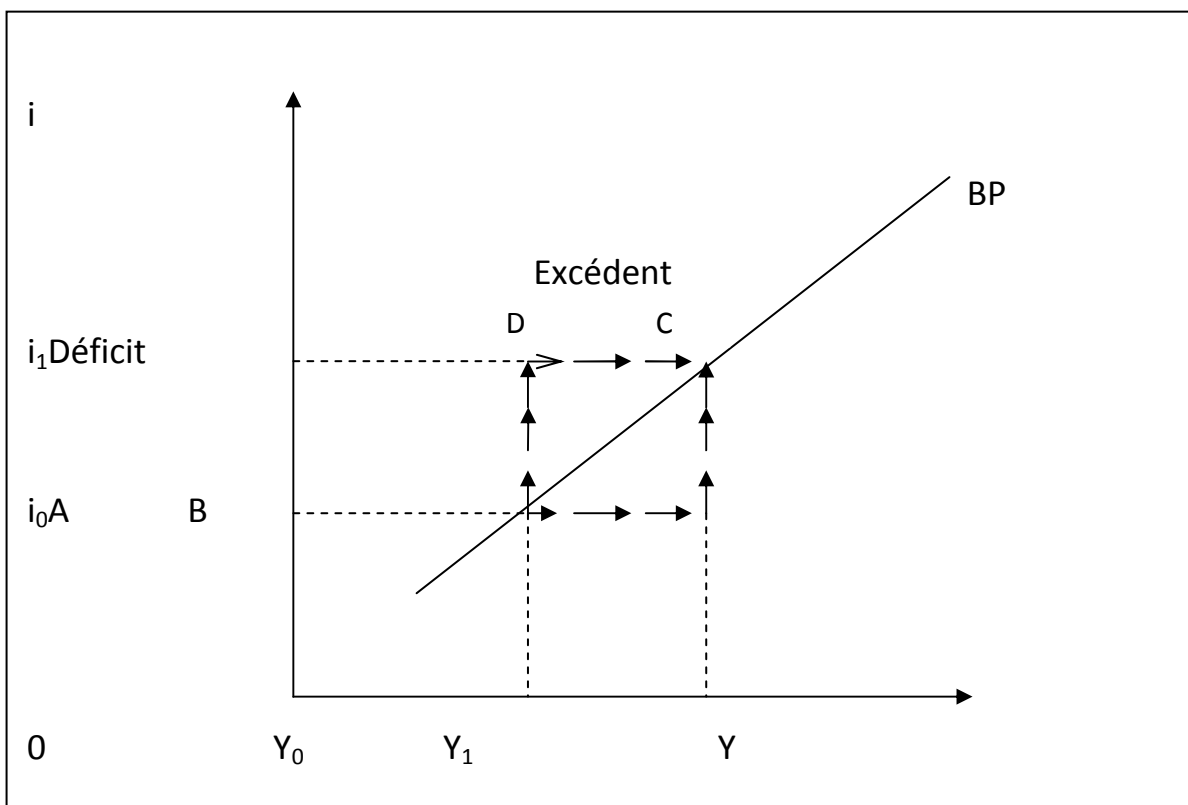
Quand l'économie s'ouvre, l'impact de la variation des réserves de change sur l'offre monétaire M est évident. Rappelant que cette offre peut être effectuée par deux éléments : crédit interne CI et réserve de change R. L'offre réelle de monnaie est donc :

$$M/P = (CI + R)/P \quad (4)$$

La détermination de l'offre monétaire est une variable endogène dans le cadre d'exercice de la politique monétaire interne. En régime de change parfaitement fixe, les fluctuations des réserves de change exercent un effet direct sur l'offre de monnaie.

Ainsi, un surplus des paiements extérieurs correspond à une entrée nette de devises qui devra être convertie en monnaie nationale à un taux constant. Ce qui va élever l'offre réelle de monnaies et déplacer la courbe LM vers la droite. Un déficit des paiements extérieurs correspond à une sortie nette de devises qui devra être offerte en monnaie nationale à un taux constant. Cette conversion de la monnaie nationale en devises va réduire l'offre réelle de monnaies et déplacer donc la courbe LM vers la gauche.

Figure 2.1.2- La construction de la courbe B.P.



Source :T.Généreux, 2000, économie politique, les fondamentaux, Paris.

Par contre, en régime de change parfaitement flexible, l'offre de monnaie n'est plus affectée par la balance des paiements. Puisque le taux de change s'ajuste de façon automatique pour que toute demande ou offre nette soit annulée; la monnaie nationale qui circule ne reçoit aucun effet d'une telle position de la balance des paiements; la courbe LM peut être déplacée par d'autres facteurs tel que le niveau général des prix.

2.1.2 La construction de la courbe BP :

Partant de la condition d'équilibre de la balance des paiements représentée par l'équation :

$$BP = BC + BK \quad (5)$$

La balance des paiements est composée de deux balances : la courbe des transactions courantes BC et la balance des capitaux BK. La première balance est dépendante du revenu Y , et la deuxième est dépendante du taux d'intérêt. Ajoutant l'effet du taux de change réel e , et du taux d'intérêt étranger i^* , l'équilibre de la balance des paiements se définit par une intersection entre Y et i .

-La construction logique de la courbe BP :

La courbe BP met en relation positive le taux d'intérêt et le revenu qui assure l'équilibre de la balance des paiements globale (BC+BK). Sur la figure 2.1.2, on peut vérifier la nature positive de cette relation. Partant du point d'équilibre A où $BP=0$. Si le revenu s'élève passant de Y_0 à Y_1 , les importations s'élèvent et donc la propension à importer augmente ($m_2 Y$ augmente). Et puisque les exportations restent stagnées, la hausse du revenu Y induit un déficit de la balance courante, et on se situe donc au point B où $BC < 0$.

Cependant, ce déficit de la balance courante peut être compensé par l'emprunt des capitaux. Un excès de demande de capitaux va nécessairement élever le taux d'intérêt intérieur par rapport au taux d'intérêt étranger pour qu'il soit attractif. La hausse du taux d'intérêt i se continue jusqu'à l'annulation de l'entée nette des capitaux qui finance le déficit enregistré par la balance courante, et on se déplace donc du point B au point C. Une relation croissante doit être établie entre le revenu et le taux d'intérêt pour que l'équilibre de la balance des paiements soit réalisé.

La nature positive de cette relation peut être affirmée si on raisonne à partir de la hausse du taux d'intérêt. Le passage de ce dernier de i_0 à i_1 attire les capitaux étrangers et fait un surplus de la demande des capitaux (point D). Pour que ce surplus soit annulé, un déficit de BC est supposé afin qu'il puisse compenser le surplus de BK. Ce déficit exige une hausse de Y qui favorise les importations, et on se déplace du point D au point C.

De cette figure on confirme deux points importants :

1. Tout point situé à gauche de BP correspond à un excédent de la balance des paiements poussé, soit par un taux d'intérêt plus élevé pour un niveau de revenu donné, soit par un niveau de revenu plus bas pour un taux d'intérêt donné.
2. Tout point situé à droite de BP correspond à un déficit de la balance des paiements poussé, soit par un niveau de revenu plus élevé pour un taux d'intérêt donné, soit par un niveau de revenu et un taux d'intérêt plus faibles.

-La construction formelle de la courbe BP :

Partant de l'équation d'équilibre de BP : $BP = BC + BK = 0$, on peut récrire cette équation en introduisant les déterminants des exportations et des importations, on a donc :

$$BC + BK = X(e_r, Y^*) - M(e_r, Y) + R_{T,F} + BK(i - i^* + e) = 0 \quad (6)$$

Pour que la balance des paiements soit équilibrée, il faut que la somme de la balance commerciale ($X - M$), du solde de transferts de revenus et de facteurs de production ($R_{T,F}$), et de la balance des capitaux (BK) soit nulle.

Pour l'instant, on élimine $R_{T,F}$ de l'analyse. Cette variable qui dépend de l'exportation et de l'importation de facteurs de production (travail et capital) est considérée comme variable exogène dans notre analyse, car elle peut être peu influencée par les mouvements de Y et de i . On retient alors que les équations d'exportations et d'importations et de la balance des capitaux :

$$(x_1 e_r + x_2 Y^*) - (m_1 e_r + m_2 Y) + K(i - i^* + e) \quad (7)$$

Pour exprimer i en fonction de Y , on peut récrire l'équation (7) par :

$$K(i - i^* + e) = - (x_1 e_r + x_2 Y^*) + (m_1 e_r + m_2 Y) = - x_1 e_r - x_2 Y^* + m_1 e_r + m_2 Y$$

$$\text{Ou bien : } K(i - i^* + e) = - x_1 e_r - x_2 Y^* + m_1 e_r + m_2 Y$$

En divisant les deux cotés par K, on obtient :

$$i = i^* - \hat{e} + (1/K)(-x_1 e_r - x_2 Y^* + m_1 e_r) + (m_2/K)Y \quad (8)$$

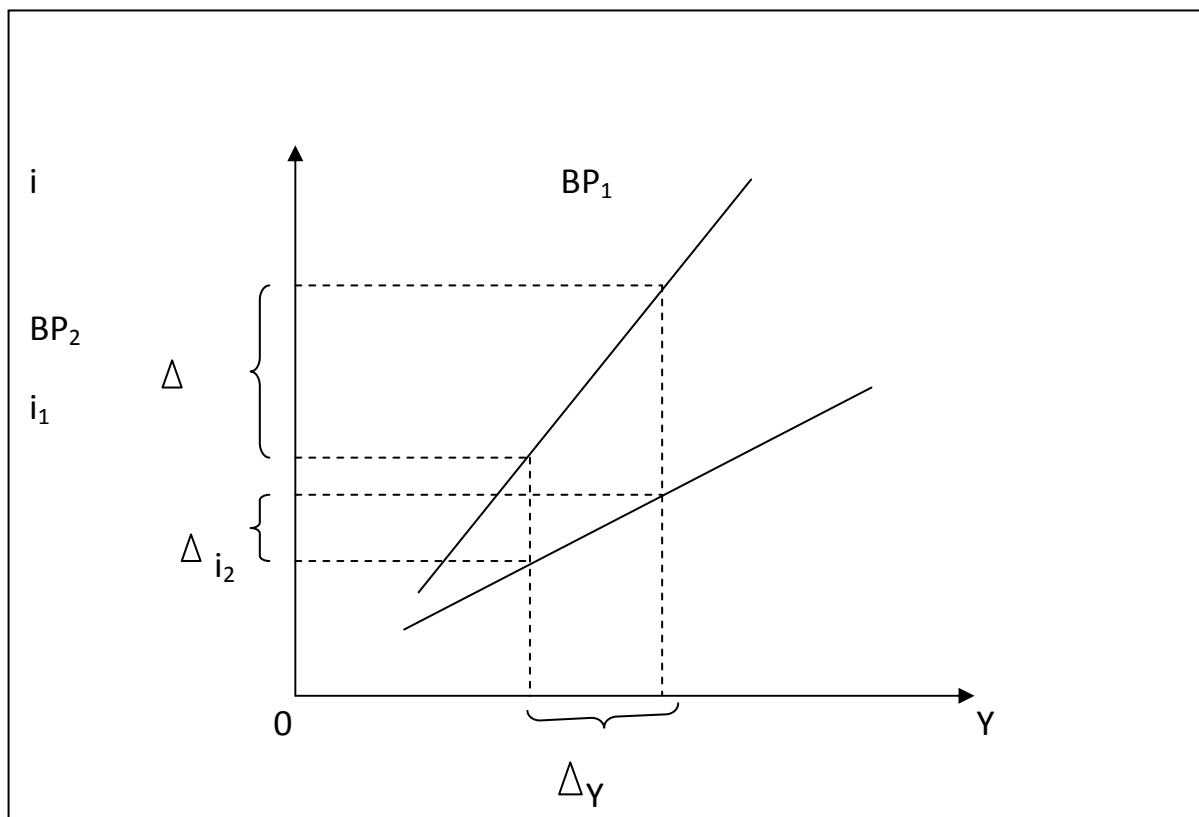
La relation (8) est l'équation de BP qui relie également i avec Y . Une équation de type : $i = aY + b$. La pente est positive (m_2/K), puisque l'élasticité-revenu des importations m_2 est positive, et l'élasticité-intérêt des entrées nettes des capitaux K est aussi positive.

2.2 L'interprétation et le déplacement de la courbe BP :

2.2.1 L'interprétation de courbe BP :

Quel sens de la pente de BP (M_2/k) dans la relation taux d'intérêt- revenu? S'appuyant sur la figure 2.2.1, examinons nous les effets de la variation du revenu (ΔY) sur le changement du taux d'intérêt (Δi) en rapport avec la situation de la droite BP. On voit clairement que le taux d'intérêt reçoit deux changements différents suite à une même variation du revenu (ΔY): un changement important Δi_1 en cas d'une pente de BP forte, et un changement limité Δi_2 en cas d'une pente de BP faible. Deux faits peuvent être la cause de ce phénomène:

Figure 2.2.1- L'interprétation de la pente de B.P.



Source : T.Généreux, 2000, économie politique, les fondamentaux, Paris.

1. Le premier, est que la hausse du revenu induit une hausse des importations, et résulte donc un déficit de la balance courante BC. Et si la demande pour ces importations est élastique au revenu Y , le déficit de BC à financerse renforcera.

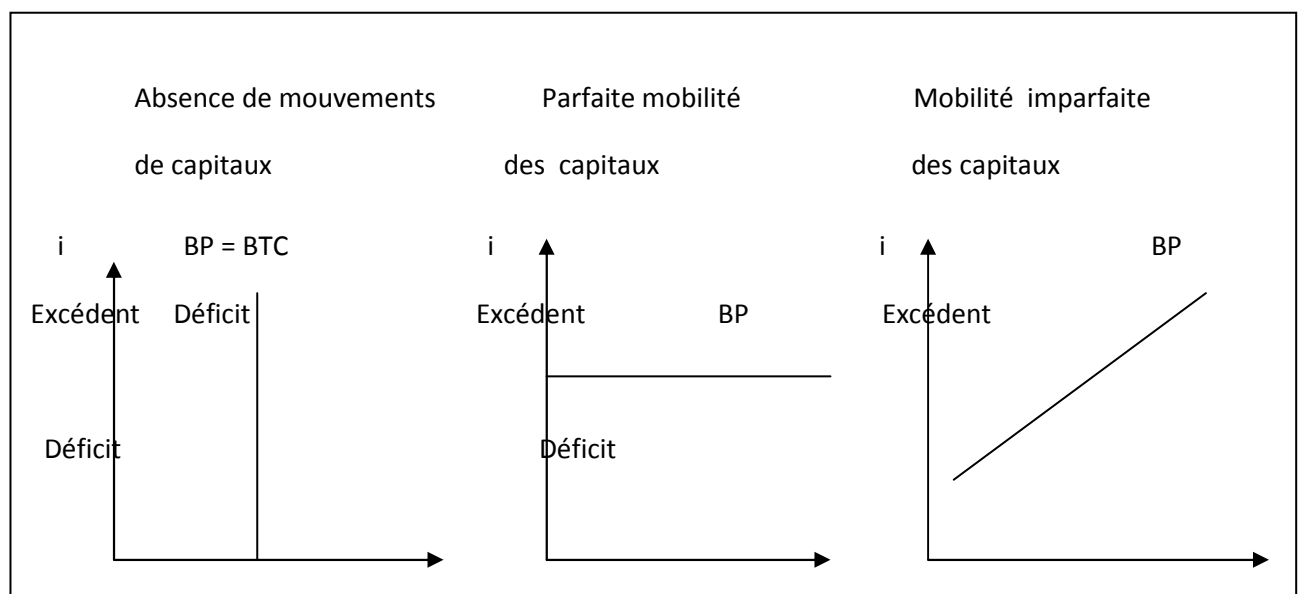
2. le déficit de BC renforce la demande de capitaux étrangers conduisant à une hausse du taux d'intérêt intérieur par rapport au taux d'intérêt étranger moyennant du degré de la sensibilité de ces capitaux. Si ces derniers sont plus sensibles et mobiles, le taux d'intérêt sera plus faible.

On arrive à conclure qu'une demande d'importation plus élastique au revenu et une offre de capitaux plus inélastique vont automatiquement exercer un effet sur la pente de BP et sur le taux d'intérêt. Cette conclusion peut être tirée de l'équation de la courbe de BP. Il est d'autant plus élevé que le taux d'ouverture commerciale m_2 est fort, et que le taux d'ouverture financière K est faible.

L'examen du deuxième indicateur K , permet de distinguer trois cas pour le positionnement de BP selon bien sûr le degré du mouvement des capitaux.

Comme il est affiché sur la figure 2.2.2, il peut avoir une immobilité de capitaux, car une telle absence d'échange de capitaux entre les résidents du pays et le reste du monde rend la demande de capitaux en rapport au taux d'intérêt inélastique (K tend vers 0) ; la droite BP est verticale et constituée uniquement par la balance courante ($BP=BC$). Le deuxième correspond à une parfaite mobilité internationale des capitaux. Une sensibilité infinie de l'offre de capitaux au taux d'intérêt, et une petite variation de i résulte une grande réaction infinie des capitaux. Dans cette situation, l'effet du changement du revenu sur le taux d'intérêt est totalement neutre. Ce dernier reste lié au taux d'intérêt international maintenu par la sensibilité infinie des capitaux, puisque $K=+\infty$, $1/K=0$ et $m_2=0$, l'équation (8) devient alors : $i = i^* - \hat{e}$

Figure 2.2.2- L'interprétation de la position de B.P.



Source : T.Généreux, 2000, économie politique, les fondamentaux, Paris.

C'est-à-dire que le taux d'intérêt est également le taux d'intérêt étranger^{*} corrigé par la variation du taux de change nominal. Et on assiste à une droite horizontale (figure 2.2.2). Le troisième cas est le plus réaliste, et qui correspond à une mobilité imparfaite, plus ou moins grande des capitaux.

2.2.2 Le déplacement de BP :

Partant de l'équation de BP, nous pouvons déduire quatre facteurs qui peuvent exercer des effets sur le positionnement de BP et donc sur le taux d'intérêt sans avoir aucun changement du revenu Y. Il s'agit également de : le revenu ou la demande étrangère Y^* , le taux de change réel e_r , le taux d'intérêt étranger i^* , et le taux de change anticipé \hat{e} .

-La demande étrangère :

Un accroissement du revenu étranger ($\Delta Y^* > 0$) élève la demande étrangère et donc stimule les exportations de la nation, ce qui améliore la balance courante. L'équilibre de la balance des paiements exige dans ce cas un déficit compensateur de la balance des capitaux. La hausse de l'offre monétaire entraînée par l'excédent de la balance courante va réduire le taux d'intérêt. Cette réduction de i favorise graduellement les sorties de capitaux en renforçant le déficit de la balance courante. Ce mécanisme résulte finalement une baisse du taux d'intérêt et donc BP se déplace vers la droite, sans avoir aucune variation de Y.

- le taux de change réel :

Une hausse du taux de change réel (à l'incertain) rend les biens nationaux plus compétitifs, donc elle favorise les exportations et limite les importations. Un excédent de la balance courante est résulté, et qui est accompagné d'une augmentation de l'offre monétaire en réduisant ainsi le taux d'intérêt. Cette réduction de i conduit à des sorties nettes de capitaux et un déficit de la balance des capitaux qui compense le surplus de la balance courante pour ramener la balance des paiements à l'équilibre. La conséquence est que la hausse de e_r finit par une baisse de i et un déplacement de BP vers la droite quelque soit le niveau de Y.

Puisque le taux de change réel e_r est le produit du taux de change nominal e par le rapport du niveau général des prix étrangers et intérieurs (P^*/P). Un changement de e_r peut être provoqué par l'un de ces trois éléments. Une hausse de e (dépréciation ou dévaluation de la monnaie nationale) ou accroissement du rapport des prix élèvent e_r et déplacent donc BP vers la droite. Et inversement, une baisse de e (appréciation ou réévaluation de la monnaie nationale), ou une baisse rapport des prix déplacent donc BP vers la gauche.

- Le taux d'intérêt étranger

Une hausse de i^* fait sortir les capitaux vers l'extérieur et rend la balance des capitaux déficitaire. Le retour de BP à l'équilibre avec un taux d'intérêt constant exige un surplus de BC qui doit compenser le déficit de BK. Ce surplus implique un recul de Y pour une limitation possible des importations quelque soit le niveau de i , si non ce dernier doit être supérieur au i^* . Dans ces situations la courbe BP se déplace vers la gauche.

- Le taux de change anticipé :

Supposant qu'une baisse prévue du taux de change (appréciation de la monnaie nationale), les agents économiques iront à la détention de la monnaie étrangère. Les entrées

de devises vont améliorer la balance des paiements et déplacer donc BP vers la droite. Mais le gouvernement peut intervenir par un accroissement du taux d'intérêt qui compense la perte de change pour le rééquilibrage de BP qui se déplace vers la gauche.

Ce qu'il faut savoir est qu'un déplacement de BP vers la droite est provoquée par toute variable qui améliore la balance des paiements (favorise les entrées de devises), et un déplacement de BP vers la gauche est provoquée par toute variable qui détériore la balance des paiements (favorise les sorties de devises).

2.2.3 L'équilibre externe et l'équilibre interne :

Entre le déséquilibre externe (excédent ou déficit de BP) et le déséquilibre interne (inflation ou sous-emploi), l'économie du pays peut se retrouver dans l'une de quatre situations possibles : excédent-sous-emplois, excédent-inflation, déficit-sous-emploi, ou déficit-inflation.

Sur la figure 2.2.3, les quatre situations sont identifiées dans le modèle IS-LM en divisant l'espace en quatre zones correspondant aux quatre situations indiquées. Ainsi, la réalisation de l'équilibre externe passe souvent en termes de la balance courante, car l'équilibre de BP peut être masqué par l'endettement extérieur du pays qui est destiné à compenser le déficit de BC. Pour rembourser ses dettes, le pays doit dégager un excédent de la balance courante surtout quand il s'agit d'endettement à long terme. C'est pour cette raison que les autorités accentuent leurs politiques économiques pour un équilibre de la balance courante. Cet équilibre représenté également par une droite verticale (voir figure 2.2.2) est tributaire uniquement du revenu. Et en cas d'immobilité des capitaux, la courbe BP devient simplement la droite BC.

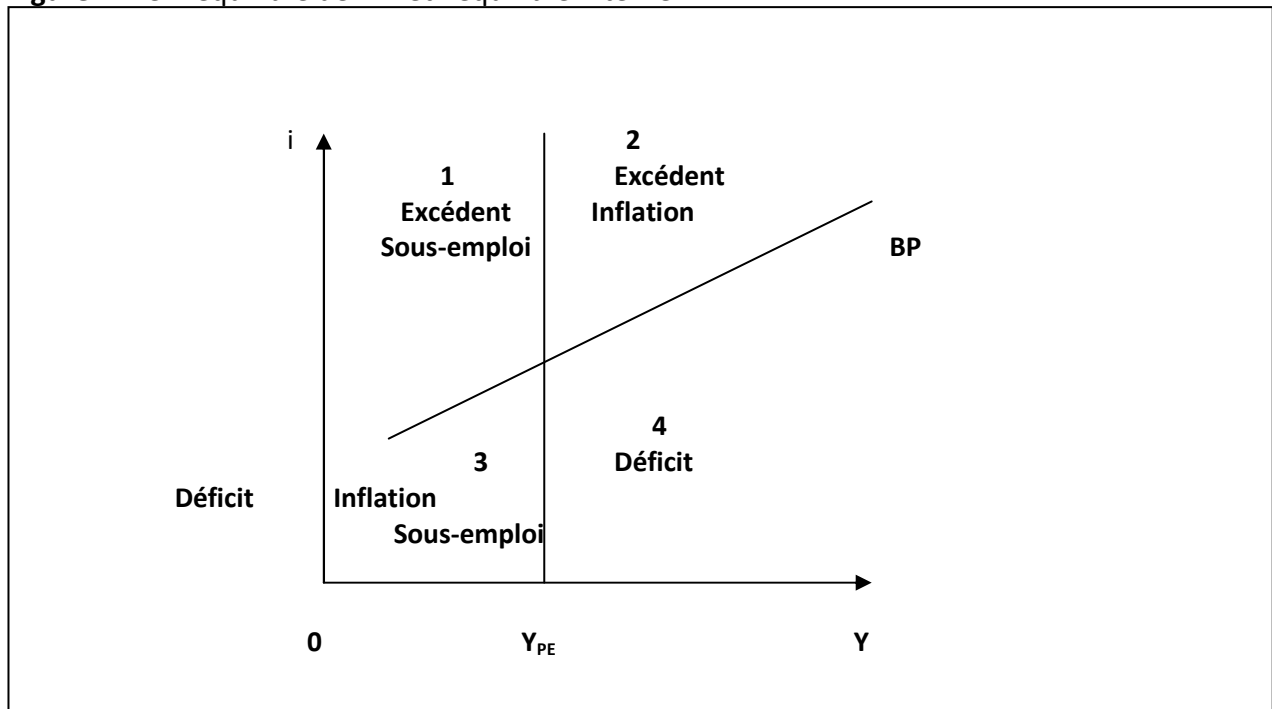
Par conséquent, nous distinguons deux cas de dilemme qui peuvent s'exister, un cas d'une économie qui a une balance des paiements structurellement excédentaire, et un cas d'une économie dont la balance des paiements est structurellement déficitaire.

1-En cas d'un pays structurellement excédentaire. Ce pays tient un surplus permanent dans sa balance des transactions courantes. Le niveau du revenu qui assure d'équilibre de cette balance des peut-être supérieur au niveau du revenu du plein-emploi.

-En zone 1, une situation d'une récession accompagnée d'un excédent externe, une expansion du revenu est indispensable menée par une politique économique expansionniste pour réduire simultanément l'excédent et le chômage, et donc rapprocher du plein emploi.

-En zone 2, une situation d'une expansion et un excédent externe. On trouve ici une contradiction en matière de choix de politique économique, car l'exercice d'une politique restrictive va freiner le taux d'inflation et donc limiter le taux d'emploi, mais un renforcement de l'excédent est probable; l'exercice d'une politique expansionniste réduit l'excédent externe, donc rapprochement à d'équilibre de la balance courante, mais renforce encore l'inflation.

Figure 2.2.3-L'équilibre de B.P et l'équilibre interne.



Source : F. Genereux, 2000, économie politique, les fondamentaux, Paris.

2-En cas d'un pays structurellement déficitaire. Le pays ne peut stimuler l'activité et rapprocher du plein emploi sans tirer la demande intérieure, et sans avoir une forte propension à importer pour lui permettre de développer un déficit des transactions courantes. Dans ce cas là, le revenu qui assure l'équilibre de balance courante est inférieur au niveau du revenu du plein-emploi.

-En zone 3, une situation de déficit extérieur et de récession, encore une contradiction qui existe entre l'équilibre interne et l'équilibre externe. Les pouvoirs publics sont amenés à choisir entre une politique expansionniste qui réduit le chômage mais accélère le déficit extérieur, et une politique restrictive qui réduit ce déficit mais accélère le chômage.

-En zone 4, c'est la situation de déficit extérieur et d'inflation. Le gouvernement doit adopter une politique restrictive pour absorber le déficit de la balance courante en limitant les importations, et pour freiner l'inflation en augmentant le taux d'intérêt.

Dans les situations : 1 et 4, il n'a pas de dilemme de politique économique. Le choix de la politique à adopter est unique, puisqu'il permet de se rapprocher simultanément des équilibres interne et externe. Alors que dans les deux autres situations, le dilemme de politique économique conduit les gouvernements à prendre une tendance à une telle situation. C'est pour cela qu'on trouve des pays qui luttent contre le chômage, en laissant le déficit extérieur se développer, et en acceptant plus d'inflation, donc la demande d'importation est préférée au détriment de la compétitivité-prix. Autres pays préfèrent s'attaquer en priorité à l'inflation en s'inclinant à l'excédent extérieur parce qu'ils n'ont pas un problème de sous-emploi. La contrainte qu'exerce le déficit ou l'excédent de la balance des paiements peut être décisive pour un choix d'équilibre interne, comme elle peut être le résultat d'une priorité interne des pays.

2.3 Problèmes et enjeux du fonctionnement de l'économie ouverte :

Dans cette section nous allons continuer notre étude à propos de l'incidence de l'ouverture sur les courbes IS et LM par une démonstration graphique du schéma IS/LM, pour envisager les contraintes qui peuvent agir sur le fonctionnement de l'économie ouverte.

2.3.1 Le marché des biens et services en économie ouverte :

Reprenant l'équation de l'équilibre macroéconomique entre l'offre et la demande globale :
 $Y = C + I + X - M$

Equivalent de: $S - I = X - M$ et $I + X = S + M$, pour déterminer la condition d'équilibre en économie ouverte.

De ces équations, on peut déduire les relations fonctionnelles suivantes :

$X = X$, le niveau des exportations est considéré comme une donnée dans le modèle IS/LM

$M = M(Y) \rightarrow \Delta M / \Delta Y = pmi$, c'est la propension marginale à importer ($0 < pmi < 1$).

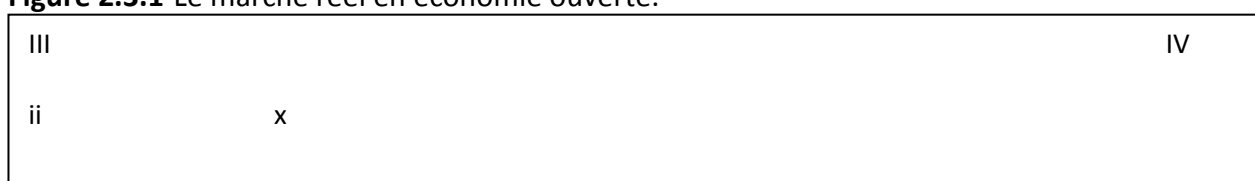
Sur la figure 2.3.1, on désigne une nouvelle droite (XX) au lieu de IS tracée par les points d'équilibre du marché global des biens et services pour chaque niveau du taux d'intérêt intérieur accordé à celui du revenu. L'équilibre se fait quand le niveau des investissements réalisés à l'intérieur et à l'étranger s'égalise avec le niveau d'épargne. La pente de cette droite est négative :

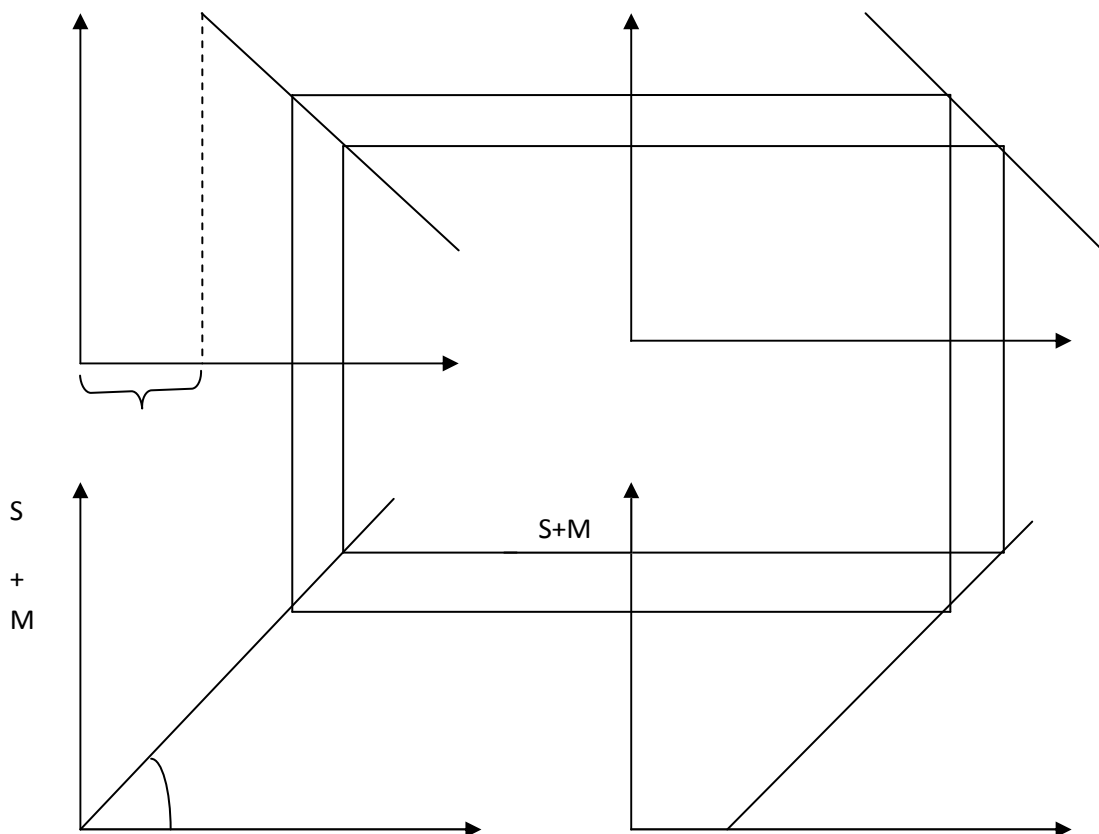
$\Delta Y = pmi \Delta Y + I' \Delta i + \Delta X - pmi \Delta Y$; ($\Delta X = 0$)

On obtient: $-\Delta i / \Delta Y = (pms + pmi) / I'$

Puisque le total des propensions marginales à épargner et à importer ($pms + pmi$) est positive et l'efficacité marginale du capital I' est négative, la pente de XX est négative traduisant ainsi une relation inverse entre le taux d'intérêt et le revenu en économie ouverte.

Figure 2.3.1-Le marché réel en économie ouverte.





Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

Comme on le voit sur cette figure, la pente de IS devient plus forte quand l'économie s'ouvre. Ceci, peut être traduit par l'addition de la fonction d'importation à la fonction d'épargne.

-Déplacement de la droite XX :

Un tel changement de la pente de la droite XX peut être exercé par l'un des composants de la pente à savoir : p_{ms} , p_{mi} , ou I . Mais, un changement de position (déplacement) de la droite XX s'effectue en cas d'intervention de trois facteurs :

1. Variation des propensions moyennes à épargner et à importer. Une augmentation de ces propensions élève en moyenne les fuites du revenu, la droite XX se déplace vers la gauche. Inversement une baisse de ces propensions réduit les fuites du revenu, et déplace XX vers la droite.

Chapitre 2- Equilibre général en économie ouverte, le modèle IS/LM/BP41

2. Variation des exportations. Une augmentation (baisse) exogène de la demande étrangère Y^* élève (réduit) le revenu intérieur et déplace la droite XX vers la droite (la gauche).

Rappelant que la variation de ces exportations peut être liée à la variation du taux de change réel ou du rapport entre le niveau général des prix intérieur et à l'étranger.

3. Déplacement de la fonction d'investissement (nous reviendrons sur les facteurs qui déplacent la fonction de l'investissement au chapitre 3). Une hausse (baisse) de l'investissement élève (réduit) le revenu, et déplace IS (XX) vers la droite (la gauche).

De la figure 2.3.1, on peut voir deux situations de déséquilibre : à gauche et en dessous de XX, l'offre de biens et services (S+M) est plus inférieure à la demande (I+X). Cet excès de demande élève le niveau général des prix, et l'économie se trouve dans une situation d'inflation (point D_i), pour un niveau du taux d'intérêt donné, la demande demeure constante pour un niveau de revenu d'équilibre donné. A droite et au dessus de XX, l'offre de biens et services est supérieure à la demande. Un excès d'offre réduit le niveau général des prix et provoque un déséquilibre déflationniste (point D_d), pour un niveau du taux d'intérêt donné, l'offre demeure constante pour un niveau de revenu d'équilibre donné.

2.3.2 Le marché monétaire en économie ouverte :

Au début de ce chapitre, on a pu définir les conditions d'équilibre sur le marché monétaire par l'équation : $M_0 = PY$, construisant la courbe LM, on peut écrire cette équation :

$$- M_0/P = D_t(Y) + D_s(i) \quad (i)$$

Nous savons que la demande monétaire peut être composée par une demande pour motif de transactions D_t , qui dépend du revenu, et une demande pour motif d'épargne D_s , qui dépend du taux d'intérêt. De l'équation précédente, nous pouvons tirer la condition d'équilibre :

$$D'_t \Delta Y + D'_s \Delta i = 0 \text{ où } : \Delta i / \Delta Y = -D'_t / D'_s$$

La pente D'_t / D'_s dépend de l'intensité de préférence pour la monnaie. Elle est positive : puisque, si $\Delta Y > 0$, $D'_t > 0$, et pour que $M_0 = D$, il faut que $D'_s < 0$ qui exige : $\Delta i > 0$.

-Déplacement de la courbe LM :

La courbe LM change de position à droite ou à gauche pour des raisons liées à l'ouverture économique : une hausse de l'offre de monnaie (accroissement de M_0) induite par l'entrée de devises (hausse des exportations) pousse LM vers la droite (et inversement). Ceci engendre une détention de la monnaie et une baisse par suite du taux d'intérêt. Une variation de la fonction de demande d'encaisses soit pour motif de transactions ou motif de spéculation déplace LM.

2.3.3 Le marché extérieur:

Revenant aux conditions d'équilibre de la balance des paiements définie par l'équation (8), on peut vérifier la signification de cette relation du côté du marché des changes. Pour déterminer l'équilibre sur ce marché, il est nécessaire de distinguer entre l'offre de monnaie étrangère ($X + K_M$) faite par l'exportation des biens et services et l'importation des capitaux, et la demande de monnaie étrangère ($M + K_X$) faite par l'importation des biens et services et l'exportation des capitaux. L'équilibre du marché exige que : $X + K_M = M + K_X$.

dépendance de la variation des réserves monétaires R dans le temps qui est nulle : $\Delta R / \Delta t = 0 = (X-M) + K$.

Avec K comme le solde de la balance des capitaux est inverse du solde de la balance courante pour qu'il soit un équilibre : $K = -B$.

Si $X-M > 0$, l'équilibre de BP exige une sortie nette des capitaux, soit : $K_X > K_M$ ($K < 0$).

Si $X-M < 0$, l'équilibre de BP exige une entrée nette des capitaux, soit : $K_M > K_X$ ($K > 0$).

Cependant, plusieurs facteurs¹ peuvent agir sur les mouvements de capitaux (variation de K). Dans notre analyse, nous considérons que l'écart qui existe entre le niveau du taux d'intérêt intérieur et celui du taux d'intérêt étranger. Ce dernier demeure une donnée, de ce fait, le solde de la balance des capitaux n'est affectée que par le taux d'intérêt intérieur : $K = f(i)$. Comme le solde de la balance n'est dépendant que du revenu intérieur : $B = f(Y)$.

-Les mouvements de la balance des capitaux :

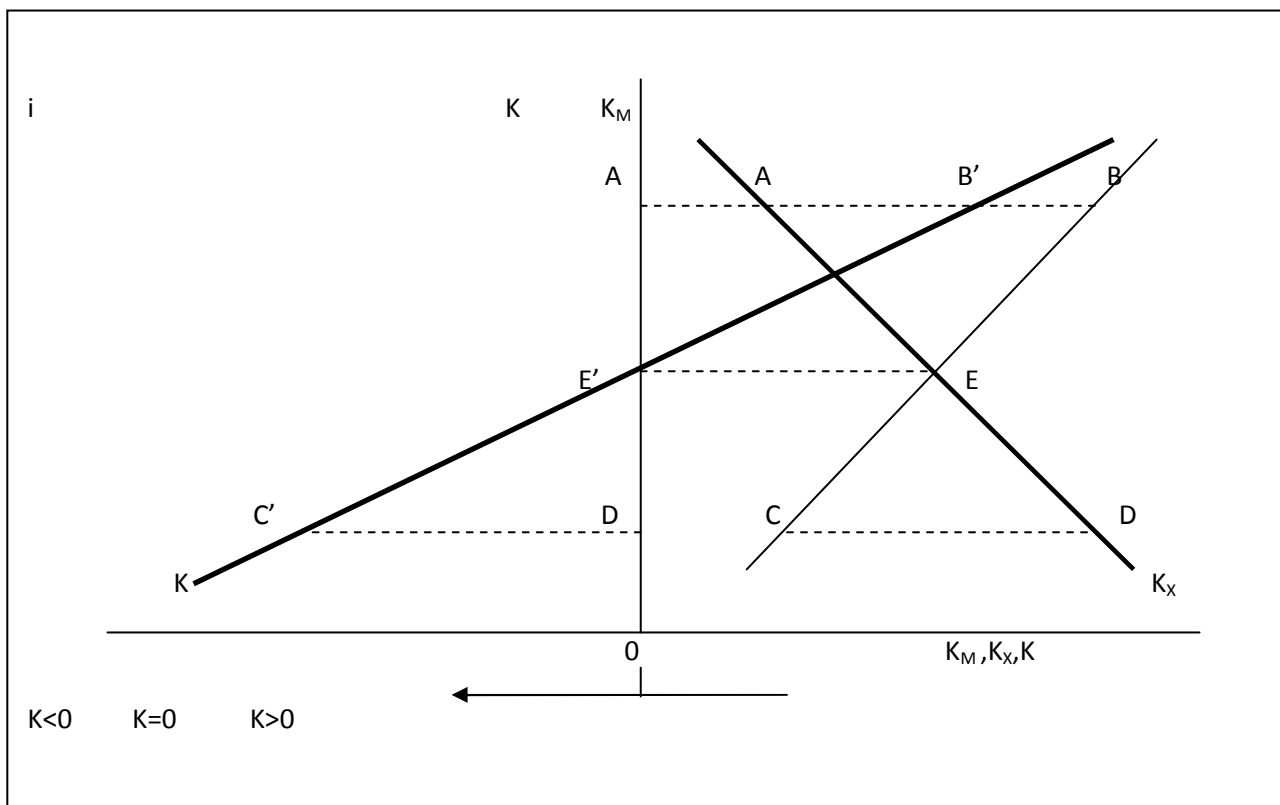
Graphiquement, l'évolution du solde de la balance des mouvements des capitaux peut être illustrée par la droite KK , une droite croissante qui retrace le point d'équilibre E' situé sur l'axe vertical. Tout point situé sur cet axe correspond à une situation d'équilibre de la balance des capitaux, et $K=0$ ($K_M = K_X$).

En cas de déséquilibre, un excès des importations de capitaux est présenté par la distance AB située à la droite de l'axe, K est donc positif ($K_M > K_X$), une distance équivalente est de AB' si on veut mesurer cet excédent à partir de l'axe vertical. En parallèle de AB et par rapport à $E'E$ on trouve la distance CD qui présente également un déficit de la balance des capitaux, K est négatif ($K_X > K_M$). Une distance équivalente est de $C'D$ si on veut mesurer ce déficit à partir de l'axe vertical.

Un tel mouvement de la balance des capitaux vers la droite ($K > 0$) exige un déficit de la balance courante de même niveau ($K = -B$), un mouvement vers la gauche ($K < 0$) exige un surplus de la balance courante de même niveau ($B = -k$), pour que la balance globale soit équilibrée.

1. Tels que : le degré de confiance du pays (le risque apprécié chez les investisseurs, les anticipations sur le climat des affaires du pays, ou changement de comportement des agents économiques suite à des variations de leurs revenus (B. BURGEMIER, 2006, analyse et politique économique, les fondamentaux, Paris).

Figure 2.3.3 (a)- Le solde de la balance des capitaux.



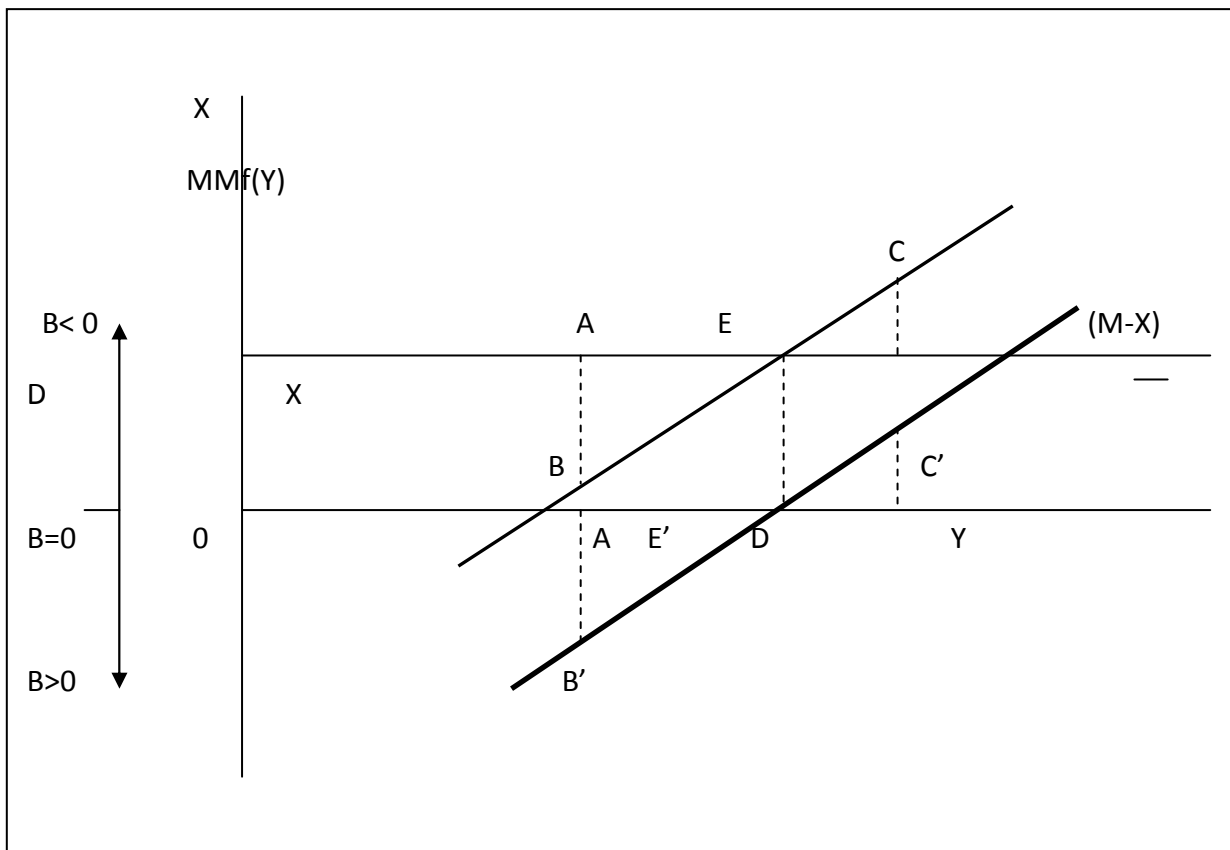
Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

-Les mouvements de la balance courante:

De son côté, l'évolution du solde de la balance courante peut être illustrée par la droite (M-X). Une droite croissante qui doit retracer le point d'équilibre E' , situé cette fois-ci sur l'axe horizontal (OY) qui nous indique la mesure du déséquilibre de la balance des transactions courantes. Les exportations(X) sont représentées par une droite horizontale parallèle de (OY), car elle demeure une variable exogène au modèle, et les importations sont représentées par une droite croissante parce qu'elles sont une fonction croissante du revenu. L'intersection entre ces deux droites donne l'équilibre au point E.

En cas de déséquilibre, et à partir de ce point, un excès d'exportation est donné par la distance AB située au dessus de (OY), un déficit est également représenté par la distance CD située aussi au dessus de (OY). Si on veut voir ces déséquilibre à partir du point E' , le surplus de la balance peut être mesuré AB' en reportant la distance AB en dessous de l'axe (OY), B est positif. Le déficit peut être aussi mesuré par la distance $C'D$ en reportant la distance CD au dessus de l'axe horizontal, B est négatif.

Figure 2.3.3 (b)- Le solde de la balance courante.



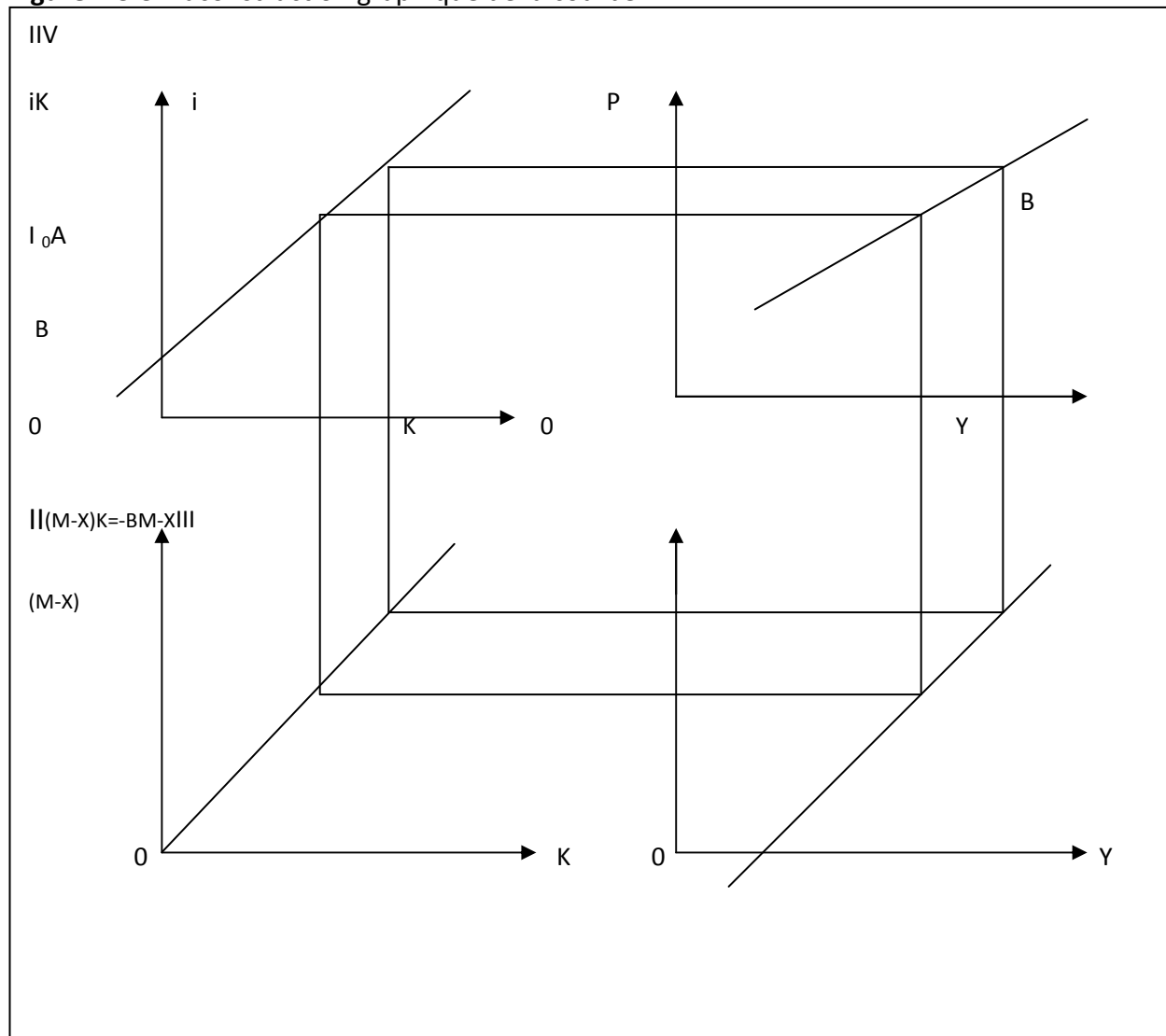
Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

-La courbe de la balance des paiements :

Revenant à la condition d'équilibre de la balance des paiements décrite au début du chapitre. Cette condition peut être obtenue graphiquement en regroupant les deux graphiques précédents dans un système à quatre quadrants.

La figure 2.3.3 (c) met en évidence la construction de ce système. Les mouvements de la balance des capitaux et de la balance courante figurent évidemment dans les quadrants I et III respectivement, et qui peuvent être regroupés également sur un seul quadrant en reportant les valeurs de la balance des capitaux (K) sur l'axe des abscisses et celles de la balance courante (M-X) sur l'axe des ordonnées (quadrant II). L'égalité entre ces deux balances présentée par une droite croissante ($K=-B$) peut être exprimée finalement par la droite BP figurant dans le quadrant IV qui illustre les points d'équilibre externe, tels que $K=-B$.

Figure 2.3.3- La construction graphique de la courbe BP.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

Alors que tout point situé hors cette droite correspond à un déséquilibre externe. Au point A par exemple, pour un niveau donné du taux d'intérêt i_0 , le niveau du revenu est insuffisant pour garantir l'équilibre de la balance des paiements. Une situation correspond à un solde $(M-X)$ plus faible (excédent commercial). Le retour à l'équilibre externe exige un accroissement des importations par la hausse du revenu Y pour compenser K . Suivant le même raisonnement, tout point situé à droite et en dessous de la droite BP correspond à un déficit externe, tel que le point B.

Conclusion :

L'équilibre général d'une économie ouverte est souvent présenté par le fonctionnement du modèle IS/LM/BP. Un modèle standard qui décrit les incidences de l'ouverture extérieure sur l'équilibre simultané du marché interne et du marché externe.

La relation IS et la courbe IS en économie ouverte montrent les combinaisons possibles entre le taux d'intérêt et le niveau du revenu compatibles avec l'équilibre du marché réel. Une relation toujours négative mais plus faible entre le taux d'intérêt et le revenu quand l'économie s'ouvre. La relation LM et la courbe LM en économie ouverte montrent aussi les combinaisons possibles entre le taux d'intérêt et le niveau du revenu compatibles avec l'équilibre du marché monétaire. Une relation positive et fortement influencée par l'ouverture extérieure en cas d'un commerce extérieur mis sous le régime de change fixe. Alors que la relation BP et la courbe BP montrent les combinaisons possibles entre le taux d'intérêt et le niveau du revenu compatibles avec l'équilibre simultané de la balance des paiements et du marché de change. Une relation positive retrace l'équilibre de la balance courante et celui de la balance des capitaux.

Cependant, le fonctionnement de l'économie ouverte peut être confronté à des problèmes différents. Un tel changement de la demande étrangère, des taux de change, ou bien changement de comportement des agents économiques à l'intérieur ou à l'extérieur du pays peuvent modifier les relations IS, LM, BP (déplacement des courbes IS, LM, BP). Entre l'équilibre interne et l'équilibre externe, l'économie du pays peut se retrouver dans l'une des quatre situations: excédent-sous-emploi, excédent-inflation, déficit-sous-emploi, déficit-inflation. La sortie d'une telle situation pour atteindre les deux équilibres oblige les pouvoirs publics à adopter soit une politique économique restrictive soit une autre expansionniste, mais un dilemme de politique existe quand l'économie se trouve dans une situation excédent-inflation ou déficit-sous-emploi.

Le modèle IS/LM/BP apparaît décrire correctement le fonctionnement de l'économie ouverte à court terme, surtout quand il s'agit des effets de la politique économique qui tient compte des aspects dynamiques tels que les mouvements de la balance courante ou de la balance des capitaux.

CHAPITRE 3

DETERMINATION DU REVENU ET DE SES FLUCTUATIONS

APPROCHE THEORIQUE

Après qu'on pu décrire les éléments qui rentrent dans l'analyse de l'équilibre général en économie ouverte, ainsi les problèmes qui peuvent être rencontrés pour le bon fonctionnement de cette économie ouverte, nous cherchons maintenant à comprendre, théoriquement toujours, les implications de la détermination du revenu d'équilibre et de ses fluctuations dans une économie fermée.

Déterminer le niveau du revenu d'équilibre, c'est comprendre comment se définissent les grandeurs des variables. Partant du principe de l'équilibre de marché partiel de Marshall, ce niveau est résulté de l'égalité du prix d'offre et du prix de la demande globale. A cet équilibre, le prix d'offre est mesuré par le volume de production ou par le montant du revenu (demande effective), et qui peut être lié également au taux d'intérêt et au volume d'emploi.

Le niveau d'équilibre semble déterminé à court terme, et sa dynamique est basée sur la demande, d'où il est nécessaire de passer par l'analyse de ses composantes : c'est l'objet des fonctions de la demande globale.

Un tel changement du revenu d'équilibre peut être provoqué par une variation d'un facteur donné (déplacement de la demande). De même, une modification d'une composante de la demande autonome change l'état d'équilibre du revenu : c'est l'effet du multiplicateur. Ce dernier peut être déduit par le jeu d'amplification des différentes variables de la demande globale. L'introduction des échanges extérieurs permet ensuite d'explicitier l'importance des effets en retour qui apparaissent entre une économie et son extérieur, auxquels sont soumis les deux équilibres : l'équilibre du revenu et l'équilibre externe.

3.1 L'approche fonctionnelle de la demande globale :

La réalisation d'un marché global équilibré passe souvent par la compréhension du fonctionnement des composantes de la demande globale et les éléments qui y interviennent, se sont généralement les variables qui expliquent le niveau d'activité. Il s'agit également de la fonction de consommation et de l'investissement.

3.1.1 La fonction de consommation :

Le revenu des ménages peut être destiné soit à l'achat des biens et services, soit à l'épargne. Essayons à connaître comment cette destination s'effectue entre la consommation (C) et l'épargne (S). La répartition du revenu est liée fortement au revenu disponible Y_d . Ce dernier est donné par : $Y_d=Y-T$

Où T correspond à la somme des impôts versée à l'état par les ménages (cotisations sociales, subventions). Le revenu disponible peut être un paramètre qui mesure le niveau de vie d'un pays, car il estime les moyens effectifs mis à la disposition des ménages privés.

La consommation et l'épargne sont en fonction croissante du revenu disponible. Mais dans quelles propensions vont changer ces deux composants en rapport avec la variation du revenu disponible? Pour connaître la réponse, nous devons retenir les notions de la propension à consommer et à épargner; ces propensions nous indiquent la part du revenu que les ménages consacrent à la consommation ou à l'épargne. Les propensions à consommer ou à épargner peuvent être moyennes (PMC et PMS) ou marginales (pmc et pms).

-Propension moyenne à consommer : $PMC=C/Y$

C'est le rapport entre la consommation totale et le revenu total, compris entre 0 et l'infini. S'il est égal à 1, tout le revenu est consommé. S'il est supérieur à 1, il y a endettement. Alors, s'il est inférieur à 1, il y a formation d'épargne. Cette propension baisse quant le revenu augmente.

-Propension moyenne à épargner: $PMS=S/Y$

C'est le rapport entre l'épargne totale et le revenu total, il complète le premier rapport à 1 : $C/Y+ S/Y=1$

-Propension marginale à consommer : $pmc=\Delta C/\Delta Y$

C'est le rapport entre la variation de la consommation suite à un changement du revenu, il est compris entre 0 et 1.

-Propension marginale à épargner : $pms=\Delta S/\Delta Y$

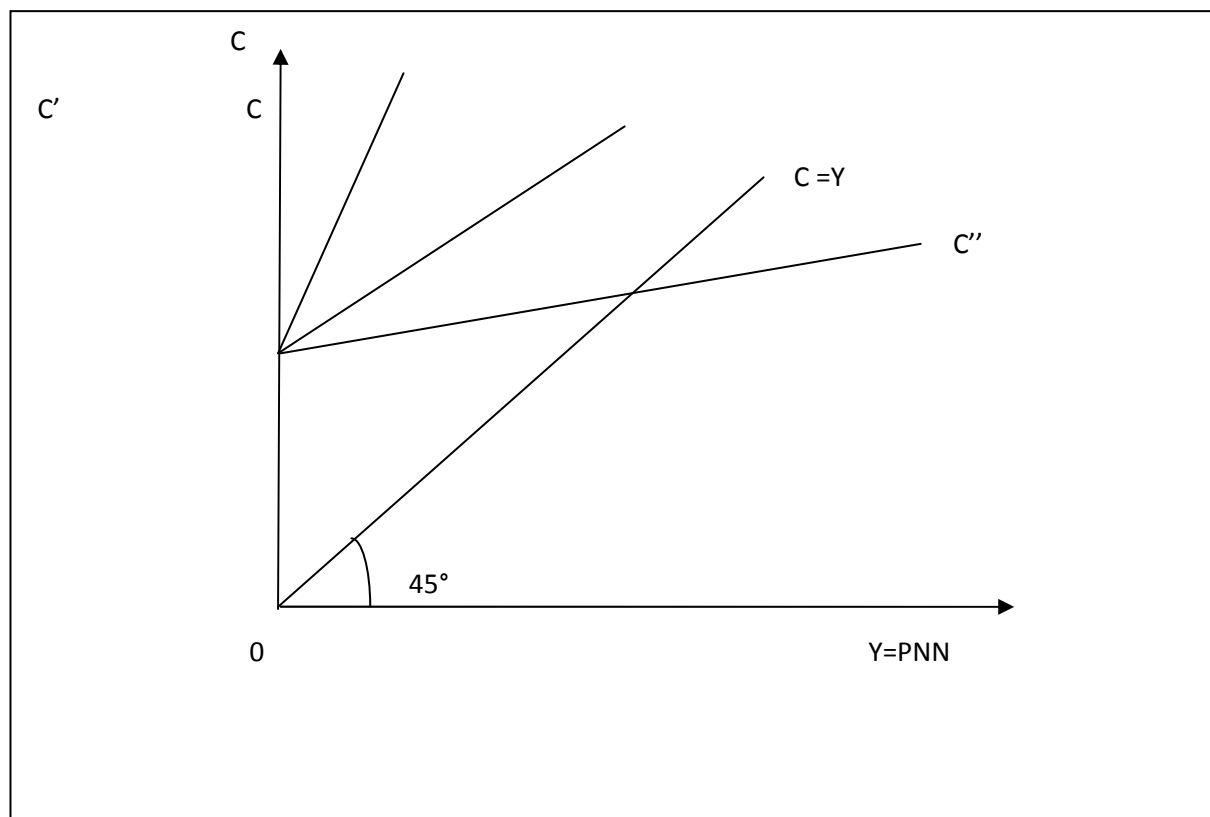
C'est le rapport entre la variation de l'épargne suite à un changement du revenu, il complète pmc à 1.

Maintenant, si $pmc=1$, $pms=0$, toute hausse du revenu est consommée, et si $pmc=0$, $pms=1$, toute hausse du revenu est épargnée.

Sur la figure 3.1.1 (a), on peut distinguer trois cas de la fonction de consommation. Le taux d'accroissement de la consommation peut être supérieur (C'), égale (C), ou inférieur (C'') à celui du revenu. La propension moyenne à consommer (PMC) est calculée graphiquement par la pente de la droite : $tg \alpha$. La courbe monte puis s'incline, car cette

propension baisse quant le revenu augmente (figure 3.1.1 b). Alors que la propension marginale à consommer est calculée graphiquement par la pente de la droite : $\text{tg } \beta$.

Figure 3.1.1 (a)- La fonction de consommation.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

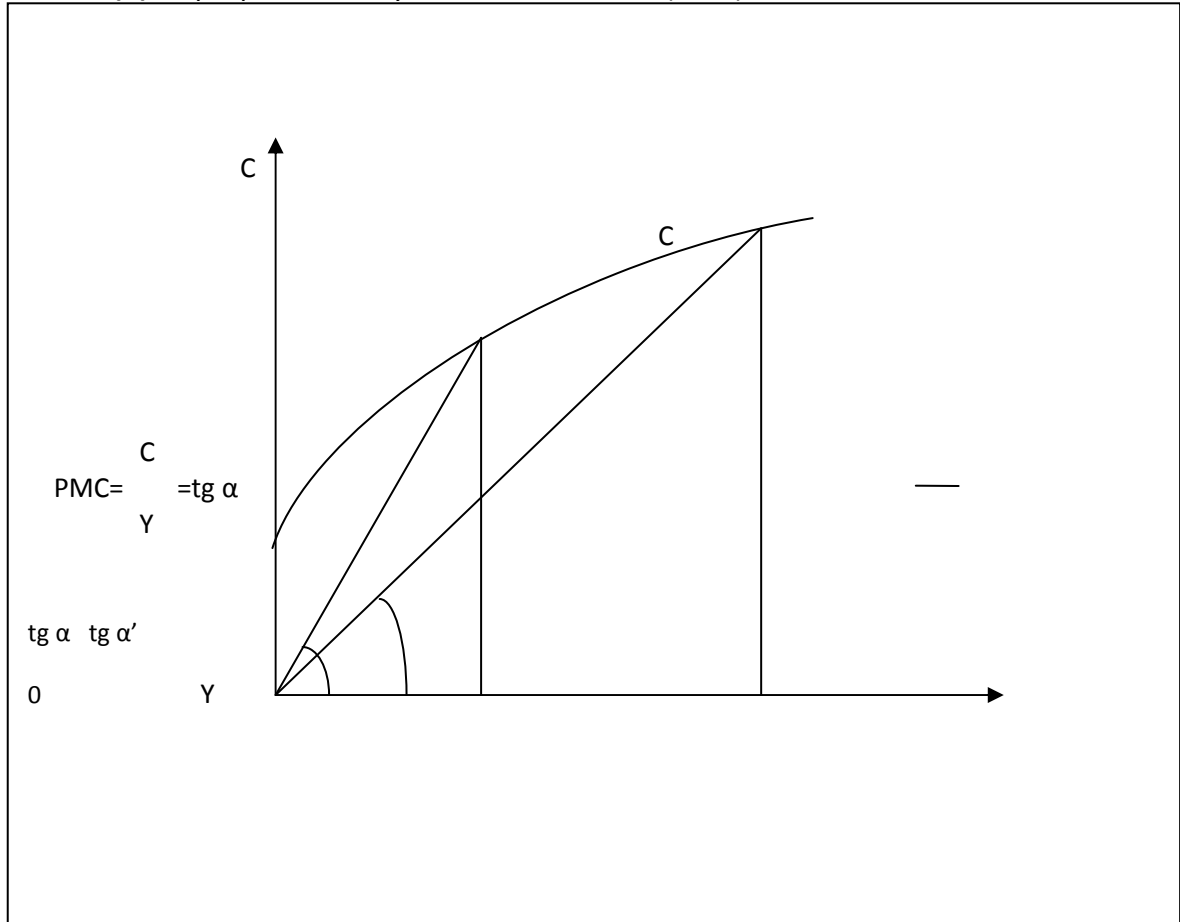
Cependant, la fonction de consommation cache sa derrière quelques critiques :

* La valeur de la propension calculée ne montre pas la différenciation de comportement qui peut être existée entre les ménages. Pour apprécier cette différenciation, la fonction de consommation doit être désagrégée soit, par le niveau de revenu de ces ménages qui détermine leurs comportements, soit par la distinction de différentes catégories de biens de consommation.

Le calcul du coefficient d'élasticité-revenu de la consommation (e_y) peut être un indicateur qui apprécie ces divergences. Cet indicateur mesure le degré de la sensibilité de réaction de la dépense de consommation d'un bien i par rapport à un changement relatif des revenus : $e_y = \Delta\%C / \Delta\%Y$.

Supposant qu'un revenu d'un ménage s'élève de 10%. Cette hausse induit une diminution de la consommation de légumes de 5%, une hausse de la consommation de viande et de poissons de 10%, et une hausse plus rapide de dépenses de loisirs de 20%. Dans ce cas là, le coefficient e_y se diffère de bien à l'autre : e_y de légumes égale à -0.5, e_y de viande et de poissons égale à 1, e_y de loisirs à 2.

Figure 3.1.1 (b)- Lapropension moyenne à consommer (PMC).



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

Généralement, il existe quatre catégories de biens de consommation qui ont des degrés d'élasticité-revenu différents :

Biens inférieurs : $e_Y < 0$

Biens nécessaires : $0 < e_Y < 1$

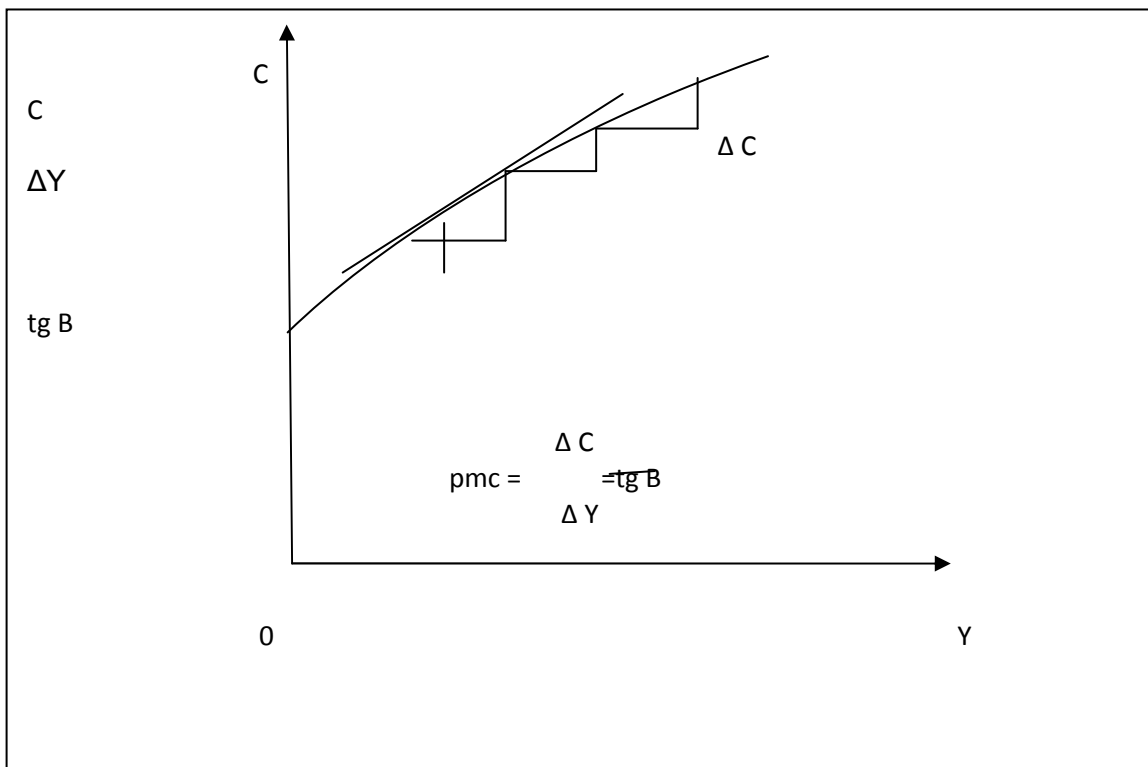
Biens courants : $e_Y = 1$

Biens de luxe et de loisirs : $e_Y > 1$

*La droite de la fonction de la consommation est établie dans le but bien entendu de l'explication du comportement des dépenses effectuées par les ménages de manière générale, et non pas de prévoir dans le temps ce comportement, en raison de l'influence de certains facteurs (imposition, gout...), et de l'existence aussi de décrochements qui compliquent la prévision.

*La fonction de consommation dictée est affectée uniquement par le revenu courant. Mais elle peut être affectée par un revenu prévu à long terme durant la vie du ménage (cycle de vie) ou à l'infini (revenu permanent), la détermination de la consommation courante se modifie. Le changement du revenu courant est peu déterminant du revenu à long terme, et donc peu déterminant de la consommation actuelle

Figure 3.1.1 (c)- Lapropension marginale à consommer (pmc).



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

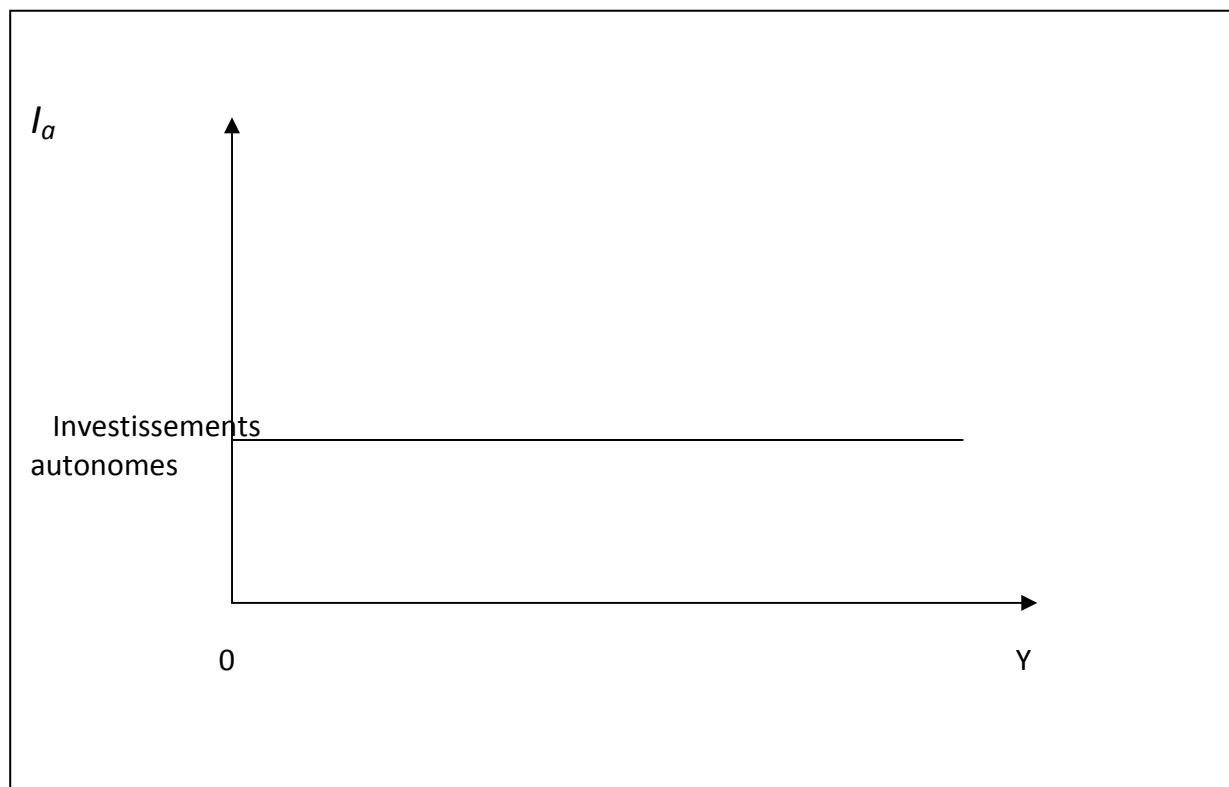
3.1.2 La fonction d'investissement :

Avant d'arriver à donner une définition formelle de la fonction d'investissement, il est nécessaire de rappeler qu'il existe un investissement autonome et un investissement induit d'une part, et un investissement intérieur et un investissement extérieur d'autre part.

-L'investissement autonome : le changement de l'investissement n'est plus affecté par le revenu. Il peut être défini par d'autres variables considérées comme exogènes au modèle de l'équilibre général : $Y=C+I$, tels que le taux d'intérêt déterminé dans le marché des capitaux, changement de comportement chez les investisseurs. La fonction de cet investissement est représentée par une droite horizontale parallèle à l'axe des Y. Quelque soit le niveau du revenu, l'investissement reste constant.

- L'investissement induit : le changement de cet investissement est lié positivement au revenu intérieur. Une augmentation de la production par les investisseurs est exigée par une relance de la demande globale. Car, un accroissement du revenu améliore le pouvoir d'achat des agents économiques dans un pays et stimule donc la demande globale.

Figure 3.1.2 (a)- L'investissement autonome.



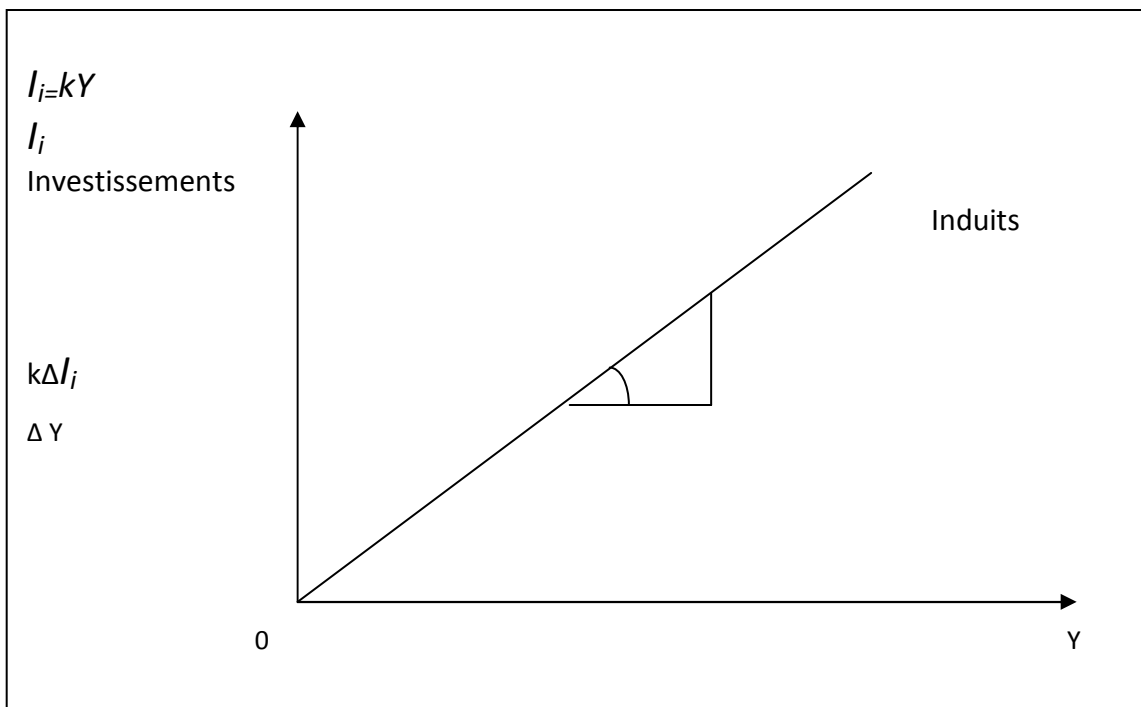
Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

Le rapport entre la variation de l'investissement induit et la variation du revenu est nommé le coefficient marginal du capital ($K = \Delta I_i / \Delta Y$). Ce dernier étant plus élevé en cas où le processus de production est fortement capitalisé. Par contre, un processus de production fortement travailliste réduit K . La fonction de l'investissement induit est représentée par une droite croissante dont la pente est le coefficient K .

Dans une économie, il peut avoir ces deux types d'investissements. Des catégories comme les investissements dans le secteur d'infrastructures ou de logements peuvent être considérés autonomes puisque ils dépendent fortement du taux d'intérêt ; tandis que les investissements dans le secteur d'industrie consommable peuvent être considérés induits puisque ils sont fortement liés aux variations du revenu.

La fonction d'investissement globale peut être représentée par une droite croissante croisée avec l'axe des I et plus inclinée, en raison de la formation des investissements autonomes (figure 3.1.2(c)).

Figure 3.1.2 (b)-L'investissement induit.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

-L'investissement intérieur et l'investissement extérieur :

Partant de la condition d'équilibre déterminée par : $Y=C+I$. I représente la valeur des investissements réalisés à l'intérieur du pays. Si on considère l'ouverture extérieure, la condition d'équilibre est représentée par : $Y=C+I+X-M$.

Dans ce cas, I représente toujours la valeur des investissements réalisés à l'intérieur du pays, alors que la balance courante ($X-M$) se réfère aux investissements extérieurs. Une balance positive se traduit par des investissements réalisés à l'étranger, une situation où l'épargne nationale (S) doit être égale à la somme de l'investissement intérieur (I) et l'investissement réalisé à l'étranger ($X-M$) :

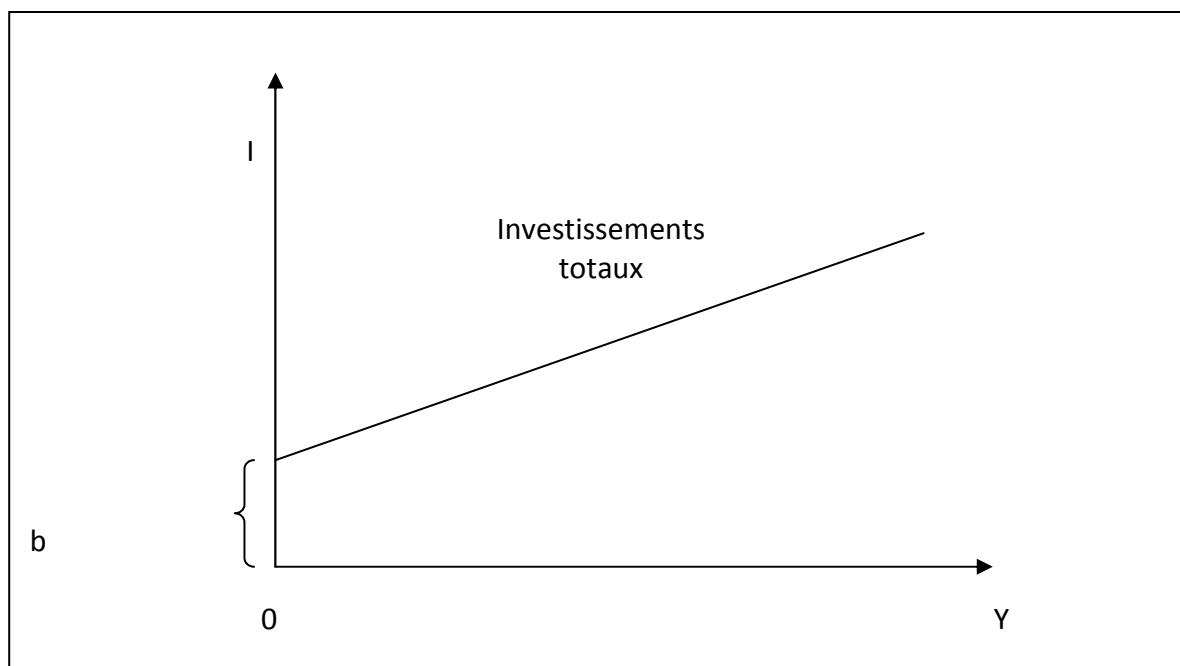
$$Y-C(S)=I+X-M$$

Une balance négative se traduit par un investissement étranger réalisé à l'intérieur du pays équivalent d'un épargne étranger ($M-X$) :

$$Y-C(S) + M-X(S^*)=I$$

Ces investissements extérieurs peuvent être autonomes ou induits, qui dépendent de variables externes tels que, le taux d'intérêt étranger i^* , ou la demande étrangère Y^* . Une hausse (baisse) de la première variable par rapport au taux d'intérêt intérieur i réduit (élève) la valeur des investissements extérieurs. Une hausse (baisse) de deuxième variable réduit (élève) les investissements extérieurs (et inversement).

Figure 3.1.2 (c)-Les investissements totaux.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

Par conséquent, dans tout modèle théorique, la prise en compte que les variables endogènes, la fonction d'investissement peut être précisée par la relation : $I = I_0 + aY - bi$
 L'investissement dépend à la fois du revenu Y et du taux d'intérêt i. De même, on peut dire que l'investissement de la période t est fonction de la demande anticipée par les entreprises pour la période t+1 et du taux d'intérêt de la période t : $I_t = I(Y_{t+1}, i_t)$.

3.2 La détermination du revenu d'équilibre :

A partir de ces fonctions des composants de la demande autonome, on peut maintenant définir quel est le niveau d'équilibre. Pour montrer simplement la condition d'équilibre du revenu, on suppose que toutes les fonctions sont identiques, et on distingue une économie fermée et une économie ouverte.

3.2.1 La condition d'équilibre du revenu en économie fermée :

En économie fermée, la condition d'équilibre est déterminée par l'égalité entre l'offre et la demande intérieure : $Y = C + I$.

Si on suppose que I est un investissement autonome, le revenu Y est donc peut être définie par la fonction de consommation citée auparavant : $C = C_0 + pmcY$. C'est-à-dire :

$$\text{Si } I = \bar{i} \rightarrow Y = C_0 + pmcY + \bar{i}$$

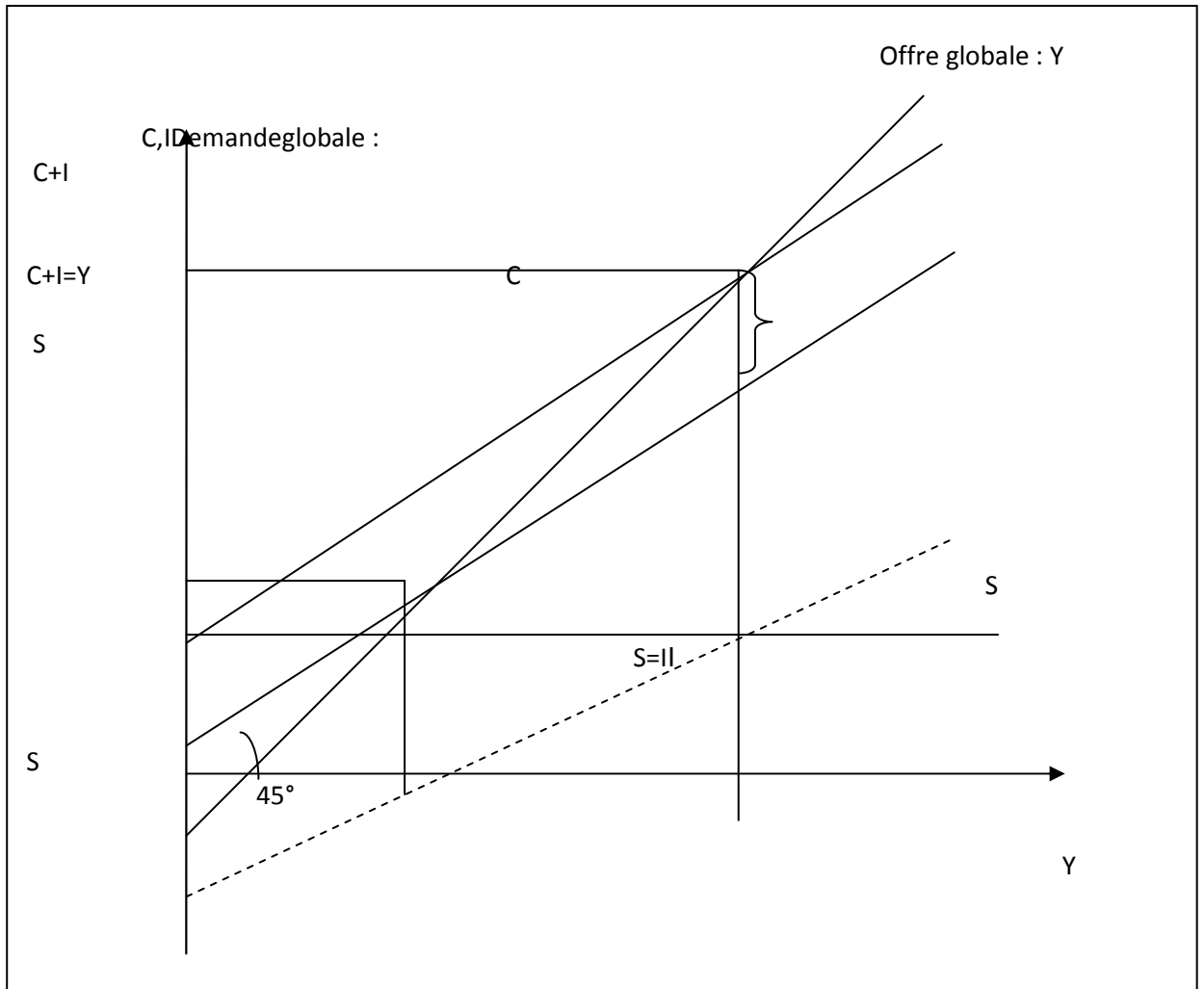
$$Y - pmcY = C_0 + \bar{i}$$

$$Y(1 - pmc) = C_0 + \bar{i} \text{ ou : } Y = 1/(1 - pmc) \cdot (C_0 + \bar{i})$$

En prenant cet exemple, soit un investissement autonome de 10 milliards, une $pmc = 0.75$, et le paramètre constant de la fonction de consommation $C_0 = 5$ milliards. En appliquant la formule précédente, on trouve que le revenu d'équilibre $Y = 60$ milliards.

La détermination du revenu d'équilibre peut être constatée graphiquement de deux façons par la figure ci-dessous.

Figure 3.2.1-Le revenu d'équilibre en économie fermée.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

1. L'équilibre sur le marché des biens et services :

Sur l'axe horizontal nous présentons les valeurs du revenu et sur l'axe vertical nous observons les valeurs de la demande intérieure (C,I). L'évaluation de l'offre globale est représentée par une droite croissante qui forme la bissectrice.

Tout point situé sur cette droite correspond à un équilibre entre l'offre Y et la demande (C+I). De même l'intersection entre la droite de la fonction de demande et la bissectrice indique une situation d'équilibre (le revenu d'équilibre étant égal à 60 milliards). Tout point situé en dessus de la bissectrice correspond à un excès de demande ($C+I > Y$), et tout point situé en dessous de cette bissectrice correspond à un excès d'offre ($Y > C+I$).

2. L'équilibre entre l'investissement et l'épargne :

La condition d'équilibre entre l'offre et la demande ($Y = C+I$) peut être exprimée également par l'épargne S et l'investissement, puisque $Y=C+S$, le revenu ne peut être consacré qu'à la consommation ou à l'épargne, donc : $S=I$. Dans notre exemple illustré dans le graphique, le revenu d'équilibre évalué à 60 milliards correspond à une égalité entre l'épargne et l'investissement estimée à 10 milliards (point d'intersection entre la droite I et la droite S). Et lorsque le revenu s'annule, l'épargne étant égal à -5 milliards, une désépargne équivalent du paramètre constant de la fonction de consommation C_0

3.2.2 Le déplacement de la demande intérieure :

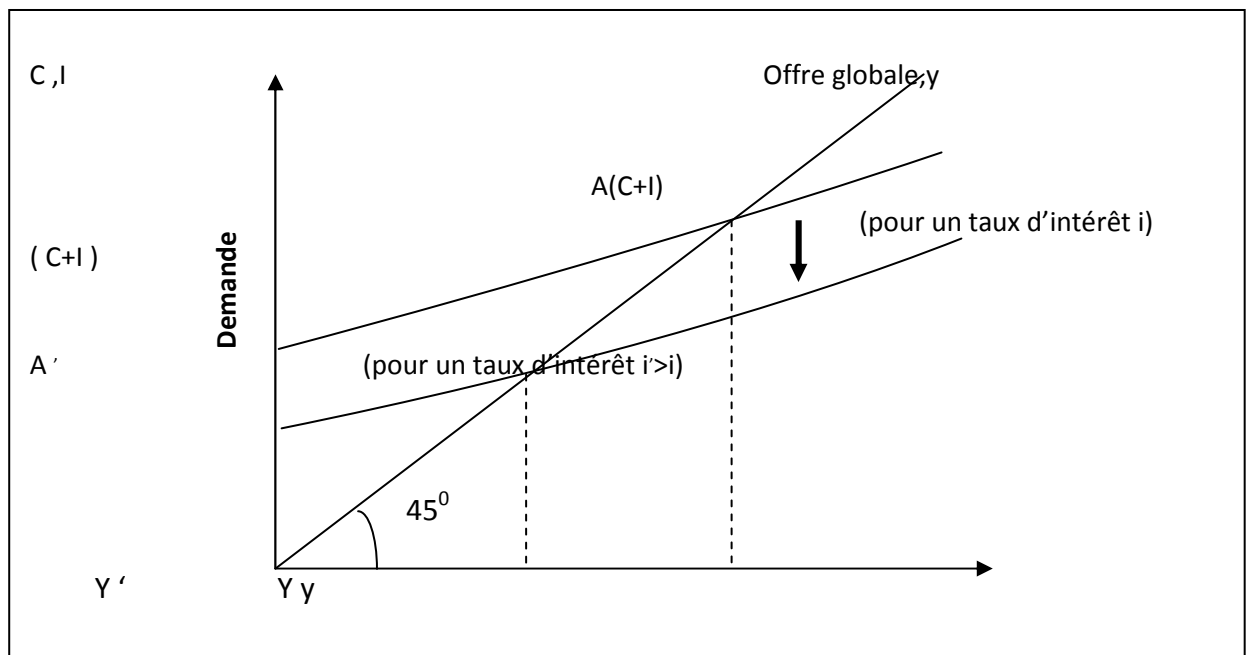
L'équilibre entre l'offre et la demande intérieure se réalise au point d'intersection entre la droite d'offre et la droite de demande, c'est-à-dire au point A sur la figure 3.2.2. La droite de demande est obtenue pour un niveau donné du taux d'intérêt i . Mais, si le taux d'intérêt augmente pour atteindre un nouveau niveau i' , il va avoir une baisse de l'investissement puisque ce dernier est une fonction inverse du taux d'intérêt. Dans ce cas, la droite de demande ($C+I$) se déplace vers le bas pour un même niveau du revenu Y , et on obtient la droite $(C+I)'$. La nouvelle situation d'équilibre est en point A' : l'intersection entre $(C+I)'$ et la droite d'offre à 45° , le revenu d'équilibre devient plus faible Y'

On constate donc une boucle : une hausse du taux d'intérêt induit une baisse de l'investissement. Une baisse de ce dernier induit une baisse de la production, donc une baisse du revenu, qui à son tour induit une baisse de la consommation et de l'investissement. L'effet multiplicateur de l'investissement sur le revenu est évident.

La relation entre le revenu et le taux d'intérêt peut être construite par une droite décroissante obtenue en reportant les valeurs du revenu de la figure précédente (Y, Y') toujours sur l'axe horizontal, associée à des valeurs du taux d'intérêt (i, i') introduite sur l'axe vertical. Cette droite est nommée la courbe IS.

Cependant, la relation entre la demande globale et le taux d'intérêt illustrée cette fois-ci par la courbe IS peut être élargie en matière de changement de position. En effet, autres facteurs peuvent déplacer cette courbe malgré la stabilité du taux d'intérêt. Une hausse de la valeur des impôts T induit une baisse de la consommation, donc une baisse de la demande sur le marché des biens, et par l'effet multiplicateur, une baisse du niveau de la production d'équilibre qui passe de Y à Y' . C'est-à-dire que la courbe IS se déplace vers la gauche (déplacement de la droite de demande globale vers la gauche). La même chose, une baisse des dépenses publiques G ou baisse de la confiance des ménages réduisent la consommation et l'investissement induit, et donc une baisse de la demande, et par suite, une baisse du niveau de produit (baisse du revenu d'équilibre) de Y à Y' . Une baisse finit par un déplacement de la courbe IS vers la gauche (déplacement de la droite de demande globale vers la gauche).

Figure 3.2.2-Le déplacement de la demande intérieure.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

A l'inverse, pour un taux d'intérêt donné, une baisse des impôts, une hausse des dépenses publiques, une hausse de la confiance des consommateurs conduisent à un déplacement de la courbe IS (la courbe de la demande globale) vers la droite.

3.3 Les fluctuations du revenu dues à la variation de la demande globale :

Nous avons vu les conditions d'équilibre du revenu par l'égalité entre l'offre et la demande globale, ainsi les différents cas de déplacement du revenu d'équilibre. Cette demande globale composée de la demande de consommation et de l'investissement se caractérise par des fluctuations parfois importantes, surtout quand il s'agit des changements dans le climat des affaires sur les marchés intérieurs et extérieurs qui frappent le niveau d'investissement.

Demandons-nous maintenant : dans quelle propension changera le niveau du revenu d'équilibre quand les entreprises changent leur demande d'investissement ? En termes de dépenses, une hausse des investissements entraîne une hausse du revenu intérieur puisqu'ils font partie du produit. Théoriquement, l'effet de la hausse des investissements sur le revenu est considéré multiplicatif.

3.3.1 Le multiplicateur du revenu en économie fermée :

Le multiplicateur d'investissement peut être défini comme le rapport entre la variation du revenu et la variation de l'investissement. Il est le nombre par lequel il faut amplifier la variation de l'investissement pour avoir la hausse induite des revenus. Notons aussi, que cette amplification du revenu peut être provoquée également par l'accroissement de la consommation.

Nous pouvons démontrer cette amplification du revenu par trois façons. Par démonstration géométrique, la demande initiale de l'investissement provoque une série de déclenchements infinie de demandes secondaires de consommation. La sommation de toutes ces demandes résulte une valeur donnée qui indique un accroissement du revenu intérieur.

En prenant notre exemple, avec $C_0=5$ milliards. La progression géométrique est :

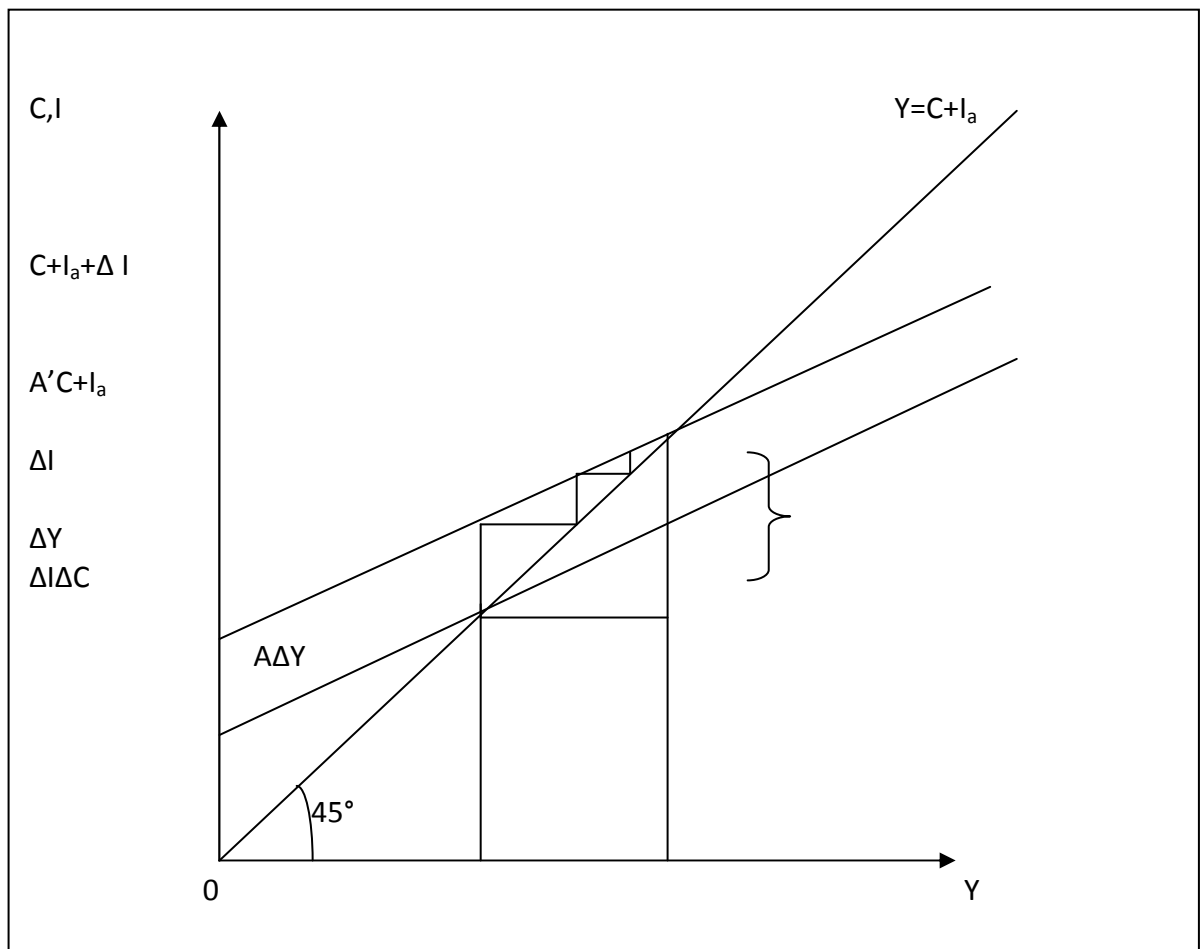
$$\begin{aligned}
 &1 \cdot 5 \text{ milliards} = 5 \text{ milliards} \\
 &+ 0.75 \cdot 5 \text{ milliards} = 3.75 \text{ milliards} \\
 &+ 0.75^2 \cdot 5 \text{ milliards} = 2.81 \text{ milliards} \\
 &+ 0.75^3 \cdot 5 \text{ milliards} = \underline{2.11 \text{ milliards}}
 \end{aligned}$$

etc = 20 milliards

Un accroissement ΔY de 10 milliards, le revenu d'équilibre s'élève à 80 milliards. Cette progression géométrique appliquée à la fluctuation du revenu peut être réécrite par :

$$\Delta Y = 1/(1-PMC) \cdot \Delta I = 1/(1-0.75) \cdot 5 = 20, \text{ avec } K = 1/(1-PMC) \text{ ou } 1/s$$

Figure 3.3.1-Le multiplicateur.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

Graphiquement, le multiplicateur peut être constaté par le déplacement de la droite de la demande autonome ($C+I_a$) sur la figure 3.3.1. Le niveau du revenu d'équilibre est atteint au point A. Maintenant, si pour ce niveau là, les ménages ou les entreprises décident d'accroître leurs demandes ($\Delta C, \Delta I$). Cet accroissement de demande illustré par la droite ($C+I_a + \Delta I$) stimule la production, et donc élève le niveau du revenu plus fortement (puisque $\Delta Y = \Delta C + \Delta I$), qui passe à un niveau supérieure Y' correspond à un nouveau point d'équilibre A'.

De même, on peut développer la notion du multiplicateur à partir de la condition d'équilibre :

$$\begin{aligned}
 Y &= C+I \\
 Y &= C_0 + pmc Y + \ddot{I} \\
 Y + \Delta Y &= C_0 + pmc(Y + \Delta Y) + \ddot{I} + \Delta I = C_0 + pmcY + pmc\Delta Y + \ddot{I} + \Delta I
 \end{aligned}$$

Par différenciation, on obtient:

$$Y = C_0 + pmc Y + \ddot{I} \quad \text{et} \quad \Delta Y = pmc\Delta Y + \Delta I.$$

D'où : $\Delta Y = 1/(1-pmc) \cdot \Delta I$

Dans le calcul du multiplicateur, nous avons tenu compte que l'effet de l'accroissement de la consommation et de l'investissement, mais un accroissement autonome des dépenses publiques de G_0 à $G_0 + \Delta G$, ou une baisse des impôts $^1(-\Delta T)$ qui vient en déduction du revenu disponible des ménages, peuvent avoir évidemment le même effet sur le revenu.

3.3.2 Le multiplicateur du revenu en économie ouverte :

Le mouvement des échanges extérieurs vient s'ajouter aux éléments précédents de deux façons : soit par l'effet de l'accroissement autonome des exportations ΔX_a , soit par l'effet de l'accroissement des importations ΔM et ses propensions à importer m qui déterminent le niveau d'activité du pays.

Le multiplicateur du commerce extérieur peut être montré comme suit :

Soit un accroissement autonome ΔX_a et un accroissement induit ΔM .

Par différenciation de l'équation de l'équilibre du marché des biens, on a :

$$\Delta Y = \Delta C + \Delta I + \Delta X - \Delta M$$

$$\Delta Y = c\Delta Y + \Delta I + \Delta X - m\Delta Y$$

$$\text{D'où : } \Delta Y - c\Delta Y + m\Delta Y = \Delta X + \Delta I$$

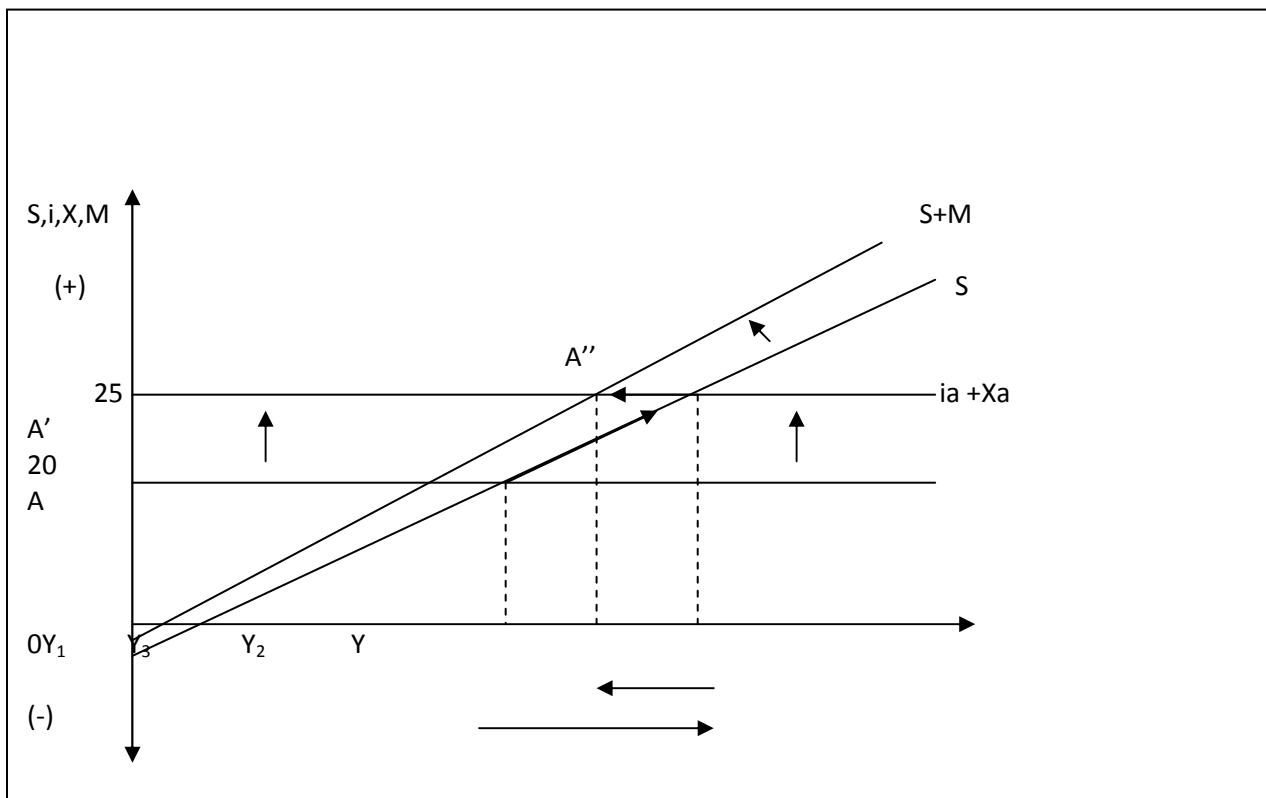
$$\text{Soit : } \Delta X = (1-c+m) \cdot (\Delta Y + \Delta I) \quad \text{ou} \quad \Delta Y = \frac{1}{1-c+m} (\Delta X + \Delta I)$$

$S+m$

1. L'impôt T est en fonction du revenu disponible, il suit une relation du type : $T = tY_d + T_0$ avec $0 \leq t < 1$, T peut être endogène pour la partie tY_d , qui augmente avec Y , comme il peut être exogène (autonome) pour la partie T_0 .

On constate également que le multiplicateur ² du revenu en économie ouverte est donc plus faible ($K=1/s+m$ au lieu de $1/s$) qu'en économie fermée, en raison des importations insérées à une demande non satisfaite qui échappe à la production intérieure, et le multiplicateur est d'autant plus faible que m est fort.

Figure 3.3.2-Le multiplicateur du revenu en économie ouverte.



Source : B.Burgenier, 2006, analyse et politique économique, economica, Paris.

Ce constat peut être affirmé graphiquement. Sur la figure 3.3.2, on représente la condition d'équilibre par l'égalité $I=S$. le niveau d'équilibre initial étant au A , à l'intersection entre la droite croissante (s) et la droite horizontale de l'investissement autonome (I_a), correspondant à un revenu d'équilibre Y_1 . Maintenant, un accroissement autonome des exportations Δx_a illustré par la droite (I_a+x_a) située au dessus de (I_a) constitue une injection supplémentaire entraînant un accroissement du revenu qui passe de Y_1 à Y_2 correspondant à une nouvelle situation d'équilibre (point A'). Mais cet effet d'amplification du revenu est vraiment affaibli par une fuite de revenu vers l'extérieur occasionnée par un accroissement induit des importations. Le revenu baisse de Y_2 à Y_3 , la demande se déplace de S à $S+M$, et l'économie se trouve encore dans une nouvelle situation d'équilibre (point A'').

2. Avec l'introduction de l'effet de l'impôt et celui des dépenses publiques, ce multiplicateur devient :

$$K = \Delta Y = \frac{1}{S(1-t)+m} (\Delta X + \Delta I + \Delta G)$$
, avec t propension marginale à imposer.

Le calcul du multiplicateur K en économie ouverte permet de déduire les effets de l'accroissement du revenu sur le solde final de la balance commerciale par suite d'un accroissement autonome de la demande globale.

Supposant qu'un accroissement des importations est résulté suite à un accroissement autonome de l'investissement ou des exportations. De la formule du multiplicateur K en économie ouverte, on peut écrire : $\Delta M = m/s + m \cdot (\Delta X + \Delta I)$

Si on considère que $\Delta X > 0$ ($\Delta I = 0$) : $\Delta M = m/s + m \cdot \Delta X$

Dans ce cas, si $s=0$: la balance commerciale est équilibrée ($\Delta M = \Delta X$), et si $s > 0$: la balance commerciale devient excédentaire ($\Delta M < \Delta X$). Maintenant, si on isole l'accroissement de l'investissement interne, soit : $\Delta I > 0$ ($\Delta X = 0$), on a :

$$\Delta M = m/s + m \cdot \Delta I$$

Dans ce cas là, si $s=0$, la fuite des importations compense l'accroissement du revenu ($\Delta M = \Delta I$), et la balance commerciale est équilibrée. Et si $s > 0$: $\Delta I > \Delta M$, le déficit de la balance est d'autant plus réduit que s est fort, ce qui renforce l'effet du multiplicateur de l'investissement à l'intérieur.

Par conséquent, la considération de l'influence des échanges extérieurs est importante notamment dans le domaine de partenariats. L'analyse du multiplicateur retient les effets de rétroactions internationales qui existent entre le pays et son partenaire. L'accroissement des importations du pays correspond à un accroissement des exportations de son partenaire, d'où une stimulation de la production et de l'emploi dans le pays de ce partenaire par l'effet de son multiplicateur. Ce qui conduit, par la fonction d'importation, à un accroissement de ses importations bénéfique pour le pays concerné qui connaît à son tour un accroissement induit de ses exportations. Ce scénario peut être résumé comme suit :

$$\Delta M \leftrightarrow \Delta X^* \rightarrow \Delta Y^* \rightarrow \Delta M^* \text{ induit} \rightarrow \Delta X$$

Ou bien, un accroissement autonome des exportations du pays concerné ΔX correspond à un accroissement des importations du pays partenaire ΔM^* , d'où une récession de la production dans ce pays - ΔY^* par l'effet de son multiplicateur. Ce qui entraîne par la fonction d'importation une baisse induite de ses importations $-\Delta M^*$ correspondant également à un décroissement des exportations du pays concerné - ΔX .

On voit qu'il y a blocage de l'effet multiplicateur initial pour le pays concerné dont la balance excédentaire retourne à l'équilibre, car la réaction négative induite du pays partenaire forme une fuite supplémentaire pour le premier pays.

De même, le multiplicateur de demande interne peut exercer des effets de rétroaction conduisant à une variation du solde final de la balance commerciale pour chacun des deux pays partenaires. Un accroissement de l'investissement du pays concerné ΔI engendre un accroissement du revenu par l'effet du multiplicateur, d'où une augmentation induite des importations ΔM déséquilibrant la balance de ce pays ; de son côté, le partenaire reçoit des effets positifs pour ses exportations et pour son revenu, renvoie lui aussi des effets positifs au premier pays :

$$\Delta I \rightarrow \Delta Y \rightarrow \Delta M \rightarrow \Delta X^* \rightarrow \Delta Y^* \rightarrow \Delta M^* \rightarrow \Delta X \rightarrow \Delta Y'$$

Il apparaît qu'au niveau des effets revenu, l'accroissement autonome d'un pays est bénéfique aux deux pays partenaires. Mais l'effet d'accroissement externe du pays partenaire ΔX^* est souvent plus faible que l'effet d'accroissement interne du pays concerné ΔI , on prouve par :

$$\Delta X^* = m \cdot \Delta Y = m \cdot \Delta I \cdot \frac{1}{s + m^*} = \frac{m}{s + m^*} \cdot \Delta I$$

$$s + m^* + m$$

En effet, pour qu'il soit une égalité entre ces deux accroissements ($\Delta X^* = \Delta I$), il faudrait que s soit nul, c'est-à-dire que tout l'accroissement d'investissement soit destiné à une dépense externe. On note aussi que l'effet en retour est d'autant plus élevé pour le pays que la propension marginale à épargner du pays partenaire s^* est plus faible et que sa propension marginale à importer m^* est plus forte à l'extérieur.

Conclusion :

La détermination du revenu décrit souvent les conditions de l'équilibre sur le marché des biens et services, un équilibre entre l'offre et la demande globale. Ces conditions retracent la définition des différentes fonctions des composantes la demande globale.

La fonction de consommation montre les combinaisons possibles entre la consommation et le niveau du revenu, un accroissement du revenu entraîne un accroissement moins proportionnel de la consommation. L'épargne est un élément complétant de la consommation par rapport au revenu. La fonction d'investissement montre les combinaisons possibles entre l'investissement et le niveau du revenu. Un changement de ce dernier ne peut affecter positivement que l'investissement induit.

La condition d'équilibre implique soit une égalité entre l'offre et la demande globale, soit une égalité entre l'épargne et l'investissement. Cette condition peut être interprétée par une relation décroissante entre le revenu et taux d'intérêt représentée généralement par la courbe IS. Tout facteur qui, à un taux d'intérêt réduit le revenu d'équilibre déplace la courbe IS (ou la droite de demande) vers la gauche (et inversement).

Maintenant, une variation de toute composante de demande autonome induit une variation du revenu d'équilibre. La variation autonome des exportations a le même effet que celui de l'investissement autonome, mais les importations considérées comme variable endogène répondent à une demande qui échappe à la production intérieure, et le multiplicateur est d'autant plus faible que la propension marginale à importer est forte.

Cependant, si les exportations sont déterminées par le niveau d'activité du reste du monde (partenaire) et sa propension à importer, la détermination du multiplicateur exige la définition des deux équilibres : du pays et du partenaire, car chaque partie étant liée aux fonctions d'importation et d'exportation de l'autre. De même, une variation de demande interne dans l'un des deux pays émet des effets et reçoit de son partenaire sur le revenu d'équilibre et sur le solde final de la balance commerciale.

Dans ce cas, des faits de rétroactions émergent entre une économie et son extérieur, un choc de demande interne ou externe chez l'un affecte la demande de l'autre, qui renvoie à son tour ses effets de changements sur le premier pays, et ainsi de suite jusqu'à l'élimination parfaite du choc.

CHAPITRE 4

COMMERCE EXTERIEUR ET REVENUS EN ALGERIE ANALYSE

Quand, en 1990, après quatre ans de récession économique et de déficit extérieur, la reprise de l'économie algérienne devint plus difficile face aux exigences de la mondialisation et la nécessité d'ouvrir l'économie nationale. Les partenaires de l'Algérie se préparent, puisque un PIB algérien plus élevé exigeait une plus forte demande de biens intérieurs, mais aussi étrangers. Et une demande plus élevée signifie également un accroissement des exportations de ces partenaires, une amélioration de leur balance commerciale, et donc un accroissement de leur PIB. De l'autre côté, une expansion chez les partenaires exigeait en fait une augmentation des exportations algériennes, une amélioration de la balance commerciale, donc un accroissement du PIB algérien, et peut être une chance pour sortir de la récession.

L'importance de l'ouverture économique peut être mise en évidence dans la spécialisation territoriale, et par ses effets sur la structure de la croissance économique du pays. Une ouverture qui trouve souvent sa définition dans le volume et l'intensité des échanges extérieurs.

Depuis le début des années 1990, l'économie algérienne est de plus en plus ouverte, et la mise en place de certaines politiques économiques parfaites et coordonnées à l'égard des partenaires semble compliquée. Nous avons vu théoriquement que des effets de rétroactions peuvent exister entre le pays et ses partenaires conduisant à une modification des situations interne et externe de chaque partie.

Afin de vérifier ces enseignements théoriques, on doit élargir notre analyse énoncée au premier chapitre. La compréhension des implications et des effets macro-économiques de l'ouverture économique en Algérie sera l'objet de ce dernier chapitre. Par un essai d'applications (analyses tri à plat et économétriques), nous tentons d'examiner les incidences de cette ouverture sur la composition du commerce extérieur et sur les fluctuations des revenus des agents économiques, qui dessinent en principe la structure de la croissance économique du pays, tout en passant par l'étude de l'ajustement du commerce extérieur par le taux de change, un instrument important pour une intervention étatique.

4.1 L'exposé des principaux chiffres sur le commerce et les revenus en Algérie, avant et après l'ouverture de 1990 :

Comment pouvons-nous voir les incidences de l'ouverture économique de 1990 sur la composition du commerce extérieur, et sur la structure des revenus des agents économiques en Algérie? S'il y a un effet, les taux moyens des ratios ou des parts de l'ensemble des composants du commerce extérieur et des revenus doivent être inégaux entre une période qui précède l'année 1990 et une autre qui commence de cette date. On a donc une stratégie simple qui consiste à comparer ces taux moyens. Les résultats d'une telle comparaison sont synthétisés aux tableaux 4.1

4.1.1 Composition du commerce extérieur algérien :

En effet Le tableau 4.1.1 donne également un aperçu sur la composition du commerce extérieur algérien en moyenne avant et après l'ouverture économique de 1990 .De 1978 à 1989, les exportations d'hydrocarbures ont dessiné la forme globale des exportations algériennes, alors que les autres exportations ont été marginales en dépit de leur légère hausse qui a été connue pendant les années 1988 et 1989, elles ont représenté seulement 2,7% en moyenne du total d'exportations. Pour les importations, les produits semi-finis et les biens d'équipement ont détenu les parts importantes de 33,9% et 30% successivement, suivi directement par les biens d'alimentation, dont leur part a progressé rapidement jusqu'à atteindre 31,7%. Les biens de consommation ont été venus ensuite avec une part moyenne de 13,5 %, et les parts d'autres biens ont demeuré faibles.

Par ailleurs, la balance commerciale a dégagé un déficit en trois occasions, le plus important est celui de 1989 qui a touché 7,7% du PIB. En moyenne, le solde commercial a été estimé à 1% du PIB contre 11,2% entre 1990 et 2007. Mais le taux d'ouverture commerciale ne voit pas un grand changement, puisqu'il a pu réaliser une moyenne de 43,8% entre 1978 et 1989, une moyenne très approximative à celle de l'après 1990.

Généralement, en comparant les deux colonnes du tableaux, on peut dire qu'à l'exception de la montée des biens d'équipement au premier rang dans la classification des importations, et l'amélioration de certains indicateurs, tels que le solde commercial ou les termes de l'échange, l'impact de l'ouverture de l'économie algérienne sur la composition globale du commerce extérieur semble ambigu.

Tableau 4.1.1-Le commerce extérieur algérien, structure et en % du PIB.

<u>Moyenne Moyenne</u>	(1978 – 1989)		(1990 -2007)	
(1)			(2)	
Structure %				
Exportations				
Hydrocarbures			97,3	96,5
Alimentation	0,6	0,4		
Produits bruts	0,4	0,3		
Semi-fini	1,5	2,3		
Biens d'équipement	0,3		0,4	
Biens de consommation		0,4	0,3	
Autres		0,0	0,0	
Total	100	100		
Dont hors hydrocarbures		2,7	3,5	
Importations				
Alimentation	20,5	23,7		
Energie		1,81,3		
Produits bruts et produits				
Semi-finis	33,9	27,1		
Biens d'équipement	30,0	33,8		
Biens de consommation		13,5	14,1	
Autres	0	0		
Total		100	100	
Solde (en % du PIB)	1,0		11,2	
Taux d'ouverture	1/	43,8	48,9	
Variation annuelle				
Indice des termes de l'échange		-4,8*	5,3	
(- détérioration)				

Source : élaboré à partir des données de l'ONS et de la banque mondiale.

1/ Pour une année donnée, il égale au : $\frac{X+M}{PIB} \times 100$

PIB

* Une moyenne annuelle entre 1984 et 1989 (1980=100).

4.1.2 La structure des revenus :

- les revenus de l'état :

Comme le montre le tableau 4.1.2 (a), les revenus de l'état ont toujours représenté le tiers du produit intérieur, malgré la baisse des recettes pétrolières durant la deuxième moitié de la décennie quatre-vingts. Structurellement, la fiscalité pétrolière a fortement plongé dès 1986. Ce plongement a duré trois ans plus tard pour des raisons liées à la chute du prix du baril, ce qui a permis à la fiscalité ordinaire de prendre la première place avec une part moyenne de 48%. Au cours de cette période, on constate également le déficit budgétaire qui a caractérisé le trésor durant quatre années successives et qui a pu atteindre 7,5% du PIB en 1988, un solde moyen faible a été enregistré entre 1978 et 1989.

Une structure est totalement différente avec celle de l'après 1990, où la fiscalité pétrolière procure presque les deux tiers des recettes totales, et qui permet au solde budgétaire de se gonfler et de représenter 3,3% du PIB contre seulement 0,9% entre 1978 et 1989.

Tableau 4.1.2 (a)- Les recettes budgétaires, structure et en % de PIB.

<u>Moyenne</u>		(1978-1989)		<u>Moyenne</u>
			Structure %	(1990-2007)
1. Fiscalité pétrolière	43,2	65,0		
2. Fiscalité ordinaire	48,031,6			
3. Recettes diverses	8,8	3,2		
Recettes budgétaires totales	100		100	
En pourcentage du PIB				
Recettes budgétaires totales		33,9	33,8	
Solde budgétaires	0,9	3,3		

Source : élaboré à partir des données de l'ONS et du FMI.

- Le revenu des entreprises (profits) :

Pas de grands changements concernant la structure de ce revenu du point de vue juridique, puisque les entreprises privées demeurent leaders dans le partage des profits, malgré une baisse légère marquée entre les deux périodes (de 58,1% à 54,8%). Mais l'ouverture économique a permis aux entreprises algériennes d'accroître leurs profits et de participer plus fortement dans la composition du produit brut en passant de 34,5% à près de 50%.

Tableau 4.1.2 (b)- Le revenu des entreprises enAlgérie.

<u>Moyenne Moyenne</u>			
(1978-1989)		(1990-2007)	
		Structure %	
Entreprises publiques	41,9		45,2
Entreprises privées	58,1		54,8
Total des profits		100	100
Idem, en % du PIB	34,5	49,8	

Source : élaboré à partir des données de l'ONS.

-Le revenu des ménages (masse salariale) :

Alors que pour la masse salariale, un changement peut être remarqué au niveau de la structure, et qui est dû justement à l'élargissement de la part du secteur de l'administration dans le total des salaires distribués aux ménages, allant de 33,7% à 45,3%. Mais au total Cette masse salariale est vraiment contractée pendant l'ouverture, puisqu'elle constitue le quart du revenu global après avoir représenté 37% du PIB entre 1978 et 1989.

Tableau 4.1.2 (c)- Le revenu des ménages.

<u>Moyenne Moyenne</u>			
		(1978-1989)	(1990-2007)
		Structure %	
Administration		33,7	45,3
Hors administration	66,3		54,7
Total		100	100
Idem, en % du PIB		37,0	25,4

Source : élaboré à partir des données de l'ONS.

4.1.3 La composition du revenu global :

La décomposition traditionnelle du PIB démontre que l'ouverture économique est caractérisée par le recul de la part de l'investissement global qui tombe à 29%, et l'accroissement de la part des exportations, passant de 24,4% à près de 33,4%. Cet accroissement est dû à la flambée des prix du pétrole au cours de ces dernières années, gonflant ainsi les recettes des exportations. Les autres composants gardent leurs parts stables, avec la consommation en première place.

Au plan sectoriel, le secteur des hydrocarbures enregistre une hausse remarquable pendant l'ouverture, puisqu'il constitue presque le tiers du PIB. Et avec la constance de la part des taxes et des droits de douanes, les autres secteurs voient leurs parts baisser dans cette période, à l'exception peut être de deux secteurs, des services et de l'agriculture qui détiennent toujours les mêmes ratios depuis 1978.

Globalement, le revenu nominal connaît un rythme de croissance annuel moyen un peu plus élevé depuis 1990, estimé à près de 19% contre 14,1% réalisé entre 1978 et 1989. Au contraire, le revenu réel est en recul, un taux de croissance moyen de 2,6% est inférieur à celui réalisé durant la première période. Une récession peut être observée, si on tient compte de la croissance démographique. Le revenu par tête se décroît de 9,1%, allant de 2337,8 \$ en moyenne entre 1978 et 1989, pour arriver à 2125,7 \$ entre 1990 et 2007.

Tableau 4.1.3- La composition du revenu global de l'Algérie.

	<u>Moyenne Moyenne</u>	
	(1978-1989)	(1990-2007)
	Structure	
Consommation	49,7	46,8
Investissement	36,3	29,0
Dépenses publiques	15,5	15,0
Exportations des biens et services	24,4	33,4
Importations des biens et services	26,1	24,3
Produit intérieur brut	100	100
Hydrocarbures	23,2	31,8
Hors – hydrocarbures	68,4	60,9
Agriculture	9,5	9,3
Industrie	12,58,8	
Construction et travaux publics	14,7	9,4
Services	30,633,5	
Droits et taxes à l'importation	8,4	7,6
Variation		
PIB nominal 1/	14,1	18,7
PIB réel	3,7	2,6
PIB par tête en USD	2337,8	2125,7

Source : notre construction à partir des données du FMI et ONS.

Unité : en pourcentage sauf indication contraire.

1/ le taux de variation annuel moyen est donné par l'indice élémentaire simple : $i = n\sqrt{x_i}$, avec x_i , x_j les valeurs des années extrêmes de la période, et n le nombre d'années de cette période.

4.2 Le taux de change, le commerce extérieur, et les revenus en Algérie :

Supposons que le gouvernement algérien prenne des mesures politiques qui mènent à une dépréciation ou dévaluation du dinar. Rappelons-nous des enseignements théoriques, qu'une dépréciation ou dévaluation de la monnaie conduit à un déplacement de la demande étrangère et intérieure vers les biens nationaux. Ceci induit en retour une amélioration de la balance commerciale et une augmentation du produit intérieur, donc une augmentation des revenus des agents économiques, puisque ceux-ci dessinent la qualité de la croissance de ce produit.

Alors, quels sont les effets des variations du taux de change du dinar algérien sur la balance commerciale et sur les revenus des agents économiques ? En calculant les coefficients de l'élasticité des exportations et des importations par rapport au taux de change réel, nous pouvons mesurer le degré de la sensibilité du commerce extérieur de l'Algérie vis-à-vis du changement de la valeur réelle du dinar, tenant compte en même temps les évolutions des revenus des agents économiques. Avant de diagnostiquer cette relation, nous examinons d'abord l'évolution des taux de change de la monnaie nationale depuis l'ouverture économique en 1990.

Tableau 4.2.1- L'évolution des taux de change en Algérie, 1990-2007.

	Taux de change nominal effectif		Taux de change réel effectif	
	Moyenne	Variation annuelle en %	Moyenne	Variation annuelle en %
1990	539,7	–	183,3	-
1991	268,9	-50,2	110,7	-39,8
1992	217,6	-19,1	113,7	2,7
1993	226,1	3,9	136,9	20,4
1994	159,5	-29,4	117,6	-14,1
1995	105,3	-33,9	98,6	-16,1
1996	94,6	-10,2	100,3	1,7
1997	101,5	7,3	108,2	7,1
1998	106,3	4,7	113,5	4,9
1999	100,4	-5,5	104,9	7,6
2000	100,0	0,4	100,0	-4,7
2001	103,3	3,3	103,1	3,1
2002	97,7	-5,5	95,2	-7,6
2003	88,9	-8,9	86,1	-9,5
2004	88,7	0,2	86,6	0,6
2005	86,3	-2,7	83,2	-4,0
2006	86,4	0,1	83,4	0,3
2007	85,3	-1,3	82,6	-0,9
Taux moyen 1/		-10,3		-4,6

Source : calculs faits à partir des données de l'FMI.

1/ le mode de calcul est déterminé à partir de l'évaluation de l'indice annuel moyen i , ceci est donné par la formule : $I = 17\sqrt[n]{e2007}$, avec n le nombre d'années de la période, et e le taux de change des années extrêmes. e_{1990}

4.2.1 L'évolution des taux de change en Algérie :

Du tableau 4.2.1, on peut déduire et caractériser l'évolution du taux de change nominal effectif, le prix relatif moyen des monnaies étrangères en dinars, et l'évolution du taux de change réel effectif¹, le prix relatif moyen des biens étrangers par rapport aux biens nationaux, depuis 1990.

Dés différences de variabilité sont marquées entre les deux indices pendant la décennie quatre vingt dix, malgré que ceux-ci enregistrent simultanément leur première baisse en 1991 de 50,2% et 39,8%. Cette baisse peut être expliquée par la première dévaluation du dinar algérien face au dollar américain, décidée par les pouvoirs publics. Les variations de ces taux de change fluctuent et se diffèrent plus tard, avec une deuxième baisse conjointe notée en 1995, correspondant à une seconde dévaluation imposée par les conditionnalités du F.M.I, et une co-hausse de même degré marquée deux fois, en 1997 et en 1998.

Cependant, à partir de 2001, le taux de change nominal effectif et le taux de change réel effectif s'égalisent et varient dans le même sens et avec presque le même niveau. Globalement, sur la période 1990-2007, le premier indice a un rythme de baisse de 10,3%, alors que le deuxième a un rythme de baisse de 4,6%.

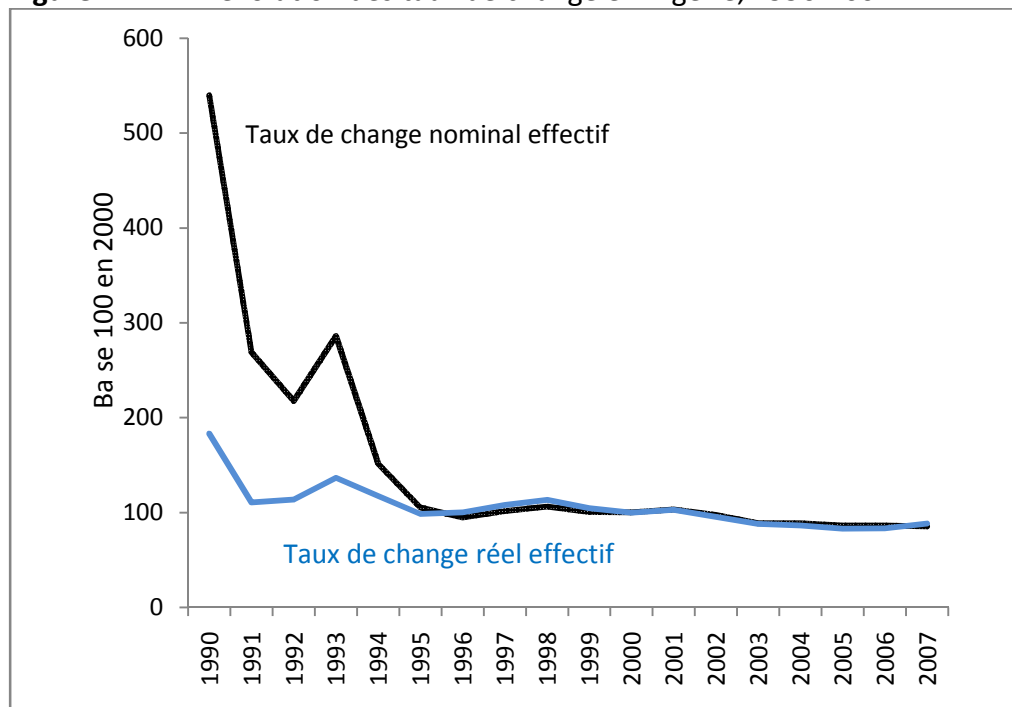
La figure 4.2.1 montre l'évolution de ces taux de change conjointement, depuis 1990. Sur cette figure, on peut voir que, dès le début de l'ouverture économique en Algérie, une différence évidente existe entre le taux de change nominal effectif et le taux de change réel effectif, un écart qui exprime la surévaluation du dinar algérien, se décroît annuellement. A l'exception de deux ou trois différences de tendances, les deux courbes vont de pair dans le même sens pour être quasi compatibles à partir de 2001.

4.2.2 Le taux de change et la balance commerciale en Algérie:

Après qu'on a pu caractériser l'évolution des taux de change par la mesure de leurs variations relatives, demandons-nous maintenant quels sont les effets de ces variations sur la balance commerciale. Suivant le théorème des élasticités qui suggère qu'une dévaluation ou dépréciation de la monnaie nationale induit une hausse du volume des exportations et une baisse de celui des importations, essayons-nous de vérifier ce théorème en retenant l'exemple algérien.

1. Rappelant que ce taux dénommé aussi taux de change réel multilatéral est un indice qui considère une moyenne des parts d'importation et d'exportation de l'Algérie avec quinze partenaires. Une baisse de cet indice signifie également une dépréciation de la monnaie nationale, une hausse correspond à une appréciation.

Figure 4.2.1- L'évolution des taux de change en Algérie, 1990-2007.



Source : élaboré à partir des données de l’FMI.

Cependant, pour le cas algérien: le tableau 4.2.2 donne des résultats sur le calcul des élasticités des exportations et des importations par rapport au taux de change réel effectif, des résultats qui semblent ambigus. Pour les exportations, la première tentative d'une dévaluation en 1991 provoque une offre inélastique, un coefficient est estimé à -0,2. L'effet de cette dévaluation peut être observé un an plus tard, pour que le coefficient d'élasticité atteigne -3,8, mais cet effet est réduit en raison de l'appréciation réelle du dinar pendant les deux années suivantes. Même scénario est également observé entre 1994 et 1995, la dévaluation conditionnée par le FMI n'entraîne aucune hausse des exportations qu'en 1995 et 1996. Entre 1996 et 1998, les variations positives annuelles du taux de change réel effectif aboutissent à un important recul enregistré en 1998, une année qui représente un degré d'élasticité de -5,8. A partir de l'année 2000, on observe la validité faible du théorème d'élasticité. L'absence de la relation entre le taux de change et la balance commerciale est marquée en 2002, en 2004, et en 2006 avec des coefficients d'élasticité insignifiants.

En moyenne, sur la période 1990-2007, l'élasticité des exportations est évaluée à -2,2, cela veut dire qu'une baisse de 10% du taux de change entraîne une hausse de 22% du volume des exportations. Si on veut calculer cette élasticité relativement au taux de change nominal effectif, on trouve qu'elle est unitaire.

A propos des importations, la validité du théorème d'élasticités doit être exprimée par un coefficient supérieur à 1. Ça peut être vérifié deux fois seulement durant cette période, en 1991 où la demande des importations réagit fortement avec un degré de sensibilité de 5,2, et en 2000 où elle réalise un coefficient de 1,5. La réduction des importations suite à la dévaluation de 1994 ne peut être observée qu'en 1996 et en 1997. Pendant les autres années, la demande nationale des biens étrangers est presque non corrélée, et parfois inélastique par rapport au taux de change. Depuis 2001, on assiste à une baisse progressive du taux de change réel effectif contre une augmentation continue du volume des importations. En moyenne, une baisse de 10% du taux de change réel effectif est accompagnée d'une hausse de 14% du volume des importations entre 1990 et 2007.

L'intérêt de l'effet dynamique du taux de change sur le commerce extérieur peut être mis en évidence par la figure 4.2.2. Cette dernière met en relation la balance commerciale algérienne avec le taux de change réel effectif entre 1990 et 2007. Comme nous l'avons discuté au paragraphe précédent, cette période a été une période de dépréciation réelle du dinar algérien et une hausse du volume des exportations et des importations. Quant à la balance commerciale déterminée à partir de ce volume, et exprimée en proportion du PIB, les mêmes remarques et faits émergent clairement de la figure.

1. L'évolution du taux de change réel effectif n'est pas reflétée par une évolution parallèle des exportations nettes. La dépréciation ou la dévaluation est parfois associée à une détérioration de la balance commerciale, à l'exception de deux faits positifs marqués en 1991 et en 1998, où la dévaluation a été accompagnée d'un accroissement de l'excédent commercial.

2. Néanmoins, il y a des retards dans la réponse de la balance commerciale aux variations du taux de change réel effectif. On voit que la dévaluation du dinar débute en 1994, alors que l'amélioration de la balance commerciale n'est réalisée qu'à partir de 1996 : la courbe en j fait son apparition dans cette période.

4.2.3 Le taux de change et les revenus en Algérie :

Ces retards ont des implications non seulement sur l'effet d'une dépréciation ou dévaluation sur la balance commerciale, mais aussi l'effet d'une dépréciation ou dévaluation sur les fluctuations de l'ensemble des revenus des agents économiques. Car, une dépréciation peut abaisser d'abord le solde commercial, et exerce donc un effet contractil sur les revenus des agents économiques. Ainsi, si un gouvernement vise à une dépréciation ou dévaluation pour des objectifs : de favoriser la balance commerciale, et de stimuler les revenus, les effets sembleront contradictoires pendant quelques temps.

Tableau 4.2.2-Le taux de change et le commerce extérieur en Algérie, 1990-2007.

XMx	Exportations M	Importations	coéff d'élasticité	
Variation relative en %				
1990	-	-	-	
1991	7,05	-20,7	-0,2	5,2
1992	-10,4	9,4	-3,8	-3,5
1993	-6,9	4,5	-0,3	0,2
1994	-17,3	6,5	1,2	-0,5
1995	22,8	14,9	-1,4	-0,9
1996	30,6	-15,4	18,0	-9,1
1997	0,9	-1,6	0,1	-0,2
1998	-28,4	5,2	-5,8	1,1
1999	17,4	6,8	2,3	0,9
2000	91,0	-7,1	-19,4	1,5
2001	-11,8	1,5	3,8	0,5
2002	-1,4	26,6	0,2	-3,5
2003	24,6	8,3	-2,8	-0,8
2004	35,2	38,0	58,6	63,3
2005	43,8	10,7	-10,9	-2,7
2006	18,0	7,9	60,0	26,3
2007	10,1	28,8	-11,2	-32,0
Taux moyen	10,3	6,4	-2,2	-1,4

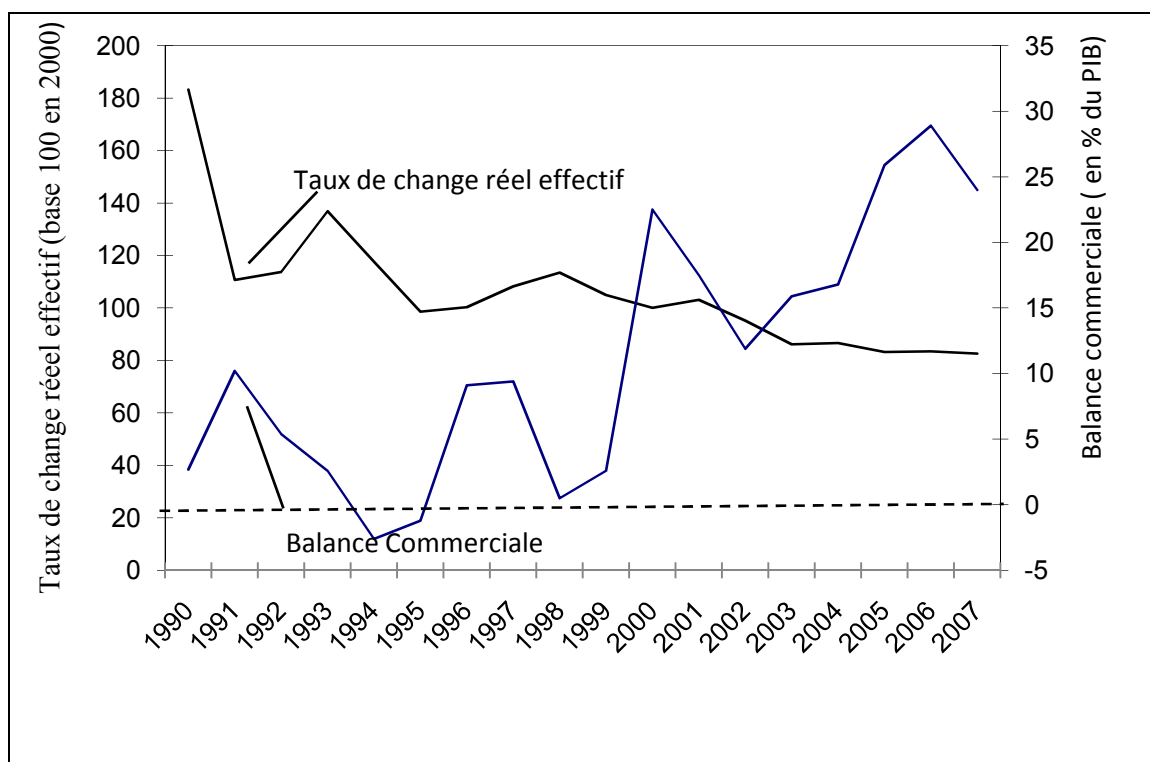
Source : calculs faites à partir des données de l'office national des statistiques.

Quelques remarques à propos des effet du changement du taux de change du dinar sur les mouvements des revenus des agents économiques sont tirées de la figure 4.2.3 :

1. Les évolutions des revenus réels des agents économiques ne sont pas parfaitement parallèles avec celles du taux de change réel. Pourtant, dès la première dévaluation du dinar, les revenus agissent positivement, puis une augmentation du taux de change induit une contraction de ces revenus jusqu'au milieu de la décennie 90.

Entre 1995 et 1998 (période du PAS), on assiste à des fluctuations importantes des revenus contre une appréciation continue de la monnaie nationale. Même scénario est observé entre 1998 et 2002, mais cette fois-ci avec une baisse continue du taux de change. Un accroissement des deux variables est marqué à la fin de l'année 2002, et depuis, on constate également une stabilité du taux de change accompagnée d'une évolution importante et continue des revenus des agents économiques.

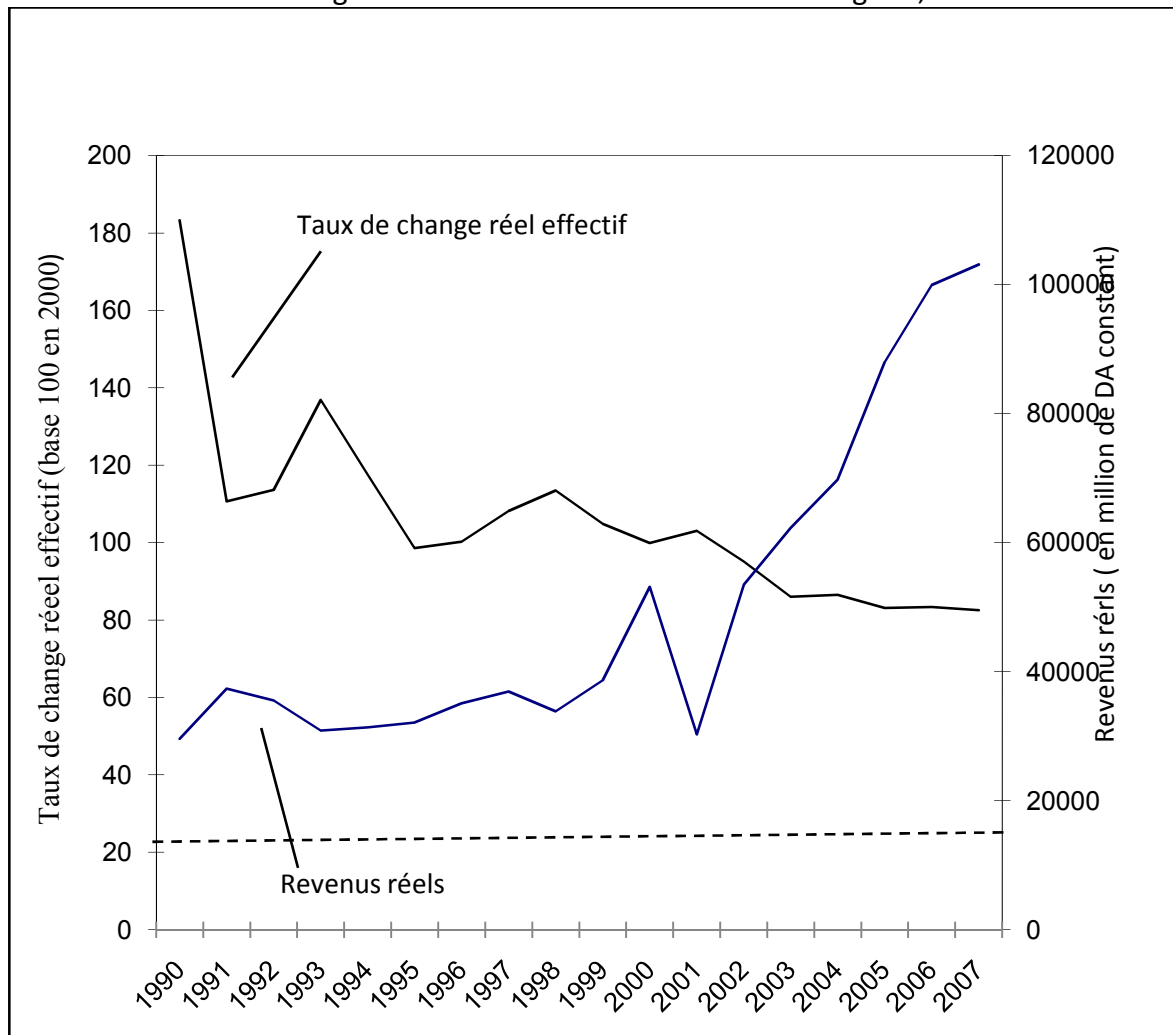
Figure 4.2.2- Le taux de change réel effectif et la balance commerciale en Algérie, 1990-2007.



Source : élaboré à partir des données du FMI.

2. Encore des effets de retards caractérisent cette relation. On constate effectivement des décalages temporels en matière de réactions des revenus aux variations du taux de change : si la dévaluation du dinar commence en 1994, la stimulation des revenus des agents économiques ne se réalise qu'à la fin de l'année 1996, et si elle commence en 1999, cette stimulation ne se réalise qu'à partir de l'année 2002.

Figure 4.2.3- Le taux de change réel effectif et les revenus réels en Algérie, 1990-2007.



Source : élaboré à partir des données du FMI et de la banque mondiale.

4.3 L'ouverture économique et les revenus en Algérie :

Avant d'aborder la question qui traite du lien entre l'ouverture et les revenus des agents économiques, il est nécessaire de préciser la nature de cette ouverture, et d'expliquer son évolution. La nature² de l'ouverture que nous voulons analyser est l'ouverture commerciale. Un ratio de commerce extérieur mesuré également par la part du volume des échanges extérieurs dans le PIB, ou bien un ratio des exportations (taux d'ouverture à l'exportation) ou des importations sur le PIB (taux d'ouverture à l'importation) peuvent être des indicateurs de l'ouverture.

4.3.1 L'ouverture économique en Algérie :

Le tableau 4.3.1 donne ces ratios pour l'Algérie depuis 1978, un examen de ce tableau permet de révéler deux points importants.

2. Il existe une autre nature d'ouverture économique, l'ouverture financière qui peut être mesurée par le ratio des exportations et importations des actifs financiers sur le PIB. .1

1. Le premier, en comparant l'évolution du taux d'ouverture commerciale ($X+M/PIB$) avec l'évolution des deux autres ratios, on peut affirmer que la variation de ce taux est liée dans la majorité des cas au ratio des exportations sur le PIB, donc au prix du pétrole qui détermine la valeur des exportations algériennes, notamment ces dernières années. En moyenne, le taux d'ouverture commerciale est de 49,2% depuis 1978 composé premièrement par la part des exportations dans le PIB. Le taux d'ouverture à l'exportation est à peu supérieur au taux d'ouverture à l'importation (27,3% et 21,9%).

2. Cependant, on peut diagnostiquer quatre périodes qui marquent cette évolution.

- Une première période (1978-1982) où la loi confère à l'état le monopole sur le commerce extérieur. Une période caractérisée par un taux d'ouverture commerciale supérieur à 50% tiré premièrement par le ratio des exportations (29,2%). Le taux d'ouverture à l'importation enregistre une baisse remarquable de 32,8% à 23,7%.

- Une deuxième période (1983-1994), une période dite d'ouverture marquée par la levée du monopole de l'état sur le commerce extérieur et l'autonomie des entreprises qui prennent la main. Mais, une chute des trois taux d'ouverture est constatée dès le début de cette période jusqu'à 1988. Cette chute peut être due à la baisse du prix du pétrole qui a affaibli le ratio des exportations, et par suite une baisse induite du revenu par les exportations qui a conduit à un recul du ratio des importations. Et à partir de cette année, une relance des trois taux d'ouverture est commencée pour que ceux-ci reviennent en 1994 à ces niveaux réalisés au début de cette période (47,5%, 25,9%, 21,6%). Cette relance peut être due à l'élargissement du champ d'application des importations et des exportations à tous les privés. Entre 1983 et 1994, on enregistre une quasi égalité entre le taux d'ouverture à l'exportation (20,5%) et le taux d'ouverture à l'importation (19,8%).

- Une troisième période (1995-1998). C'est la période du parachèvement de la libéralisation du commerce extérieur initiée dans les années 1994-1995. Entre 1995 et 1998, une baisse remarquable du taux d'ouverture à l'exportation qui enregistre en moyenne un taux de 21,6%, contre une hausse du taux d'ouverture à l'importation qui atteint en moyenne 25,7%, en raison toujours des circonstances liées aux niveaux du prix du pétrole.

- En fin, une quatrième période est commencée dès 1998 avec un deuxième programme d'ajustement (post-ajustement). L'objectif affiché est de stabiliser encore les variables macroéconomiques au niveau externe à travers une gestion efficiente des recettes d'hydrocarbures, et une limitation du volume des importations. Le taux d'ouverture à l'exportation commence à sauter depuis l'an 2000 (40,2%) correspondant à la flambée du prix de baril, puis se ralentit autour de 35% pendant les quatre années suivantes. Il saute de nouveau pour qu'il atteigne 47,6% en 2006. Entre 1999 et 2007, le ratio des exportations est estimé à 37,7%

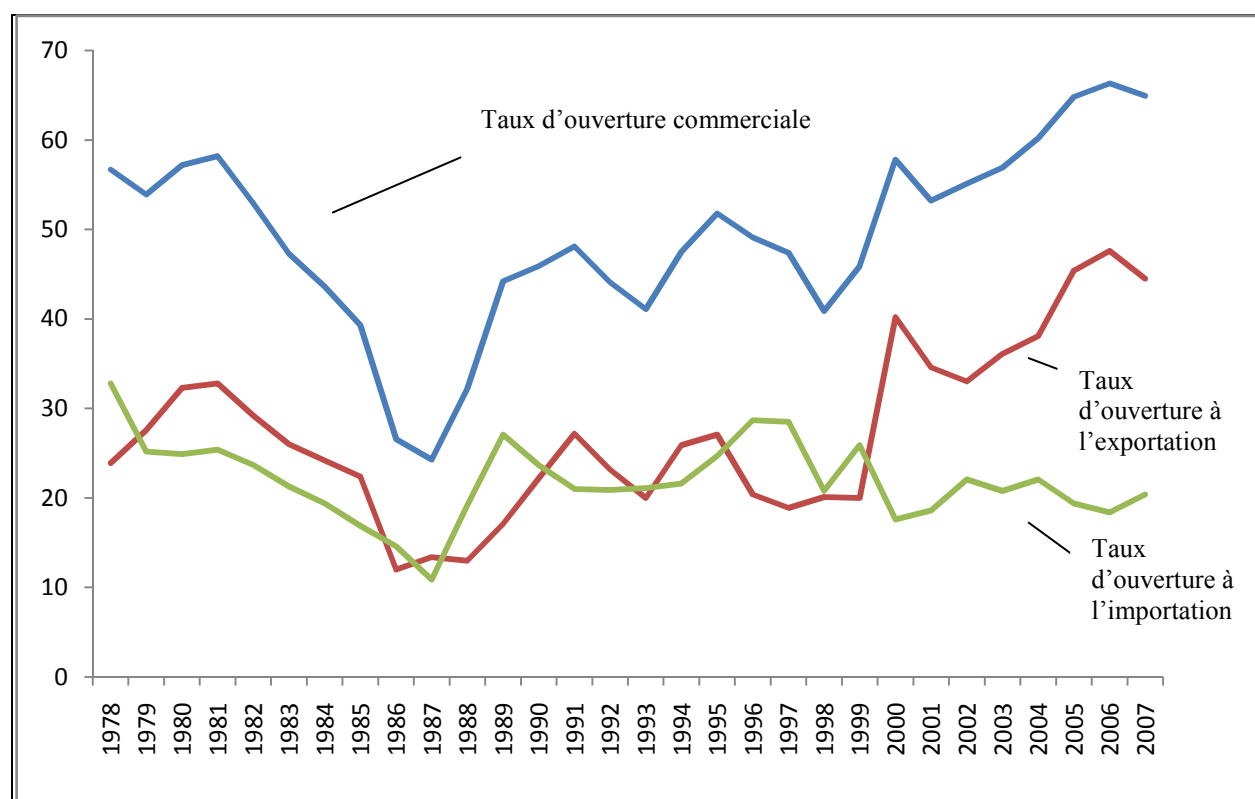
En revanche, le taux d'ouverture à l'importation marque une baisse remarquable dans cette période à l'exception d'une seule hausse réalisée en 1999 (25,9%), il se situe aux alentours de 20% pendant les années qui suivent sans subir évidemment l'impact de l'accord d'association Algérie-UE qui entre en vigueur depuis 2005. En moyenne, le ratio des importations est estimé à 20,6% entre 1999 et 2007.

Tableau 4.3.1-L' évolution des taux d'ouverture commerciale en Algérie, 1978-2007.

	(Exportations + Importations)/ PIB	Exportations / PIB		Importations/PIB	
		O _x		O _m	
1978	56,7		23,9		32,8
1979	53,9	27,6		25,2	
1980	57,2	32,3	24,9		
1981	58,2	32,8	25,4		
1982	52,9	29,2	23,7		
1983	47,3	26,0	21,3		
1984	43,6		24,2	19,4	
1985	39,3	22,4	16,9		
1986	26,6		12,0	14,6	
1987	24,3	13,4	10,9		
1988	32,2	13,0	19,2		
1989	44,2	17,1	27,1		
1990	45,9	22,2	23,7		
1991	48,1	27,2	21,0		
1992	44,1	23,2	20,9		
1993	41,1	20,0	21,1		
1994	47,5	25,9	21,6		
1995	51,8	27,1	24,7		
1996	49,1	20,4	28,7		
1997	47,4	18,9		28,5	
1998	40,9	20,1	20,8		
1999	45,9	20,0	25,9		
2000	57,8	40,2	17,6		
2001	53,2	34,6	18,6		
2002	55,1	33,0	22,1		
2003	56,9		36,1	20,8	
2004	60,2	38,1	22,1		
2005	64,8		45,4	19,4	
2006	66,3	47,6	18,4		
2007	64,9	44,5	20,4		
Moyenne	49.2		27.3		21.9

Source : Elaboré à partir des données de l'office national des statistiques.
Unité : en %.

Figure 4.3.1- L'évolution des taux d'ouverture commerciale en Algérie, 1978-2007.



Source : élaboré à partir des données de l'ONS.
Unité : en %.

De la figure 4.3.1, on peut réaffirmer les observations constatées du tableau précédent, et révéler deux autres points intéressants.

1. Premièrement, après le maintien du taux d'ouverture commerciale au delà de 50% pendant le monopole de l'état sur le commerce extérieur, un vif déclin des trois taux d'ouverture est observé entre 1982 et 1987. Ce déclin est dû à la baisse du prix du pétrole qui a réduit le volume des exportations algériennes, et par suite un recul des importations induit par la baisse du revenu global. Une relance de ces taux est marquée dès 1988 jusqu'à 1992 où des fluctuations commencent à apparaître, et qui durent jusqu'à 1998. Un post ajustement est également programmé plus tard permet d'accroître le taux d'ouverture commerciale grâce à la hausse continue du ratio des exportations et la stagnation des importations.

2. Le deuxième est que les taux d'ouverture à l'exportation et à l'importation n'ont pas suivi en général la même tendance dans le temps entre 1978 et 2007.

4.3.2 L'évolution des revenus et de ses déterminants en Algérie :

A propos de l'évolution des revenus des agents économiques, le tableau 4.3.2(a) montre les variations annuelles de ces revenus depuis 1990. Ce qui est impressionnant, c'est la manière dont ces revenus ont évolué au cours du temps. Le total des revenus des agents économiques réalisent annuellement des variations positives avec un rythme de croissance de 18.5% entre 1990 et 2007, tiré principalement par la croissance des profits des entreprises qui évoluent au rythme de 20,6%. Alors que la fiscalité ordinaire et les salaires évoluent presque au même rythme de 14,7% et 14,1% respectivement.

En décomposant cette période, on constate une énorme évolution de l'ensemble des revenus entre 1990 et 1994, et qui réalisent au total un taux de variation annuel moyen de 27,5% avec une seule baisse de 1,8% des profits des entreprises qui est marquée en 1993. Pendant la période du PAS, une évolution continue est constatée de l'ensemble des revenus mais à un rythme inférieur de celui de la période précédente (17,7 %), un ralentissement peut être dû à la baisse du rythme de croissance des profits des entreprises qui connaissent une autre fois un recul de 2,6% en 1998, et de même une baisse du rythme de croissance de la fiscalité ordinaire en raison du ralentissement de la TVA et droits de douanes qui subissent aussi une chute importante de 12,9% en 1997. Alors que, dès le début de la troisième période suivante (post-ajustement), la fiscalité ordinaire fait un recul de 4,5% dû à la baisse de la recette d'IRG et de l'IBS de 9,8% en 1999, mais elle retourne à son rythme de croissance précédent. Les entreprises connaissent un petit décroissement de leurs profits estimé à 0,2% pour l'année 2001. Au cours des autres années, ces profits varient positivement dépendant surtout de l'activité des entreprises publiques.

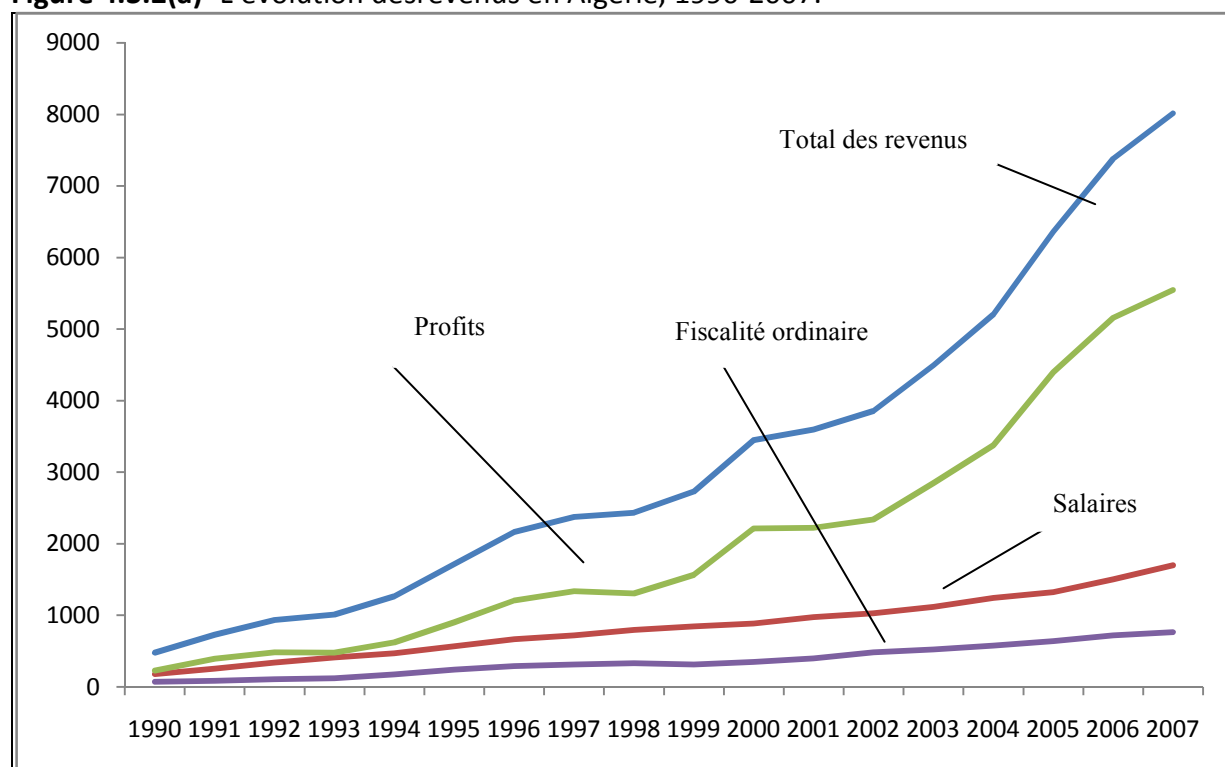
Pour le revenu des ménages, une contraction des salaires est observée si on compare leurs variations avant et après le programme d'ajustement structurel. Le secteur administratif tire la croissance des salaires et il a pu atteindre un taux de croissance près de 17% en 2007, malgré les tentatives de hausse marquées dans le secteur agricole où les salaires s'élèvent fortement ces dernières années (38,4% en 2005, et 18,8% en 2007). Au total, l'ensemble des revenus réalisent un taux de croissance annuel moyen de 14,2% durant la période du post-ajustement.

Tableau 4.3.2(a)- L'évolution des revenus en Algérie, 1990-2007.

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	(1990-2007)	
Variation annuelle en %																			
1. Fiscalité ordinaire	10,216,3	31,6	11,6	45,0	37,3	20,1	8,1	5,1	-4,5	11,0	13,9	21,3	8,7	10,6	10,3	12,5	6,3	14,7	
IRG et IBS					22,3	25,2	25,9	21,2	8,1	-9,8	3,3	20,1	14,0	13,9	15,7	13,6	43,5	7,0	
TVA et prélèvements					21,6	51,6	29,6	14,3	4,6	5,5	0,9	8,6	24,6	4,6	17,1	12,7	10,5	1,7	
Droits de douanes					59,6	53,0	15,1	-12,9	2,7	9,1	4,7	20,2	23,8	12,0	-3,5	3,4	-20,2	15,9	
2. Profits des entreprises	44,6	71,3	23,8	-1,8	30,0	47,9	33,0	10,8	-2,6	19,4	41,2	-0,2	5,4	22,1	19,2	30,4	16,4	7,6	20,6
Profits des entreprises publiques							34,4	20,4	-28,5	35,8	95,4	-13,1	2,0	30,9	23,6	44,3	18,2	—	
Profits des entreprises privées							32,0	3,8	19,3	11,1	7,5	14,4	8,3	14,9	15,2	16,7	14,3	—	
3. Salaires	18,3	41,9	33,6	20,9	13,9	21,1	17,3	8,2	10,1	6,6	4,4	10,3	5,6	8,6	11,3	6,2	13,4	13,2	14,1
Agriculture					8,3	69,2	22,7	0,0	38,5	5,1	-0,3	8,2	1,9	10,2	7,1	38,4	6,6	18,8	
Administration					20,6	40,9	18,8	10,2	9,5	7,7	4,2	13,1	7,7	10,3	9,8	6,3	7,7	16,9	
Autre secteurs					15,2	24,7	14,3	7,2	5,3	4,0	5,9	8,1	8,1	8,9	10,0	7,1	4,9	23,9	
Total des revenus	28,0	52,2	27,8	8,2	25,2	35,5	26,1	9,7	2,3	12,2	26,4	4,3	7,1	16,6	15,8	22,2	16,0	8,618,5	

Source : élaboré à partir des données du FMI et de l'ONS.

Figure 4.3.2(a)- L'évolution des revenus en Algérie, 1990-2007.



Source : élaboré à partir des données de l'ONS.

Unité : en milliards de DA.

De la figure 4.3.2(b), on peut affirmer les remarques faites du tableau précédent, de même, on peut déduire deux points importants :

1. Une évolution de puissance du total des revenus des agents économiques dessinée globalement par la croissance des profits des entreprises, car les courbes de ces deux revenus tiennent la même tendance depuis 1990.
2. Une évolution rampante des salaires et de la fiscalité ordinaire, qui varient aussi dans la même tendance.

-Les déterminants des revenus en Algérie :

Nous avons vu l'évolution des revenus des différents agents économiques en Algérie. Mais quels sont les déterminants de ces revenus ? Le tableau 4.3.2(b) suppose six déterminants qui peuvent expliquer l'évolution des revenus en Algérie. Par une analyse tri à plat, on cherche à lier les variations de ces déterminants avec celles des revenus.

Quand nous pensons à la nature de l'ouverture commerciale et à l'ensemble des revenus décrits auparavant, le taux d'ouverture à l'importation apparaît comme la première explication de la fluctuation des revenus en Algérie, puisque le taux d'ouverture à l'exportation ou bien la fiscalité pétrolière restent eux-mêmes liés au prix du pétrole qui se détermine dans les marchés internationaux.

Tableau 4.3.2(b)- L'évolution des déterminants des revenus en Algérie, 1990-2007.

Tx d'ouverture	Exportations (2)	Importations (3)	IPC (4)	Tx de change nominal (5)	Réserves OfficiellesO _m (6)	
Variation annuelle						
1990	-12,5	17,8	26,1	5,2	- -12,3	
1991	-11,5	25,9	7,1	-20,7	-50,2	27,9
1992	-0,5	31,7	-10,5	9,4	3,9	-4,1
1993	0,9	20,5	-6,9	4,5	3,9	7,6
1994	2,4	29,0	-7,3	6,5	-29,4	-27,2
1995	14,3	29,8	22,8	14,9	-33,9	-19,2
1996	16,2	18,7	30,6	-16,4	-10,2	100,0
1997	-0,7	5,7	0,9	-1,6	7,3	91,6
1998	-27,0	4,9	-28,4	5,2	4,7	-14,9
1999	24,5	2,6	17,4	6,8	-5,5	-35,7
2000	-32,1	0,4	91,0	7,1	0,4	170,4
2001	5,7	4,2	-11,8	1,5	3,3	0,9
2002	18,8	1,4	-1,4	26,6	-5,0	3,4
2003	-5,9	2,6	26,6	8,3	-8,9	42,4
2004	6,2	3,5	35,2	38,0	0,2	31,0
2005	-12,2	1,6	43,8	10,7	-2,7	30,4
2006	-3,6	2,5	18,0	7,9	0,1	38,4
2007	9,1	3,5	10,1	28,8	-1,8	41,6
Moyenne	-1,5	10,9	10,3	6,4	-10,3	21,9

Source : élaboré à partir des données du FMI.

Unité : en %.

En lisant la première colonne du tableau, on remarque que la variation annuelle du taux d'ouverture à l'importation et les variations annuelles des différents revenus ne vont pas dans le même sens pour la période 1990-2007. Et même s'ils covarient dans le même sens, leurs propensions de changements ne sont pas égales. Une baisse remarquable de la recette des droits de douanes est observée en 1997 et en 2004 qui peut être due également au recul du taux d'ouverture à l'importation. Ce dernier affiche un taux de baisse annuel moyen de 1,5% depuis 1990, contre des taux de variation positifs et supérieur à 14% pour l'ensemble des revenus.

L'évolution du rythme des revenus vient de la stimulation des exportations, et non pas de celle des importations. On arrive à cette affirmation en comparant les colonnes (2) et (3) du tableau. Le taux de variation annuel moyen des exportations est peut être plus proche du taux de croissance des profits des entreprises publiques qui tirent la croissance du total des revenus. Contrairement aux importations, dont son effet demeure relatif, et parfois neutre, surtout quand on voit des changements inverses des droits des douanes vis-à-vis des variations des importations. Ce phénomène est observé également dans les années 1996, 2000, 2001, 2004, et 2006. En moyenne, ces importations varient au rythme annuel de 6,3%, un rythme plus faible comparativement à celui de l'ensemble des revenus.

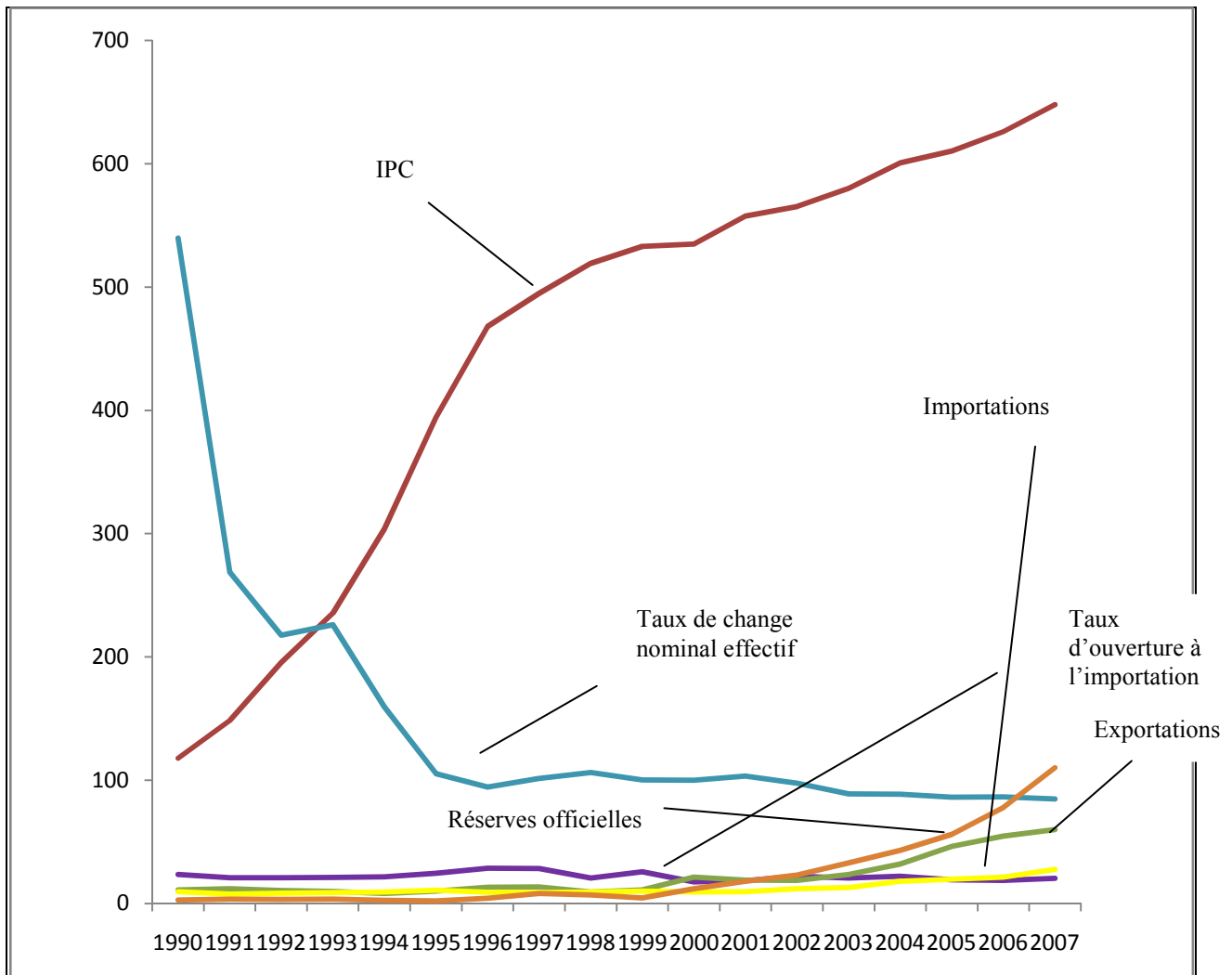
Alors que d'après la colonne (4), on observe que l'effet de l'évolution de l'indice des prix à la consommation est évidemment positif sur la croissance des revenus, notamment sur l'évolution de la fiscalité ordinaire (TVA et IRG) et des salaires au cours de la décennie 90. Cet effet est très sensiblement réduit, voire annulé à partir de l'application du programme du post-ajustement en 1999. Le taux d'inflation annuel moyen est estimé à pré de 11% entre 1990 et 2007, un taux est relativement proche au taux de croissance de la fiscalité ordinaire et à celui des salaires.

Théoriquement, on rappelle encore que la dépréciation (dévaluation) de la monnaie conduit à un déplacement de la demande, étrangère et intérieure vers les biens locaux. Ceci entraîne en retour une hausse du produit intérieur, donc, une augmentation des revenus des agents économiques, et une amélioration de la balance commerciale. Ce mécanisme est ressenti en Algérie dans les années 1991 avec la première dévaluation du dinar de 50%, qui a induit une augmentation du total des revenus de 52,2%. Une deuxième fois, ces revenus, et en particulier les profits réagissent à la dévaluation du dinar pendant les années 1994-1995 et 1999, et de même, elles augmentent suite à la dépréciation pendant les années 2002 et 2003. En moyenne, le taux de change nominal effectif réalise un taux de baisse annuel de 10,3%, un taux qui indique que cette variable est moins déterminante du rythme de l'évolution des revenus.

L'ultime variable supposée être déterminante de fluctuations des revenus en Algérie est la réserve officielle brute. Selon la dernière colonne du tableau, son impact peut être neutre durant la décennie 90. Un impact positif qui apparaît depuis l'année 2000 suite à des variations annuelles plus approximatives à celles des profits et des salaires, et qui durent jusqu'à la fin de l'année 2005. Entre 1990 et 2007, on déduit un taux de croissance annuel près de 22%. Un taux plus proche à celui de l'ensemble des revenus mais qui ne signifie pas vraiment l'existence d'un lien robuste entre eux.

Les explications de l'évolution de l'ensemble des revenus des agents économiques peuvent être analysées graphiquement. La figure 4.3.2(b) qui illustre les courbes de tendance des différents déterminants dictés au tableau précédent, permet de tirer trois observations intéressantes.

- 1.** Le total des revenus suit en premier lieu le taux d'inflation entre 1990 et 1999. Et à partir de l'année 2000, il prend la tendance plus similaire à celle des exportations et des réserves officielles.
- 2.** Une vive baisse du taux de change nominal effectif n'entraîne pas en gros des changements importants sur les mouvements des revenus. De même, sa stabilisation dès l'initiation du programme d'ajustement est tout à fait neutre.
- 3.** La tendance du taux d'ouverture à l'importation apparaît inchangeable depuis 1990, et n'accompagne aucune autre tendance des différents revenus.



Source : élaboré à partir des données de l'ONS.
Unité : en milliards de DA .

4.3.3 Le commerce extérieur et les revenus en Algérie, quelles conclusions?

Maintenant, l'objectif est de formaliser de manière plus synthétique la relation existante entre le commerce extérieur et les revenus en Algérie. Avant d'effectuer la synthèse, il convient en premier lieu de présenter la méthode de synthèse élémentaire pour, d'une part, identifier cette relation empiriquement, et d'autre part, déterminer les variables retenues. En second lieu, il s'agit d'évaluer statistiquement et économiquement les résultats obtenus.

- La présentation des variables :

La méthode que nous proposons est une méthode simple dont les relations font intervenir des

variables macroéconomiques. Une méthode qui consiste à comparer les variations annuelles exprimées en % entre des variables quantitatives, une comparaison par l'exposé des chiffres numériques (tableaux) et par démonstration graphique (courbes de tendance). Les variables expliquées sont les revenus réels des agents économiques. Il s'agit également de :

RC : le total des revenus des agents économiques évalué au dinar constant (100=2005).

RBC : recettes budgétaires de l'état évaluées au dinar constant (100=2005).

FOC : est la fiscalité ordinaire évaluée au dinar constant (100=2005).

PC : représente les profits des entreprises publiques et privées évaluées au dinar constant (100=2005).

SC : représente les salaires des ménages évalués au dinar constant (100=2005).

Sur le plan individuel, on peut retenir deux autres variables expliquées qui sont :

PIBHC : est le revenu par habitant au prix constant (100=2000).

PIBT\$C : est le revenu par travailleur au dollar constant (100=1990).

On a choisi ces variables plutôt que le taux de croissance du PIB réel pour deux raisons. Premièrement, la prise en compte de la fluctuation des revenus des différents agents économiques permet de montrer l'évolution de la structure de la croissance économique, voire décrire sa nature. En d'autres termes, le concept « revenus » essaye de distinguer les bénéficiaires de cette croissance : quels sont les agents vraiment tireurs de la croissance économique ? Faire distinguer la fiscalité ordinaire comme revenu de l'état, parce qu'on trouve une mobilité dans le temps de cette variable, alors que la fiscalité pétrolière reste dépendante du prix du pétrole.

Par ailleurs, du point de vue statistique retenir une variable en taux plutôt qu'en niveaux permet de faire une distinction entre les variables de flux et les variables de stock. Une variable de flux est définie par rapport à une période de temps (mois, trimestre, ou année). Il est clair que la valeur d'une variable comme les recettes budgétaires de l'état ou les salaires des ménages dépend de la longueur de la période, elle sera plus significative sur une base annuelle que sur une base mensuelle. En revanche, une variable de stock, tels que la quantité de la monnaie en circulation dans un pays, ou le volume de transactions cotées en bourses, est mesurée à un moment donné.

De même, une distinction est faite entre les variables nominales et les variables réelles. Ce sont souvent les variables réelles qui intéressent beaucoup les agents économiques, car, c'est la quantité de biens fournie par les entreprises qui leur procure des revenus, et c'est la quantité de biens qui est consommée, et qui procure de la satisfaction aux ménages.

Chapitre 4 – Commerce extérieur et revenus en Algérie, analyse 87

Afin de simplifier notre synthèse, on se contente de deux variables explicatives, qui sont :

XC : qui représente les exportations évaluées au dinar constant (100=2000).

MC : est la valeur des importations évaluée au dinar constant (100=2000).

Pour l'Algérie, on s'interroge souvent sur l'impact des importations sur les mouvements de

ces revenus, en raison de la structure des exportations algériennes. L'Algérie un pays mono exportateur (secteur d'hydrocarbure), les exportations tirées principalement par le volume des exportations d'hydrocarbures et le prix du pétrole correspondant est par conséquent lié au choc externe (défini sur les marchés externes), et ne peut affecter que les recettes de la fiscalité pétrolière de l'état, ou les profits de la sonatrach. Par contre, la prise en compte des importations telles que les importations de biens de consommation ou biens intermédiaires peut avoir, un sens sur la mobilité de la fiscalité ordinaire de l'état, ou sur la variation des profits des différentes entreprises, et par suite un changement de la masse salariale des ménages.

Avant de procéder à l'évaluation statistique, il est nécessaire de revoir, même si ce n'est que de façon très brève, quelques éléments de la comptabilité nationale qui nous ont permis d'identifier les variables de la synthèse. La comptabilité nationale est en effet une source d'informations et de statistiques importante pour l'analyse macroéconomique, et il est dès lors intéressant de bien comprendre comment les agrégats de la comptabilité nationale sont définis.

***Rappel des définitions des agrégats :**

La variable clé des comptes économiques nationaux est le produit intérieur brut (PIB³). Cette variable représente l'ensemble des biens et services finis produits dans un pays et qui font l'objet d'un échange de marché. En termes de revenus, et selon le système des comptes économiques de l'Algérie, le PIB peut être composé de trois revenus retenus également comme des variables expliquées, à savoir :

-**Les profits** des entreprises qui constituent le revenu primaire des entreprises financières et non financières, et des entrepreneurs individuels, ce revenu est connu sous le nom : excédent net d'exploitation ENE.

ENE= production brute- (consommation intermédiaire+ consommation de fonds fixes+impôts liés à la production+ rémunération des salariés).

-**les recettes budgétaires** apparaissent sous le compte excédent brut d'exploitation au côté ressources du post « administrations publiques », composé d'articles suivants : TVA, droits de douanes, loyers, intérêts, impôts indirects, impôts directs, indemnités d'assurances, cotisations sociales, et autres transferts.

-**les salaires** : ce type de revenus figure sous le compte rémunérations des salariés, le côté ressources du post « ménages et entrepreneurs individuels donne la valeur totale de ces rémunérations.

3. Selon le système des comptes économiques algérien SCEA, PIB=production intérieure brute SCEA+ production intérieure brute des branches non productives+ services domestiques- loyers payés par les branches de la production (annuaire, 2005, ONS, Alger).

Concernant les variables explicatives, les exportations et les importations retracent l'ensemble des activités sur des biens et services qui sortent et qui rentrent de manière définitive au et du reste du monde. Les premières sont évaluées au prix FOB (prix de la marchandise et du service à la frontière du pays exportateur), et les deuxièmes sont évaluées au prix CAF hors droits de douanes et hors TVA.

Tableau 4.3.3- l'évolution du commerce extérieur et des revenus en Algérie en prix constant, 1978-2007.

	XC (1)	MC (2)	RC (3)	RBC (4)	FOC (5)	PC (6)	SC (7)	PIBHC (8)	PIBTSC (9)
				Variation	Annuelle	en %			
1978	--	--	--	--	--	--	--	--	--
1979	7,2	-8,4	7,9	8,2	-12,8	10,5	5,2	4,1	--
1980	-12,9	3,3	10,8	12,3	-2,8	11,8	8,4	-2,5	--
1981	0,3	16,3	8,8	18,4	12,4	5,6	2,3	-0,3	-1,6
1982	10,2	-1,7	2,8	-6,4	8,6	0,2	16,9	2,9	2,4
1983	6,2	6,2	0,2	-2,2	19,4	-1,2	3,7	2,0	1,1
1984	5,7	2,5	5,7	14,3	14,9	6,6	-2,8	2,3	1,7
1985	2,6	5,7	-0,4	-4,3	-8,3	3,8	-0,4	0,6	1,4
1986	-0,3	-22,0	-12,1	-21,8	3,4	-21,6	7,6	-2,5	-5,3
1987	6,0	-28,7	-3,4	-3,7	2,6	-3,8	-2,7	-3,4	-4,7
1988	0,4	3,4	2,2	-6,1	-6,8	10,9	2,0	-3,6	-6,3
1989	7,9	16,8	10,6	9,8	-2,0	27,4	-2,3	1,7	-1,0
1990	3,4	-9,8	17,7	17,2	-1,4	29,4	5,8	-1,7	-5,7
1991	-0,9	-17,9	28,4	29,2	-7,9	35,6	12,3	-3,6	-5,2
1992	3,9	4,6	-4,9	-6,0	-1,3	-7,5	0,2	-0,6	-2,7
1993	-1,9	-6,7	-13,2	-17,4	-8,4	-19,1	-0,8	-4,3	-6,3
1994	-3,4	6,1	1,6	18,5	13,1	1,4	-11,1	-2,9	-5,1
1995	6,3	2,0	2,4	-1,4	5,6	12,3	-6,9	1,8	-0,6
1996	7,5	-13,3	1,2	13,8	1,4	12,4	-0,9	2,3	-0,4
1997	6,3	2,4	5,3	6,7	2,7	5,5	2,8	-0,4	-4,5
1998	1,7	7,3	-8,3	-20,3	0,1	-7,0	4,8	3,5	0,9
1999	6,0	1,7	14,3	19,9	-6,7	17,0	4,2	1,7	-1,2
2000	5,9	-0,9	37,4	64,1	9,7	39,7	3,2	0,7	-2,1
2001	-2,7	3,9	-43,0	-4,6	10,2	-2,9	6,6	1,1	-1,2
2002	5,5	19,5	76,6	0,7	18,6	3,0	3,3	3,2	0,6
2003	7,2	2,4	16,4	18,9	6,4	19,2	6,4	5,3	3,1
2004	4,1	13,1	12,1	10,3	7,2	14,9	7,8	3,6	1,2
2005	6,1	9,5	26,1	36,4	8,1	27,5	4,1	3,5	1,4
2006	-2,4	-1,8	13,5	14,6	9,3	13,8	10,2	0,5	-1,4
2007	-0,6	7,6	3,2	-1,5	3,3	4,5	10,0	1,4	-0,4
Tx var annuel moy	2,8	0,1	6,1	6,2	3,1	7,7	3,3	0,5	-1,5

Source : élaboré à partir des données de la banque mondiale.

Après ces éclaircissements comptables, nous entamons notre analyse empirique de la relation entre l'ouverture commerciale et les revenus pour le cas de l'Algérie.

-Analyse de la relation commerce extérieur-revenus en Algérie :

D'après les données du tableau 4.3.3 comportant les variations annuelles du commerce extérieur et des revenus pour l'Algérie depuis 1978, il n'est possible de retracer la relation pouvant exister entre les variables d'ouverture et les variables de revenus.

En effet, la lecture de ce tableau permet de tirer quelques remarques importantes :

1. Tout d'abord, les exportations et les importations n'ont pas varié en gros dans le même sens entre 1978 et 2007. Un changement de même taux a été marqué une seule fois en 1983. Le rythme de croissance des exportations est peut-être plus significatif avec 2,8 % contre 0,1 % seulement pour les importations.

2. De leur côté, l'ensemble des revenus des agents économiques évoluent positivement durant la période 1978-2007. Mais, des changements négatifs apparaissent évidemment au cours de cette période. Dès le commencement de la crise économique en 1986 et en 1987, un recul important est enregistré par les recettes budgétaires et les profits des entreprises estimé à 21%. Malgré leur retour à la hausse à la fin des années 1980, la perte de change occasionnée également par la première dévaluation du dinar en 1991 a induit la baisse des profits pendant les deux années suivantes 1991 et 1992, ou encore l'application des programmes de l'ajustement structurel en 1994 a exercé un effet de contraction de la masse salariale durant trois années consécutives : 1994, 1995, 1996. Au début du millénaire, la flambée des prix du pétrole a vraiment élevé les profits des entreprises d'un taux pré de 40%. Généralement, les profits des entreprises tirent fortement la croissance du revenu global suivi directement par les recettes budgétaires de l'état. En moyenne, ces deux types de revenus donnent des taux de croissance à peu près de 6%.

3. En rapport avec le commerce extérieur, la comparaison faite d'après l'examen des sept premières colonnes nous amène à dire que le taux de croissance des revenus des agents économiques vient en premier lieu de la croissance des exportations. En effet, ces revenus et ces exportations covarient dans le même sens pendant plusieurs années. Ce phénomène est relativement observé entre les importations (MC) et l'ensemble des revenus des agents économiques (RC). L'effet des échanges extérieurs semble aussi relatif sur les recettes budgétaires, dont les changements accompagnent les variations des échanges extérieurs pendant quelques années avec une totale absence de liaison entre eux pendant les années 1990. De même, la fiscalité ordinaire ou les profits des entreprises semblent relativement liés aux importations, et les exportations poussent de manière plus lente la croissance de la masse salariale.

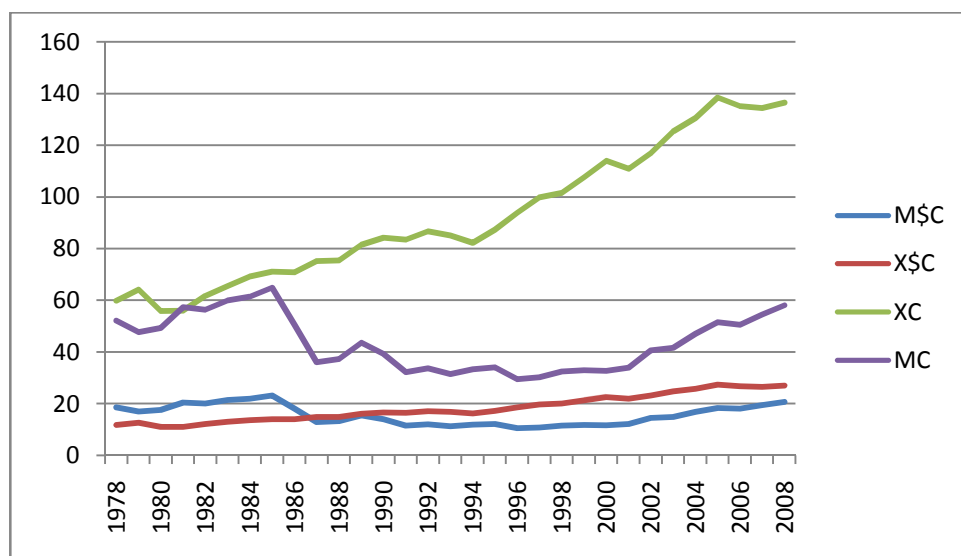
4. La remarque suivante va au-delà des fluctuations des revenus des agents économiques. La relation positive existante entre le commerce extérieur et le revenu par tête apparaît claire, avec notamment la stimulation des exportations. Mais les données sur le PIB par habitant ne donnent pas toute la réalité de la croissance économique et de l'augmentation du niveau de vie, l'examen des variations annuelles du revenu par travailleur depuis 1978 révèle plus

clairement le changement. Comme on le voit dans la colonne (9), ce revenu varie négativement en gros au cours de cette période, avec une baisse annuelle moyenne de 1,5%, et qui semble non corrélée avec les mouvements des échanges extérieurs.

Cette relation entre le commerce extérieur et les revenus en Algérie peut être étudiée graphiquement, ce que l'on peut voir aux figures 4.3.3, qui représentent les courbes de tendance des différentes variables retenues auparavant. Trois points essentiels sont également révélés :

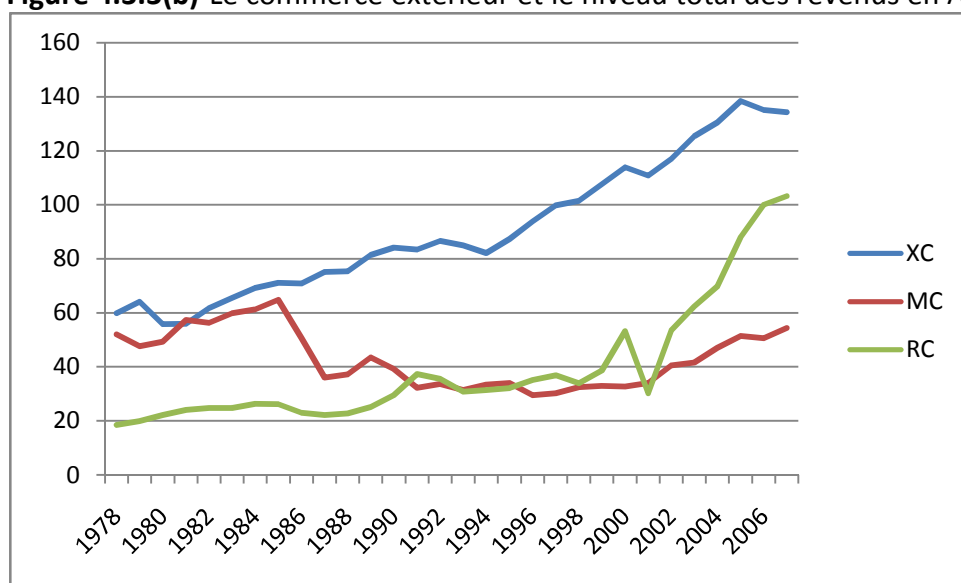
- 1.** Les échanges extérieurs exprimés en dinar constant ont les mêmes tendances que ceux exprimés en dollar constant (XC avec X\$C et MC avec M\$C). Mais les exportations et les importations n'ont pas suivi en gros les mêmes tendances dans le temps depuis 1978, et l'écart qui existe entre eux est évidemment important quand elles sont exprimées en dinar constant.
- 2.** La figure 4.3.3(b) montre que le niveau total des revenus des agents économiques (RC) suit en gros les mouvements des exportations durant la période 1978-2007.
- 3.** Les profits des entreprises et les recettes budgétaires qui évoluent dans le même sens dessinent globalement les tendances du total des revenus. Les tendances de ces profits et de ces recettes sont eux-mêmes liés en gros aux changements des exportations. L'effet des importations est presque faible, puisqu'on constate une absence d'accompagnement dans le changement des importations avec celui des différents revenus des agents économiques. Les échanges extérieurs semblent aussi non décisifs pour la détermination de la fiscalité ordinaire et du niveau de la masse salariale au cours de cette période (voir la figure 4.3.3(c)).
- 4.** De même, la relation entre ces échanges et le revenu par habitant ou par travailleur n'est bien sûr pas parfaite. Le revenu par habitant est peut être déterminé uniquement par les exportations depuis surtout la fin des années 1990. Alors que le revenu par travailleur prend une tendance particulière qui n'accompagne aucune d'autre (voir la figure 4.3.3(d)).

La plupart des remarques faites à propos de cette relation suggèrent que le niveau des différents revenus dépend en premier lieu des mouvements des exportations, alors que l'effet des importations apparaît faible surtout pendant la période du monopole de l'état sur le commerce extérieur 1978-1990.



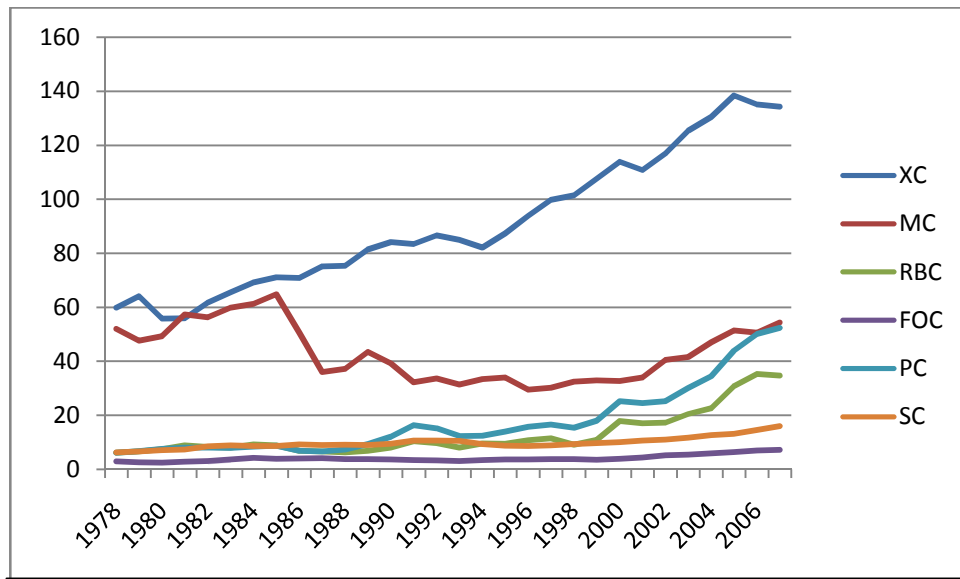
Source :élaboré à partir des données de la banque mondiale.
 Unité : en milliard de DA constant.

Figure 4.3.3(b)-Le commerce extérieur et le niveau total des revenus en Algérie, 1978-2007.



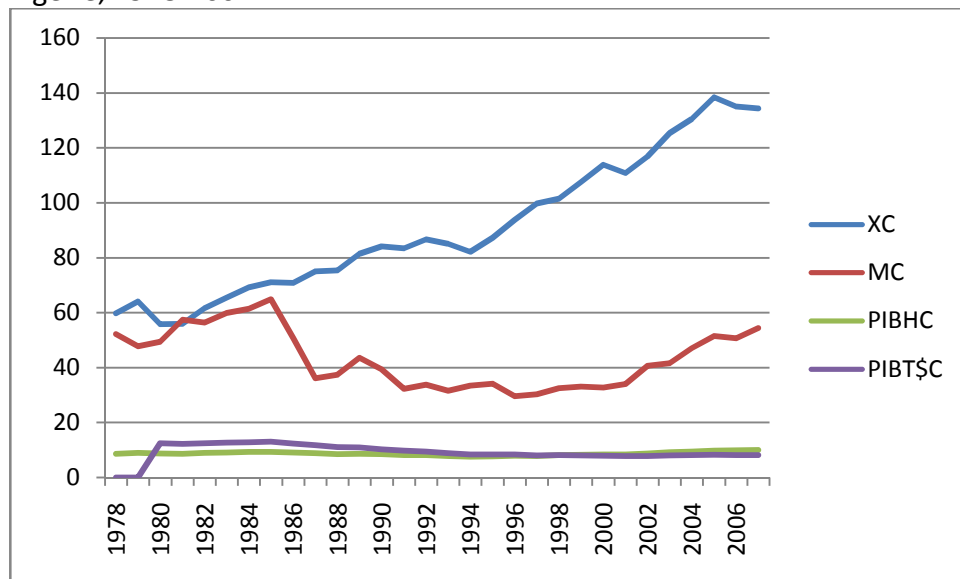
Source :élaboré à partir des données de la banque mondiale.
 Unité : en milliard de DA constant.

Figure 4.3.3(c)-Le commerce extérieur et les revenus des agents économiques en Algérie, 1978-2007.



Source :élabéré à partir des données de la banque mondiale.
Unité : en milliard de DA constant.

Figure 4.3.3(d)-Le commerce extérieur, le revenu par tête, et le revenu par travailleur en Algérie, 1978-2007.



Source :élabéré à partir des données de la banque mondiale.
Unité : en milliard de DA constant.

Conclusion :

Depuis l'exercice du monopole de l'état sur le commerce extérieur, la structure globale des échanges extérieurs est presque inchangeable. Mais une amélioration de la balance commerciale et des termes de l'échange est vraiment constatée dès les initiations de l'ouverture économique en 1990. Pour les structures des revenus des agents économiques, cette ouverture modifie la structure des recettes budgétaires de l'état par la domination supérieure de la fiscalité pétrolière, et celle du revenu des ménages par la montée de la part des salaires du secteur administratif.

Cette ouverture modifie encore la composition traditionnelle du produit intérieur en réduisant un peu la part de l'investissement, et en élevant celle des exportations. Au plan sectoriel, la part des hydrocarbures est renforcée depuis 1990 au détriment du secteur industriel et celui de la construction et des travaux publics. En termes de croissance, l'ouverture accélère le rythme d'évolution du revenu nominal, mais ralentie un peu celui du revenu réel et du revenu par tête.

Maintenant, l'intervention de l'état par le biais du taux de change pour à la fois, piloter le commerce extérieur et stimuler les revenus des agents économiques apparaît compliquée. D'abord, la stabilité et la compatibilité des taux de change effectifs ne sont réalisées qu'à partir de l'application du programme d'ajustement structurel en 1995. La réponse des exportations et des importations à la suite de la modification du taux de change est lente et parfois ambiguë : la courbe de la balance prend la forme j quelques temps durant cette période. De même, des effets de retards caractérisent aussi les réactions des revenus vis-à-vis de cette modification.

L'examen de l'évolution de l'ouverture commerciale permet de dire que celle-ci est poussée en premier lieu par la part du volume des exportations dans le PIB. Des différences de fluctuations et de tendances entre le taux d'ouverture à l'exportation et celui à l'importation caractérisent ses évolutions depuis 1978.

En fin, la recherche des explications de l'évolution des revenus des agents économiques montre en premier lieu, qu'un rythme de croissance considérable marque cette évolution, et qui est tirée par la croissance des profits des entreprises. En second lieu, la libéralisation effective du commerce extérieur en 1994 engendre un ralentissement de l'évolution des salaires. La détermination du rythme de l'évolution des revenus peut être venu principalement de la stimulation des exportations, de la réserve officielle correspondante, et de moins degré de l'effet de l'inflation qui se retire à son tour depuis l'application programme du post-ajustement. De manière plus synthétique, l'estimation du lien entre l'ouverture et les revenus des agents économiques affirme l'existence d'un effet globalement positif des échanges extérieurs sur ces revenus, et plus particulièrement de celui des exportations.

ANNEXE

Après tous ces développements qui ont été retracés dans les quatre chapitres précédents autour de la relation pouvant exister entre le commerce extérieur et les revenus des agents économiques, soit à partir des enseignements de la doctrine ou encore des exemples vérifiés pour le cas de l'Algérie, voici quelques suppléments théoriques et empiriques qui figurent dans cette annexe. Il s'agit également de :

1. Les déterminants du commerce extérieur (approche théorique).
2. Les revenus des agents économiques, et leurs déterminants (approche théorique).
3. Les profits des entreprises algériennes par secteur d'activité.

1. Les déterminants du commerce extérieur (approche théorique) :

Autant que composante de la demande globale, le commerce extérieur peut être déterminé à court terme par deux variables : le revenu et la compétitivité.

1.1 La propension à importer :

Les importations et le revenu sont corrélés, puisque la production implique l'acquisition des biens et services de l'étranger, cela conduit à des dotations naturelles (matières premières...) ou de choix de spécialisation (ressources humaines). Et à partir de là, les exportations du pays constituent les importations du reste du monde, et sont considérées comme exogènes ($X=X_0$).

De ce point de vue, tenir compte de la propension à exporter n'ayant pas de sens, on retient que la propension à importer comme variable déterminante des échanges extérieurs (voir chapitre 2 et chapitre 3).

1.2 La compétitivité :

A court terme, le prix peut intervenir en matière de détermination de la demande nationale de biens étrangers (importations) ou de la demande étrangère de biens nationaux (exportations). La compétitivité hors prix est plutôt structurelle, elle peut être basée sur les tensions de l'offre, mesurées également par le taux d'utilisation des capacités de production.

Généralement, la compétitivité se définit par les parts de marché. Si on note X_{ij} les exportations de produit i par le pays j , on a pour le pays 0 :

$$\text{Part de marché pour les biens } i \text{ relativement aux pays } j = \frac{\sum_i X_{i0}}{\sum_j \sum_i X_{ij}}$$

On peut retenir divers indicateurs de compétitivité :

-La compétitivité à l'importation (ou compétitivité intérieure) :

Prix d'importation = Prix des biens importés / Prix à la production des mêmes biens.

-La compétitivité à l'exportation (par rapport à différents groupes de pays) :

Prix d'exportation = Prix à l'exportation / Prix à la production nationale.

L'évolution des deux indicateurs de compétitivité-prix exprime les évolutions relatives des taux d'inflation, qui sont à leur tour liés aux taux de change, et aux taux de marge appliqués par les importateurs et exportateurs.

-Les termes de l'échange = prix des exportations / prix des importations.

Ils expriment à quel taux ou à quel prix les exportations payent les importations. Un ratio supérieur à 1, correspond à une amélioration des termes de l'échange :

Des termes qui s'améliorent indiquent qu'un moindre prix est payé pour les biens importés, et le pays s'enrichit. Au contraire, un ratio inférieur à 1, correspond à une détérioration des termes de l'échange : des termes qui se détériorent indiquent qu'un prix élevé est payé pour les biens importés, et le pays s'appauvrit.

Ces compétitivités-prix peuvent être intégrées dans une fonction d'importation :

$M = M(Y, p_M)$, où p_M est la compétitivité intérieure sus indiquée. Si e est le taux de change à l'incertain et p_X la compétitivité à l'exportation, la fonction d'exportation est : $X = X(Y^*, e, p_X)$.

Les élasticités des importations et des exportations par rapport à leur prix sont :

$$E_{M/p_M} = \frac{\Delta M / \Delta p_M \cdot p_M}{M} \quad \text{et} \quad E_{X/p_X} = \frac{\Delta X / \Delta p_X \cdot p_X}{X}$$

Si les prix ne sont pas retenus, le solde commercial d'un pays dépend donc uniquement du niveau du revenu Y et du taux de change e .

Si on retient la fonction d'importation affine, on a : $X - M = X(e) - mY + M_0$.

Cette dernière relation a été utilisée au chapitre 2 pour construire le modèle IS/LM/BP et étudier la contrainte extérieure.

2. Les revenus des agents économiques, et leurs déterminants (approche théorique) :

Les revenus des agents économiques concernent les recettes publiques, les profits des entreprises, et les salaires des ménages. Ces revenus constituent un levier direct d'intervention publique sur le niveau de l'activité, ils sont une composante importante de la demande effective. Par le biais de leur composition (ventes directs ou transfert de revenu et de capital), et de leur financement (impôts, emprunts, création monétaire, cotisations sociales...), ils forment le revenu global d'un pays.

2.1 Les recettes publiques :

Théoriquement, elles sont un prélèvement sur les ressources des agents qui pèse sur leur dépense. Ces recettes retracent :

-L'impôt et les cotisations sociales, qui sont des prélèvements pécuniaires obligatoires effectués par les administrations publiques à titre définitif, et sans contre partie immédiate et directe (individualisable).

- Les taxes fiscales et les redevances, qui sont versés en contre partie d'un service (droits de scolarité, droits d'entrée...) mais qui ne couvrent pas la totalité des couts.
- Les taxes parafiscales, sont obligatoires, et qui répondent à un intérêt économique ou social définit et destiné à un organisme correspondant.
- Les ventes résiduelles : sont des revenus, des prêts, et placements financiers, des bénéfiques des entreprises nationales, des dons.
- Amendes et contraventions.

En plus, il y a des recettes temporaires et volontaires, tels que : les emprunts constitutifs de la dette publique, et création monétaire, ou seigneurage.

Le rapport des impôts et des cotisations sociales au PIB est appelé le taux de prélèvements obligatoires qui exprime l'évaluation du poids des prélèvements obligatoires dans l'économie.

-Les déterminants :

Le montant des recettes publiques étant lié directement au niveau des dépenses, car il faut les financer. Les dépenses sont dépendantes de la capacité des pouvoirs publics à lever l'impôt, qui à son tour le résultat d'une décision politique en matière de sa définition comme de sa distribution.

Le niveau de ces dépenses peut être tributaire à des réformes fiscales qui font l'objet de décisions structurelles pour le développement économique. Ces décisions relèvent donc du long terme, mais qui peuvent avoir des effets de court terme sur les recettes.

En effet, l'impôt comme la dépense, est voté chaque année dans les lois de finance, et qui peut être modifié de manière discrétionnaire ou autre en cours de l'année par le parlement à l'occasion des lois de finances complémentaires.

Rappelons aussi, qu'à court terme, les impôts directs et indirects sont évidemment élastiques au revenu. Les cotisations sociales, pour elles aussi, une moindre croissance affaiblit l'emploi, réduit le nombre des cotisants et donc les recettes.

On considère finalement, les recettes fiscales et sociales comme les transferts pour partie endogène et pour partie autonome.

On note T l'impôt (la somme des prélèvements obligatoires), et on suggère une relation précise : $T = tY + T_0$, avec t le taux marginal d'imposition ($t < 1$) et T_0 un paramètre de niveau :

Si $t=0$, l'impôt est : $T=T_0$. Cela veut dire que l'impôt est forfaitaire.

2.2 Le revenu des ménages :

Dans notre analyse de l'évolution et de la structure des revenus des ménages algériens, on a distingué deux types de revenus : les salaires et les revenus des travailleurs indépendants. Alors que la théorie ne retient essentiellement que les salaires comme composante cruciale de la demande effective.

En effet, les salaires à côté des cotisations sociales, comme rémunérations des agents publics, constituent de dépense publique importante. Ils sont les principales dépenses courantes allant aux ménages.

-Les déterminants :

Comme dépenses publiques alors, les salaires sont exogènes en cas où ils expriment la volonté de satisfaire collectivement les besoins de la tutelle (besoins indispensables), ils sont le résultat d'une décision politique plutôt économique.

Sur le long terme, les salaires dépendent de leur élasticité au revenu national. Selon la loi Wagner une dynamique de progrès social engendre une expansion croissante des dépenses publiques. Ou encore, le vieillissement démographique élève les dépenses des systèmes publics de retraite, et la récession économique élève aussi les dépenses de l'indemnisation et de traitement social du chômage.

Sur le court terme, le niveau des salaires apparaît dépendant du nombre des emplois et des progressions des rémunérations, comme il est dépendants des résultats d'exploitation des entreprises.

La discussion ci-dessus sur la détermination du salaire peut être résumé en une seule équation affine : $w = P^e F(u, z)$.

Où w est le salaire nominal agrégé qui dépend de trois facteurs :

1- Le niveau des prix anticipés P^e :

C'est le niveau des prix prévu dans le futur en terme réel, car les travailleurs se soucient de la quantité de biens que leur salaire leur permet d'acheter. C'est leur

salairé réel (w/P) exprimé également en terme de biens qui leur doit satisfaire. De même, les entreprises se soucient aux salaires qu'elles versent en termes de biens vendus.

Si les travailleurs et les entreprises anticipent une hausse du niveau des prix, ils se contentent pour élever le salairé nominal. D'après l'équation précédente, si P^e augmente, w augmente aussi.

Ainsi, la plupart des pays avancés, les conventions salariales estiment leur salairé pour les trois prochaines années tenant compte l'évolution des prix sur ces trois années.

2- Le taux de chômage u :

Une relation inverse existe entre le taux de chômage et le salairé. Une augmentation du taux de chômage induit une baisse du niveau des salaires. Si on considère que les négociations collectives définissent le niveau des salaires, on constate qu'un taux de chômage fort réduit le pouvoir de négociation des salariés, et les oblige à accepter de bas salaires. En d'autre terme, un fort taux de chômage permet aux entreprises de verser des salaires plus bas sans risquer de perdre leurs employés qui veulent travailler.

3- Les autres facteurs z :

La variable z dans l'équation précédente retrace l'ensemble des facteurs qui peuvent intervenir dans la détermination des salaires pour un niveau des prix anticipé et un taux de chômage donné. L'équation précédente suggère qu'une hausse de z provoque une hausse des salaires. Parmi ces facteurs, on peut proposer deux exemples.

1. L'assurance chômage, comme mécanisme garantissant les travailleurs de la perte complète de revenu liée à l'entrée au chômage. On note ici, que des allocations chômage considérables qui rendent le chômage moins pénible provoquent une hausse des salaires. Et si, ces allocations sont faibles ou encore annulées, les salariés préfèrent travailler pour des salaires très bas plutôt que d'être chômeurs. Dans ce cas là, la variable z est le niveau des allocations chômage.

2. Le changement structurel, qui peut caractériser le marché d'emploi d'une économie. Ce marché connaît durant une période donnée une création massive d'emplois et une destruction massive d'emplois, donc de flux importants d'entrée et

de sortie du chômage. Cela veut dire que, pour un taux de chômage donné, il y a plus d'emplois qui sont offerts, d'où une grande possibilité de trouver un emploi pour les chômeurs. Cette possibilité va réduire la gravité du chômage chez les employés, donc, pour un taux de chômage donné, les employés possèdent un atout pour un meilleur pouvoir de négociation, ce qui leur permet de faire hausser les salaires. Dans ce cas là variable z est le taux de changement structurel de l'économie.

En outre, on peut citer quelques d'autres facteurs qui peuvent intervenir dans la détermination du niveau des salaires tels que : le changement dans la législation du salaire minimum, la modification des règles de licenciement, etc.

2.3 Les profits des entreprises :

Les profits des entreprises peuvent être définis comme des revenus nets d'exploitation résultant de l'activité économique des entreprises. La comptabilité nationale retient ce type de revenus sous le nom : excédent net d'exploitation, calculé à partir de la déduction de certains éléments comptables de la production brute (voir chapitre 4).

-Les déterminants :

Au delà des échanges extérieurs, les profits Π dépendent de deux éléments essentiels : les ventes (la production Y) et le stock de capital K . Plus formellement, la relation entre les profits et ces deux éléments peut être écrite de la façon suivante :

$$\Pi_t = \Pi \cdot Y_t / K_t$$

Cette équation signifie que les profits par unité sont une fonction croissante du ratio de la production sur le stock de capital. Pour un niveau de stock du capital donné, plus les ventes sont élevées, plus le profit est élevé. Et pour un niveau de demande donné, plus le stock de capital est important, plus faible est le profit.

Une relation robuste existe entre les variations du profit et du ratio production capital. L'essentiel des variations de ce dernier vient des mouvements de la production Y , car la variation du stock du capital est faible au cours du temps, malgré de fortes variations de l'investissement qui l'affecte. Un phénomène d'anticipation de profit, ce qui résulte une hausse de l'investissement.

Production anticipée élevée \Rightarrow profits anticipés élevés \Rightarrow investissement élevé

3. Les profits des entreprises algériennes par secteur d'activité :

Dans le premier chapitre, on a pu décrire l'évolution des profits des entreprises algériennes, ainsi leur **structure** selon le secteur juridique (public et privé). Maintenant, on essaye de décrire ces deux éléments mais selon le secteur d'activité.

Le tableau ci-dessous expose des chiffres numériques à propos de l'évolution des profits en Algérie aux prix courants, et de leur partage exprimé en % sur une douzaine de secteurs d'activité depuis 1995. Les remarques qu'on peut constater d'après ce tableau sont :

1. Du côté de l'évolution, le niveau global des profits évalué au prix courant progresse annuellement depuis 1995, à l'exception de deux légères baisses réalisées en 1998 et en 2001. Cette progression ou ces deux baisses peuvent être liées en gros aux mouvements des profits dans le secteur des hydrocarbures, une fois que les profits dans ce secteur augmentent ou baissent, le niveau total des profits les accompagne, pour dépasser les cinq millions et demi de DA à la fin de l'année 2007, avec un rythme d'évolution annuel moyen de 9,3%.
2. Ce qui est impressionnant, se sont les pertes qui s'affichent annuellement dans le secteur de ISMME depuis 1996. Ces pertes progressent fortement durant la période 1995-2000, avant de se baisser plus tard pour se conclure à une valeur de 960,9 millions de DA en 2007. Inversement, se sont les variations positives qui caractérisent les fluctuations des profits dans le secteur du commerce, du transport, de l'agro-alimentation, et des services. Leurs taux annuels moyens sont estimés à 5,5%, 13,8%, 9,7%, et 5,9% respectivement. De même, le niveau des profits dans le secteur d'agriculture connaît des taux d'accroissement importants notamment ces dernières années, après un ralentissement ou encore une position négative marquée pendant les années 1990.
3. Dans les autres secteurs, le niveau des profits marque des fluctuations diverses.
4. Sur le plan structurel, on constate la supériorité des profits dans le secteur des hydrocarbures, surtout depuis le début du millénaire. En moyenne, cette part est estimée à 48,6% entre 1995 et 2007. En deuxième position, viennent les parts des profits dans le secteur du commerce et d'agriculture, qui réalisent des taux moyens de 13,8% et 13,2% respectivement durant cette période. Ensuite, on remarque la montée de la part des profits dans le secteur du transport qui ne descend pas de la barre de 8% en moyenne depuis l'année 2001, suivi directement par le secteur des bâtiments et travaux publics, dont la part ne cesse de fluctuer autour de 5,5%. Dans

les autres secteurs, on remarque : une tendance à la baisse des parts des profits en services, des fluctuations en agro-alimentation, et de très faibles participations dans l'énergie, ISMME, et l'industrie de transformation.

Tableau-annexe (a)- Les profits des entreprises algériennes par secteur d'activité, évolution et structure, 1995 – 2000.

	1995		1996		1997		1998		1999		2000		
	valeur	str%	valeur	str%	valeur	str%	valeur	str%	valeur	str%	valeur	str%	
Hydrocarbure	337.320,6	36,7	498.249,3	40,8	565.857,1	41,8	387.022,2	29,3	539.184,6	34,21	125.143,9	50,6	
Services et travaux pétroliers	4.784,60	53,844	90,33	988,30	33,661	4	0,34	315,80	39,278	0,0	4		
Agriculture	169.423,118,4		-519,1		-0,01	202.883,6	14,9	280.650,7	21,33	10.284,0	19,7	293.197,213,2	
Energie et mines			6.297,1		0,7	8.420,40,7	14,9	15,9	1,1	17.503,81,319	487,61,2	24.532,81,1	
I.S.M.M.E 1/10	772,01,2		-2.248,5		-0,2	-9.641,7	-0,7	-15.162,7	-1,1	-16.380,2	-1,0	-16.493,9	-0,7
Matériaux de construction			7.576,60,8		6,225	60,5	6,526	90,56	864,4	0,5	6.159,60,4	7,056,4	0,3
Bâtiments et travaux publics			53.007,9		5,859	622,94,8	77,710	85,790	0,80,9	6,7	93.062,4	5,9	105.394,74,7
Industrie de transformation 2/			6.535,60,7		1,821	0,0,4	3,607,4	0,36	931,60,58	844,6	0,511	0,27,00,5	
Industrie agro-alimentaire	21.772,62,4		30,676,7		2,5	37,909,8	2,8	49,240,43,753	932,3	3,466	375,72,3		
Industrie diverses	4.867,3		0,52		0,225	523,71,9	25,644	41,9	26,170,71,624	874,1	1,1		
Transport et communication	52.809,45,7		89,530,07,310		7,821,37,9	118,551,49,0	146,357,69,317	2,201,17,7					
Commerce	194.326,221,222		1.423,718,124		9,742,5	18,428	0,425,321,2	310,964,8	19,732	3,085,614,5			
Services	48.997,35,359		0,009,14,867		6,06,55,067	272,7	5,172	378,8	4,678	627,93,5			
Total	918.490,3		1001.221.978,4		1001.354.552,1	1001.318.686,7	1001.574.762,6	1002.224.300,5	100				

Source : notre construction à partir des données de l'office national des statistiques.

Unité : Millions de DA sauf indication contraire.

1/ Industrie de : sidérurgie, métal, mécanique, et électronique.

2/ Transformation : chimie, textile, cuirs et chaussures, bois, liège et papiers.

Tableau -annexe (b)- Les profits des entreprises algériennes par secteur d'activité, évolution et structure, 2001 – 2005.

2001	2002	2003	2004	2005
valeurstr%	valeurstr%	valeurstr%	valeurstr%	valeurstr%
Hydrocarbure	976.749,344,0989.573,5	42,3	1.315.345,1	46,1
Services et travaux pétroliers	2.579,20,15.386,8	0,2	5.164,9 0,2	6.617,3 0,2
Agriculture	351.453,315,8356.510,9	15,2	444.103,8 15,5	502.552,2 14,7
Energie et mines	14.574,20,615.950,1	0,7	16.656,9 0,6	18.767,40,5
I.S.M.M.E 1/	-8.687,2 -0,4	-1.057,2 -0,01	-1.118,5 -0,01	-1.235,7 -0,01
Matériaux de construction	6.914,8	0,3	11.064,7	0,5
Bâtiments et travaux publics	136.628,0	6,2	155.493,2	6,6
Industrie de transformation	2/6.226,7	0,3	10.410,8	0,4
Industrie agro-alimentaire	69.388,1	3,1	74.796,8	3,2
Industrie diverses	32.997,6	1,5	36.505,9	1,5
Transport et communication	189.948,1	8,5	217.057,3	9,3
Commerce	353.003,3	15,9	369.538,5	15,8
Services	88.203,7	3,9	98.859,9	4,2
Total	2.219.979,6	100	3.405.664,1	100

Source : notre construction à partir des données de l'office national des statistiques.

Unité : Millions de DA sauf indication contraire.

1/ Industrie de : sidérurgie, métal, mécanique, et électronique.

2/ Transformation : chimie, textile, cuirs et chaussures, bois, liège et papiers.

Tableau -annexe (c)- Les profits des entreprises algériennes par secteur d'activité, évolution et structure, 2006 – 2007.

2006	2007		Moyenne (1995-2007)		var%			
	valeur	str%	valeur	str%				
Hydrocarbure	2.927.874,9	56,53	50.908,8	54,6				
Services et travaux pétroliers	15.115,5	0,3	20.142,6	0,4	7.204,1	0,3	1.294.558,5	48,6
								11,8
								3,4
Agriculture	544.294,6	10,5	608.285,4	10,9	350.851,7	13,2	6,2	
Energie et mines			22.098,1	0,4	13.588,4	0,2	16.470,1	0,6
I.S.M.M.E 1/			-2.165,6	-0,01	-960,9	0,0	-5.220,7	-0,2
Matériaux de construction			19.697,6	0,4	31.917,5	0,6	10.925,9	0,4
Bâtiments et travaux publics			268.308,5	5,2	316.457,8	5,6	140.753,1	5,7
Industrie de transformation 2/	24.860,8	0,5	20.851,0	0,4	11.440,1	0,4	4,8	
Industrie agro-alimentaire			103.624,2	2,0	108.751,3	1,9	66.135,4	2,5
Industrie diverses			43.120,5	0,8	39.997,8	0,7	29.930,4	1,1
Transport et communication			518.796,1	10,0	579.515,8	10,4	248.614,2	9,3
Commerce	541.026,5	10,4	628.435,5	11,2	369.725,3	13,8	5,5	
Services			149.691,5	2,9	164.818,3	2,9	97.411,2	3,6
								5,9
Total	5.176.343,1		1005.583.309,3		2.664.364,5		1009,3	

Source : notre construction à partir des données de l'office national des statistiques.

Unité : Millions de DA sauf indication contraire.

1/ Industrie de : sidérurgie, métal, mécanique, et électronique.

2/ Transformation : chimie, textile, cuirs et chaussures, bois, liège et papiers.

Conclusion générale :

L'étude de la relation entre le commerce extérieur et les revenus en Algérie réalisée dans ce mémoire est une analyse macroéconomique de longue période. Elle est centrée sur l'examen de l'impact de l'ouverture commerciale sur les structures et les fluctuations des revenus des agents économiques, c'est-à-dire une étude axée sur les effets des échanges extérieurs sur la modification de la demande globale exprimée en termes de revenus.

Cependant, la structure globale des échanges extérieurs reste la même depuis l'exercice du monopole de l'état sur le commerce extérieur. La démonopolisation de ce dernier a vraiment multiplié ces échanges, et a permis d'élever le degré d'ouverture. Une ouverture effectivement entamée depuis l'application du programme d'ajustement structurel est peut-être vécue dès l'entrée en vigueur de l'accord d'association signé avec l'union européenne, le principal partenaire de l'Algérie. En dépit de l'amélioration de certains indicateurs tels que le solde commercial ou les termes de l'échange, les capacités d'exportation hors hydrocarbures demeurent très faibles.

Les retombées de l'ouverture sur les structures des revenus des agents économiques ne sont pas claires. Les stratégies de comparaison menées entre les différentes périodes affirment le renforcement de position de la fiscalité pétrolière au premier rang dans la composition des recettes budgétaires, puisque les objectifs de l'élargissement de la fiscalité ordinaire ne sont pas atteints, en raison de la faiblesse du rendement fiscal et de la baisse continue des recettes perçues de l'assiette douanière, à l'occasion également de l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'union européenne et de la préparation pour l'adhésion prochaine à l'OMC. La composition du revenu des ménages malgré qu'elle subit un changement dû à la contraction de la masse salariale. Cette dernière constitue encore une part importante dans ce type de revenu.

Par conséquent, la structure de la demande globale est presque inchangeable, dessinée principalement par les profits des entreprises suivi successivement par les salaires et les recettes budgétaires. Mais en termes de dépenses, un changement peut être constaté dû au recul de la part de l'investissement et l'avancement de celle des exportations. Par secteur d'activité, le secteur d'hydrocarbures tire encore la croissance du PIB algérien malgré les tentatives remarquées dans les secteurs des services et des travaux publics.

Les développements théoriques visant à expliciter cette relation, entre le commerce extérieur et les revenus sont souvent présentés par le modèle IS/LM/BP. Dans le cadre de ce modèle, les enchaînements montrent les effets des échanges extérieurs sur l'équilibre

général d'une économie ouverte. Une relation établie entre le taux d'intérêt et le revenu qui assure trois conditions d'équilibre : un équilibre sur le marché des biens et services qui correspond à un lien négatif mais faible, un équilibre sur le marché monétaire qui correspond à un lien positif fortement influencé par l'ouverture dans un régime de change fixe, et un équilibre de la balance des paiements, et qui correspond à un lien aussi positif déterminé essentiellement par la propension marginale à importer et le taux de change.

Ces enchainements comprennent le dilemme de politique économique en matière de choix entre l'équilibre externe et l'équilibre interne. Le passage d'une telle situation à l'autre amène les pouvoirs publics à renoncer à l'un des deux équilibres. L'ajustement par le taux de change suppose que l'effet d'une variation du taux de change sur la balance commerciale satisfait aux conditions du théorème des élasticités-critiques et qu'il est complet à courte terme.

Certains développements théoriques font néanmoins des hypothèses et des règles fondamentales sur la détermination du revenu d'équilibre et de ses fluctuations. Par l'exposé de l'essentiel des fonctions macroéconomiques élémentaires : consommation, investissement, dépenses publiques, on peut comprendre le mécanisme de la formation du revenu d'équilibre et dans quelles conditions il est déterminé ou modifié. Ces fonctions nous montrent également comment le multiplicateur de demande autonome fonde la variation du revenu d'équilibre, puis en introduisant les échanges extérieurs une analyse des contraintes externes se pose et qui prend sa place dans le processus de la définition du revenu d'équilibre et de ses fluctuations.

Maintenant, les vérifications empiriques de ces développements théoriques pour le cas de l'économie algérienne semblent compliquées. En effet, on a été arrivé au deuxième chapitre à conclure, et à propos de l'équilibre de la balance des paiements exactement, que l'effet sur cet équilibre est plus important que le taux d'ouverture exprimé par la propension marginale à importer m est fort et que le taux d'ouverture financière est faible. L'examen du premier indicateur peut être réalisé à moyen ou à long terme par le calcul des ratios moyens des exportations et des importations dans le PIB, et permet de distinguer entre trois indicateurs d'ouverture commerciale : taux d'ouverture commerciale ($X+M/PIB$), taux d'ouverture à l'exportation (X/PIB), et taux d'ouverture à l'importation (M/PIB). Depuis l'exercice du monopole de l'état sur le commerce extérieur en 1978, l'évolution de ces trois indicateurs est caractérisée par des fluctuations et des tendances différenciées. Le ratio des exportations apparaît décisif pour la détermination du degré d'ouverture en Algérie correspondant également à une balance commerciale globalement positive au cours de cette période.

Cependant, l'orientation et l'ajustement de ces indicateurs d'ouverture peuvent être réalisés par un instrument de pilotage important pour l'état algérien. Il s'agit également du taux de change effectif, faisant ainsi rappel à la satisfaction aux conditions du théorème des élasticités-critiques. Avant de vérifier ces conditions, nous avons été obligés de passer par l'examen de l'évolution des taux de change effectifs : réel et nominal. Un examen permet de constater un écart important existant entre ces deux indicateurs qui n'ont commencé à se stabiliser conjointement qu'à partir de l'application du programme d'ajustement structurel. Les effets de la modification du taux de change sur les mouvements des exportations et des importations supposés être relativement neutres, puisque leur réponse est lente et parfois ambiguë. En réalité, la courbe en j se forme sur la moyenne période entre 1990 et 2007.

Par conséquent, l'analyse de la relation : commerce extérieur et revenus en Algérie cherche toujours à trouver des explications aux évolutions de ces revenus à la suite de la modification du degré d'ouverture. Des évolutions à un rythme considérable peuvent être liées à d'autres variables. L'introduction de ces variables suggère que des effets importants proviennent de la stimulation des exportations, de la hausse de la réserve de change correspondante, et de moins degré, de la hausse du niveau général des prix. De façon plus exacte, et en raison de la nature structurelle des échanges extérieurs de l'Algérie, l'appréciation de l'effet de l'ouverture sur les fluctuations des revenus des agents économiques réalisée également par la méthode MCO basée sur un modèle d'estimation qui considère que le taux d'ouverture à l'importation aboutit à des résultats confirmant l'existence d'un effet globalement positif. Un effet qui semble neutre et parfois inverse sur l'activité économique si ce modèle d'estimation ne retient particulièrement que les profits des entreprises comme revenus stimulateurs de cette activité.

Index général

A	Courbe IS
Accord d'association	Courbe LM
Adhésion à l'OMC Croissance, structure de croissance	
Affectation du PIB	Cycle de vie
Agents économiques	
D	
Ajustement	Déficit budgétaire
Appréciation nominale	Déficit commercial
Appréciation réelle	Déflater
B	
Demande autonome	
Balance commerciale	Demande de biens
Balance courante	Demande de monnaie
Balance des capitaux	Demande effective
Balance des paiements	Demande étrangère
C	Demande globale
Cadre législatif	Demande intérieure
Choc externe	Dépenses publiques
Coefficient de détermination	Dépréciation nominale
Coefficient marginal du capital	Dépréciation réelle
Commerce extérieur	Dévaluation
Conditions d'équilibre	Droits de douanes
Consommation des ménages	Droite de demande
Covariance	
Courbe BP	
Courbe en j	

Index général

E	Fonction d'importation
Economie ouverte	Fonction d'investissement
Effet de rétroaction	Fond monétaire international (FMI)
Elasticités	H
Emploi, niveau d'emploi	Hypothèses
Epargne I	
Equation estimée	Importations
Equilibre externe	Impôts
Equilibre général	Indice des prix à la consommation
Equilibre interne	Inégalités
Estimation de la relation	Inflation
Excédent commercial	Investissement autonome
Excédent budgétaire	Investissement extérieur
Excédent net d'exploitation	Investissement induit
Expansion économique	Investissement intérieur
Expansion étrangère	L
Exportations	Libéralisation économique
F	Libre échange
Facteur de production	M
Fiscalité ordinaire	Marché des biens en économie ouverte
Fiscalité pétrolière	Marché monétaire
Fluctuations des revenus	Masse monétaire
Fonction de consommation	Mobilité imparfaite des capitaux
Fonction d'exportation	Mobilité parfaite des capitaux

Index général

Modèle économétrique	Propension moyenne à consommer
Modèle IS/LM/BP	Propension moyenne à épargner
Mondialisation	Post-ajustement
Monopole de l'état	R
Multiplicateur	Ratio des exportations
N	Ratio des importations
Niveau de vie	Ratio du commerce extérieur
O	Récession
Offre de monnaie	Recettes budgétaires
Offre globale	Régime de change
Ouverture de l'économie	Régression linéaire
P Relation BP	
Paiements de transferts	Relation IS
Partenariat	Relation LM
Période	Relation taux d'ouverture-revenus
PIB nominal	Réserves de change
PIB réel	Revenu d'équilibre
Politique économique expansionniste	Revenus des agents économiques
Politique économique restrictive	Revenu des travailleurs indépendants
Programme d'ajustement structurel	Revenu disponible
Programme de soutien à la croissance	Rythme de l'évolution
Propension marginale à consommer	S
Propension marginale à épargner	Salaire des ménages

Index général

Sous-emploi

Variable explicative

Structure du commerce extérieur

Variable expliquée

Structure des revenus

Variable nominale

Surévaluation

Variable réelle

Système de la comptabilité nationale **Z****T**

Zone de libre échange

Taux de change nominal effectif

Taux de change nominal réel

Taux de croissance

Taux d'intérêt étranger

Taux d'intérêt intérieur

Taux d'ouverture commerciale

Taux d'ouverture à l'exportation

Taux d'ouverture à l'importation

Taux de variation annuel moyen

Termes de l'échange

V

Variable de flux

Variable de stock

Variable endogène

Variable exogène

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

- G. Marcy, 1976, économie international, imprimerie des presses universitaires de France, Paris.
- T.Genereux, 2000, économie politique, les fondamentaux, Paris.
- C.Paloix, 1977, problème de la croissance en économie ouverte, Maspero, Paris.
- B.Burgenmier, 2006, analyses et politique économique, Economica, Paris.
- O.Blanchard-D.Cohen, 2006, Macroéconomie, Pearson, Paris.
- Y. Kohli, 1999, analyse macro économique, de Boeck, Paris.
- A.Samuelson, 1993, Economie internationale contemporaine,OPU, Alger.
- M.Zerbato, 1996, macroéconomie élémentaire, Armand colin, Paris.
- Richard E. Caves-Jeffrey A. Fränkel-Ronald W. Jones, 2003, commerce et paiements internationaux, de Boeck, Bruxelles.
- Collette Nême, 1996, économie internationale, Litec, Paris.
- C.Aubin-P.Norel, 2000, économie internationale, Seuil, Paris.
- M. Dévoluy, 1998, théories Macroéconomiques, Armand colin, Paris.
- M.de Mourgues, 2000, Macroéconomie monétaire, Economica, Paris.
- C.Morrisson, 1968, la répartition des revenus dans les PVD, Cujas, Paris.
- B. Collette, 2007, statistiques,de Boeck,Paris.
- Collectif, 2005, l'Algérie en quelques chiffres, édition : office national des statistiques, Alger.
- P. Linder- H. Pugec- A. Thomas, 1997, économie internationales, Economica, Paris.
- J. Lecaillon-J.Lepage-C-Ottavi, 2001, économie contemporaine : Analyses et diagnostics, De boeck,Bruxelles.
- S.Assen-F.El Alaoui, Précis de l'économie international, 2006, Ellipses, Paris.
- T. Le comte, 2004, commerce équitable, Eyrolles, Paris.
- J. Stiglitz, 2002, la grande désillusion, Faxard, Paris.

Articles, annuaires :

- Cahiers français 305, novembre-décembre 2001, documentaire française, Paris.
- Collectif, 2000, Ethique et commerce international, CFCE, Paris.
- A.BY, Octobre 2004, l'accession de l'Algérie à l'OMC retardée d'une année, El watan, Alger.
- M.Nait-M.Boumendjel, Juin 2004, quelle approche possible de la balance des paiements en Algérie, Revue perspective.
- le phare, Juin 2007, les exportations algériennes vers U.E en hausse de 16% en 2006.
- E. Lavallee, 2006, similitude institutionnelle, qualité des institutions et commerce international, économie internationale, France.
- J. Lochard, juillet 2005, mesurer l'impact des unions monétaires sur le commerce, Economie internationale, France.
- G. Lafay, Avril 2005, l'impact du taux de change sur les flux commerciaux, cahiers français, Paris.
- Les tableaux économiques d'ensemble, Janvier 2005, Algérie statistiques, donnée statistiques, Alger.
- ONS, 2005, Rétrospective statistique : 1970-2002, Algérie statistiques, Alger.

Dictionnaires :

- B. Guerrien, 2000, Analyse économique, la découverte, Paris.
- A. Madoyan, 2003, Mots clés du commerce international, Bréal, France.
- P. Deubel-M.Montoussé, 2003, dictionnaire des auteurs, Bréal, France.

Rapports :

- Banque d'Algérie, 2006, situation financière et monétaire de l'Algérie (www.banque.d'Algérie.dz)
- Fond monétaire international, 2006-2008, situation financière et monétaire de l'Algérie (www.imf.org)
- Programme des nations unis pour le développement, 2008, commerce et développement.
- Banque mondial, 2007, situation financière et monétaire de l'Algérie (www.worldbank.org)
- Centre national de l'information et de statistiques, 2007, le commerce extérieur de l'Algérie.
- Centre national économique et social, 2008, situation économique et sociale de l'Algérie.

Consultation par internet :

-www.imf.org: Appendices statistiques sur l'Algérie.

-www.ons.dz: commerce extérieur de l'Algérie, tableaux les comptes économiques

-www.worldbank.org: situation économique de l'Algérie.

-www.worldperspective.com: croissance économique en Algérie.

-www.google.fr: modèles économétriques sur l'ouverture économique et la croissance en Algérie, travaux empiriques sur l'ouverture économique et la croissance en Algérie.

Commerce extérieur et revenus en Algérie

Comme nous arrivons à la fin de ce projet de mémoire, il est temps de résumer l'ensemble des propositions sur lesquelles le thème a été abordé. C'est un programme d'apprentissage et d'entraînement à l'appropriation des concepts et outils de l'analyse de l'équilibre en économie ouverte. Se veut une application et une vérification empirique de l'ouverture économique et de ses effets sur les revenus des agents économiques en Algérie.

Les questions abordées sont traitées à partir de problématiques nourries de données statistiques nationales et internationales, et de références bibliographiques récentes.

Toutes les notions liées à l'ouverture économique et aux revenus sont analysées : commerce extérieur, PIB, taux d'ouverture, recettes budgétaires, profits, salaires, croissance, taux de change, inflation, modèle IS/LM/BP... De même les réformes structurelles qui ont été mises en œuvre par les pouvoirs publics dans le domaine de l'ouverture sont aussi abordées : les lois portant la réforme du commerce extérieur algérien adoptée en 1988, et les principes de l'accord d'association entre l'Algérie et l'union européenne conclu en 2002.

Ce mémoire décrit et analyse également l'ouverture économique en Algérie ainsi que ses effets sur les structures et les mouvements des recettes budgétaires de l'état, des profits des entreprises, des salaires des ménages. Les quatre chapitres comportent des informations chiffrées, des graphiques, et des tableaux. Des méthodes quantitatives simples ont été utilisées (élasticités, calcul d'indices) afin de donner le caractère scientifique à notre travail.

Résumé :

Ce Mémoire analyse et décrit l'ouverture économique en Algérie ainsi que ses effets sur les structures et les mouvements des revenus des agents économiques, en retenant toutes les notions liées à l'ouverture et aux revenus : commerce extérieur, PIB, taux d'ouverture, recettes budgétaires, profits, salaires, croissance, taux de change, inflation, modèle IS/LM/BP... De même les réformes structurelles qui ont été mise en œuvre par les pouvoirs publics dans le domaine de l'ouverture sont aussi abordées : les lois portant la réforme du commerce extérieur algérien adopté en 1988, et les principes de l'accord d'association entre l'Algérie et l'union européenne conclu en 2002.

C'est un programme d'apprentissage et d'entraînements à l'appropriation des concepts et outils de l'analyse de l'équilibre en économie ouverte. Les quatre chapitres comportent des informations chiffrés, des graphiques, et des tableaux. Des méthodes quantitatives simples ont été utilisées afin de donner le caractère scientifique à notre travail.

Mots-clés :

Commerce extérieur; Economie ouverte; Croissance (structure); Revenus; Accord d'association; Taux de change; Elasticité; Modèle IS/LM/BP; Synthèse élémentaire.